

**Vous pouvez nous rejoindre en accédant notre site Web
à l'adresse suivante : <http://www.pmprb-cepmb.gc.ca>
ou communiquez avec nous en composant notre numéro
sans frais : 1-877-861-2350**



**BIENVENUE
AU CEPMB**

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés
Centre Standard Life
Boîte L40
333, avenue Laurier ouest
Bureau 1400
Ottawa (Ontario)
K1P 1C1

Téléphone : (613) 952-7360
Télécopieur : (613) 952-7626
TTY : (613) 957-4373



le 29 mai 1998

L'honorable Allan Rock, C.P., c.r., député
Ministre de la Santé
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux articles 89 et 100 de la *Loi sur les brevets*, le Rapport annuel du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés pour l'exercice terminé le 31 décembre 1997.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le président,

A handwritten signature in blue ink that reads "Robert G. Elgie".

Robert G. Elgie

Mission et valeurs du CEPMB



Santé Canada

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés a pour mission de contribuer aux soins de santé de la population canadienne en s'assurant que les prix des médicaments brevetés ne soient pas excessifs. Il remplit ce mandat :

- en encourageant le respect volontaire des Lignes directrices établies par le Conseil
- en examinant les prix et en prenant lorsqu'il y a lieu les mesures de redressement nécessaires
- en analysant les tendances des prix de tous les médicaments ainsi que la recherche-développement effectuée par les brevetés, et en faisant rapport de ses conclusions à la population canadienne
- en consultant les parties intéressées au sujet des Lignes directrices et autres questions de politique
- en encourageant la population à prendre connaissance du mandat, des activités et des réalisations du Conseil grâce à la communication, à la diffusion d'information et à la sensibilisation du public

Pour remplir cette mission le Conseil exerce un leadership novateur fondé sur :

- l'efficacité
- l'équité
- l'honnêteté
- le respect mutuel
- la transparence du processus
- un milieu de travail favorable et motivant.

Table des matières

Lettre au ministre	1
Mission et valeurs du CEPMB	2
Liste des tableaux et des graphiques	4
Message du président	5
Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	8
Mandat	8
Compétence du Conseil	8
Composition du Conseil	9
Consultations : <i>Rôle, fonctions et méthodes du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés</i>	10
Ventes de médicaments au Canada en 1997	12
Le secteur pharmaceutique canadien	12
Ventes de produits pharmaceutiques au Canada	12
Tendances des prix des produits médicamenteux et des dépenses	15
Prix en 1997 des produits médicamenteux brevetés	15
Tendances des prix de tous les produits médicamenteux — brevetés et non brevetés	15
L'indice des prix des produits industriels (IPPI)	16
L'indice des prix des médicaments non brevetés (IPMNB)	17
Tendances des prix au Canada et aux États-Unis	17
Relation antérieure et actuelle entre les prix canadiens et les prix étrangers	18
Augmentation des dépenses relatives aux produits médicamenteux	20
Tendances au niveau du volume de ventes des produits médicamenteux brevetés	21
Ventes selon les principales catégories thérapeutiques	22
Conformité et Lignes directrices sur les prix excessifs	24
Nouveaux produits médicamenteux lancés sur le marché canadien en 1997	24
Nouvelles substances actives lancées sur le marché en 1997	25
Examen des prix des nouveaux produits médicamenteux en 1997	26
Brevet en instance	27
Examen des prix des produits médicamenteux existants en 1997	27
Suivi au neuvième rapport annuel	27
Activités d'application des Lignes directrices	28
Engagement de conformité volontaire — Humalog	28
Analyse des dépenses de recherche-développement (R-D)	30
Sources des données	30
Dépenses de R-D	31
Recettes tirées des ventes	31
Ratios des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes	31
Glossaire	38
Liste des publications de CEPMB	41

Liste des tableaux et des graphiques

Tableaux

Tableau 1	Ventilation de la valeur des ventes au prix départ-usine de tous les produits médicamenteux et des produits médicamenteux brevetés, 1990-1997	13
Tableau 2	Valeur totale des dépenses des produits médicamenteux brevetés selon les catégories thérapeutiques principales, 1997	23
Tableau 3	Médicaments brevetés lancés sur le marché canadien en 1997 - Nouvelles substances actives (usage humain)	26
Tableau 4	Dépenses totales de R-D et ratios des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes, 1988-1997	30
Tableau 5	Variations des ratios des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes par nombre de sociétés déclarantes et par la valeur totale des recettes tirées des ventes	32
Tableau 6	Dépenses courantes de R-D selon le type de recherche, 1996 et 1997	32
Tableau 7	Dépenses courantes de R-D selon les milieux de recherche, 1996 et 1997	34
Tableau 8	Dépenses totales de R-D selon l'origine des fonds, 1996 et 1997	34
Tableau 9	Dépenses courantes de R-D selon la région géographique, 1996 et 1997	34
Tableau 10	Ratios des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes, par breveté, 1996 et 1997	35
Tableau 11	Dépenses courantes de R-D par province et par milieu de recherche, 1997	37
Tableau 12	Produits médicamenteux brevetés lancés sur le marché en 1997	43
Tableau 13	Produits médicamenteux brevetés et titulaires des brevets au Canada, 1 ^{er} janvier 1997 au 31 décembre 1997	45

Graphiques

Graphique 1	Ventes départ-usine des produits médicamenteux brevetés et non brevetés, 1990-1997	13
Graphique 2	Variations annuelles de l'IPMB, 1988-1997	15
Graphique 3	Variations annuelles de l'IPMB, de l'IPPI (composante pharmaceutique) et de l'IPC, 1988-1997	15
Graphique 4	Sommaire des tendances des prix : Variations annuelles moyennes, 1982-1987 et 1988-1997	16
Graphique 5	Variations annuelles de l'IPPI (composante pharmaceutique), de l'IPMNB et de l'IPMB, 1988-1997	16
Graphique 6	Variations annuelles des indices des prix pharmaceutiques, Canada et États-Unis, 1982-1997	17
Graphique 7	Sommaire des tendances des prix : variations annuelles moyennes, 1982-1987 et 1988-1997	18
Graphique 8	Ratios des prix canadiens par rapport aux prix étrangers médians, 1987-1997	18
Graphique 9	Ratios des prix étrangers médians par rapport aux prix canadiens - Tous les produits médicamenteux brevetés en 1987	19
Graphique 10	Ratios des prix étrangers médians par rapport aux prix canadiens - Tous les produits médicamenteux brevetés en 1997	19
Graphique 11	Dépenses relatives aux produits médicamenteux en pourcentage des coûts de santé, 1975-1996	20
Graphique 12	Variations annuelles des dépenses relatives aux produits médicamenteux, 1976-1996	20
Graphique 13	Variations annuelles de l'IPC (Rx), 1988-1997	21
Graphique 14	Facteurs ayant une influence sur les dépenses relatives aux produits médicamenteux	21
Graphique 15	Variations annuelles de l'IPMB et de l'indice du volume des ventes, 1988-1997	22
Graphique 16	Classification des nouveaux produits médicamenteux (usage humain)	25
Graphique 17	Dépenses courantes de R-D selon le type de recherche, 1988-1997	33
Graphique 18	Ventilation des dépenses courantes de R-D selon le type de recherche, 1988-1997	33

Message du président

En 1997, à l'aube de sa deuxième décennie d'existence, le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés s'est attaché à trouver des moyens d'améliorer son efficacité et sa capacité de mieux tenir compte des attentes et des besoins de la population canadienne dans un environnement qui se veut de plus en plus dynamique. Les nouveaux médicaments, les nouvelles technologies médicales et le vieillissement de la population s'inscrivent parmi les forces qui exercent une influence sur l'évolution de notre régime de soins de santé et sur le travail du CEPMB.

La population canadienne accorde beaucoup d'importance à son régime de soins de santé. Dans ce contexte, à l'instar d'autres pays, le Canada continue de chercher des moyens de contenir les coûts de ce régime. En 1996, selon les données les plus récentes publiées par Santé Canada, les produits pharmaceutiques accaparaient 14,4 p. 100 du budget de notre régime de santé. Cet élément de coût est d'ailleurs celui qui augmente le plus rapidement. Nous devons donc parfaire notre information sur les éléments clés de notre régime de santé tels que les coûts d'exploitation des hôpitaux, les honoraires des médecins, les coûts des médicaments et également les déterminants de coûts tels que l'utilisation faite des médicaments, les habitudes d'ordonnance des médecins, les prix et autres. Les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de la santé ont désigné des groupes de travail pour examiner ces questions.

Nombre de ces aspects ont d'ailleurs été soulevés par les différents intervenants au cours des audiences du Comité permanent sur l'industrie qui a passé en revue le projet de loi C-91. D'ailleurs, dans son rapport d'avril 1997, le Comité permanent écrivait «...de nombreux témoins ont suggéré qu'il [CEPMB] joue un rôle plus vaste et qu'il assume davantage de responsabilités à rendre compte publiquement... [incitant ainsi la recommandation du Comité adressée au Gouvernement] de revoir et renforcer le mandat du CEPMB...» Le Comité

permanent a également recommandé que «...le CEPMB consulte les consommateurs, les professionnels de la santé, les experts et les provinces afin d'évaluer ses rapports statistiques actuels et de déterminer quels autres renseignements il pourrait fournir au public.»

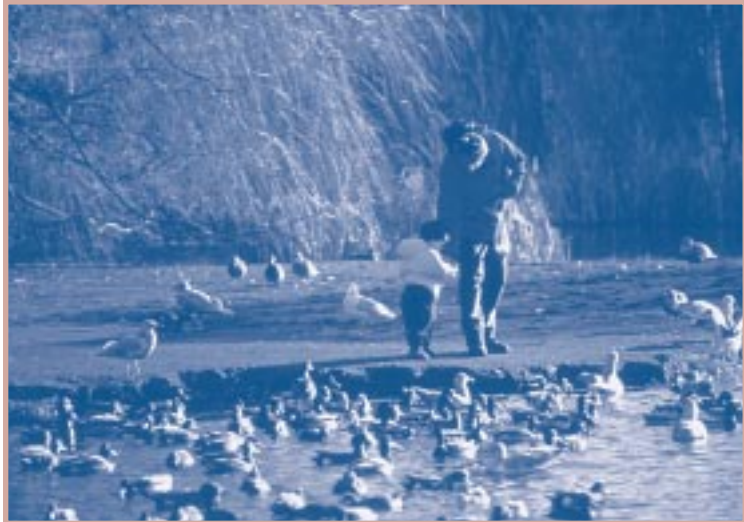
En 1997, le Conseil a entrepris un vaste processus d'examen de ses activités qui l'a amené à réévaluer diverses facettes de ses activités, dont celles soulevées dans le rapport du Comité permanent. Le Conseil a organisé une vaste consultation auprès de ses intervenants pour connaître leur perception de son rôle, de ses fonctions et de ses méthodes. Le but de cette consultation était d'amener le Conseil à mieux répondre aux besoins de la population dont il doit protéger les intérêts. Sans porter ombrage aux consultations préalables du Conseil, cette dernière consultation a été la plus vaste jusqu'ici entreprise par le CEPMB.

En novembre 1997, le Conseil a publié un document de discussion étoffé et tenu des séances d'information publiques dans toutes les provinces et territoires en février et mars 1998. Le Conseil cherchait ainsi à recueillir les suggestions et les points de vue de la population concernant les préoccupations exprimées devant le Comité permanent, à savoir l'exercice de son mandat et son champ de compétences. Le document de discussion a notamment abordé les sujets suivants : prix et coût des produits pharmaceutiques, consultation, information et transparence du Conseil quant à sa responsabilisation publique, ses méthodes de détermination des prix et ses lignes directrices sur les prix.

À ce jour, la consultation s'est avérée fructueuse à plusieurs égards. Elle a permis aux membres du Conseil d'entendre directement les consommateurs et autres intervenants exprimer leurs préoccupations et de recevoir leurs points de vue quant aux mesures que pourrait prendre le Conseil pour mieux satisfaire leurs attentes. Les consultations ont permis de recueillir des

suggestions fort intéressantes sur ce que devrait faire le Conseil pour améliorer la façon dont il exerce son mandat. La consultation a d'ailleurs déjà exercé une influence sur le Conseil, notamment aux niveaux de la disponibilité, l'accès et des communications avec les consommateurs et d'autres intervenants.

L'incidence et les avantages du processus de consultation peuvent aussi être mesurés par d'autres moyens. Les résultats de ce processus ont jusqu'ici servi à confirmer la pertinence des mesures que prend le Conseil pour mieux rendre compte de l'exercice de son mandat. D'un point de vue opérationnel, le Conseil prépare actuellement une politique de consultation qui devrait lui permettre de mieux rendre compte à



Santé Canada

En 1997, le Conseil a aussi investi les efforts nécessaires pour mieux identifier et combler les besoins des consommateurs et autres intervenants, pour établir un dialogue continu avec eux et un bon échange de points de vue, pour mieux rendre compte de l'exercice de son mandat et pour faire preuve d'une plus grande transparence opérationnelle.

la population de la façon dont il exerce son mandat. Le Conseil se prépare également à réévaluer ses Lignes directrices et ses méthodes de détermination des prix afin de s'assurer qu'elles demeurent pertinentes et les améliorer s'il y a lieu. Le Conseil effectuera d'autres analyses et fera rapport sur les différents aspects relatifs aux prix des médicaments brevetés et aux déterminants de coût.

Le Conseil cherche constamment à améliorer la transparence de ses activités et, à cette fin, a mis en place des mécanismes pour faire publiquement rapport de ses analyses des prix des nouveaux médicaments. Le Conseil met également de nouvelles approches à l'essai comme dans le cas du médicament Humalog où il a sollicité les points de vue des intervenants avant de prendre une décision concernant l'engagement de conformité volontaire par lequel le fabricant de ce médicament s'engageait à en réduire le prix.

Dans son rapport annuel pour l'exercice 1996, le CEPMB révélait son intention de consulter davantage ses intervenants, de les tenir mieux informés et de faciliter le débat public sur les prix, l'utilisation faite et les coûts des produits médicamenteux au Canada. Ainsi, en 1997, le CEPMB s'est attaché à poursuivre ces objectifs. Le Conseil a aussi investi les efforts nécessaires pour mieux identifier et combler les besoins des consommateurs et autres intervenants, pour établir un dialogue continu avec eux et un bon échange de points de vue, pour mieux rendre compte de l'exercice de son mandat et pour faire preuve d'une plus grande transparence opérationnelle. À cette fin, le Conseil continue de travailler en collaboration avec les provinces à différents niveaux.

Il seconde notamment dans son travail le Groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur les questions relatives aux prix des médicaments et siège au Comité sur les questions pharmaceutiques. Le Conseil veut donner au système canadien d'examen des prix des médicaments brevetés le plus haut niveau possible d'efficience, d'intégrité et d'équité.

À titre de président du CEPMB, je suis particulièrement fier du professionnalisme dont ont fait preuve les membres et le personnel du Conseil dans ce processus de consultation et de renouvellement qui a plus souvent qu'autrement exigé un surcroît de travail au cours de la dernière année.

Au moment d'entreprendre sa deuxième décennie d'existence, le Conseil a passé un autre jalon de son histoire avec le départ du professeur Harry C. Eastman. Il a été membre du Conseil de 1987 à 1997, et président et chef de la direction du Conseil de 1987 à 1995. Au nom de tous les membres et du personnel du Conseil, je remercie le professeur Eastman pour sa contribution insigne à la destinée du CEPMB.

Aujourd'hui, le CEPMB s'inspire de l'expérience et des résultats de ses dix premières années d'existence pour apporter les changements et les améliorations qui lui permettront de continuer à bien protéger les intérêts des consommatrices et des consommateurs canadiens.

Le président,



Robert G. Elgie

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Mandat

Le CEPMB est un organisme indépendant qui détient des pouvoirs quasi-judiciaires. Créé par le Parlement en 1987 en vertu de la *Loi sur les brevets*, le CEPMB protège les intérêts des consommateurs et contribue au système de santé canadien en exerçant un contrôle sur les prix qu'exigent les fabricants pour leurs médicaments brevetés afin que ces prix ne soient pas excessifs.

Le CEPMB est comptable au Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Santé. Son rapport annuel, qui couvre une année civile, présente un compte rendu des principales activités du CEPMB, une analyse des prix des médicaments brevetés et des tendances des prix de tous les produits pharmaceutiques et fait rapport des dépenses de recherche-développement (R-D) des fabricants de produits pharmaceutiques brevetés.

Compétence du Conseil

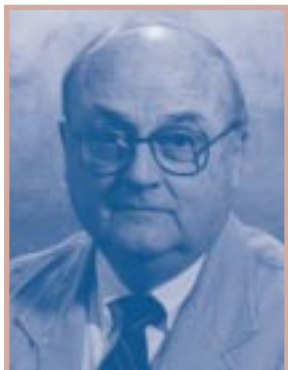
Le CEPMB est chargé d'exercer un contrôle sur les prix auxquels les brevetés peuvent vendre leurs médicaments brevetés pour usage humain ou vétérinaire offerts sous ordonnance ou en vente libre. Dans la plupart des cas, ce prix est le prix «départ-usine», soit le prix auquel le fabricant vend son médicament aux grossistes, aux hôpitaux et aux pharmacies. Le CEPMB est également habilité à exercer un contrôle sur les prix des médicaments brevetés vendus ou distribués en vertu de licences volontaires. Le CEPMB n'a toutefois aucun droit de regard sur les prix des médicaments non brevetés, y compris sur les médicaments génériques distribués en vertu de licences obligatoires, ni sur les prix de vente en gros ou au détail et non plus sur les honoraires des pharmaciens.

Au Canada, Santé Canada évalue les nouveaux médicaments pour s'assurer qu'ils respectent les exigences de la *Loi sur les aliments et drogues* et de son règlement d'application. L'autorisation officielle de commercialiser ou de distribuer un nouveau médicament est accordée au moyen de l'Avis de conformité. Un médicament peut être temporairement distribué sous certaines réserves même si l'Avis de conformité n'a pas été émis, notamment à titre de drogue de recherche ou de médicament distribué dans le cadre du Programme spécial d'accès.

Le CEPMB examine le prix de chaque produit médicamenteux breveté, à savoir chaque concentration de chaque forme posologique. C'est habituellement après cet examen que Santé Canada attribue le numéro d'identification de drogue (DIN) ou le numéro grand public (GP).

Composition du Conseil

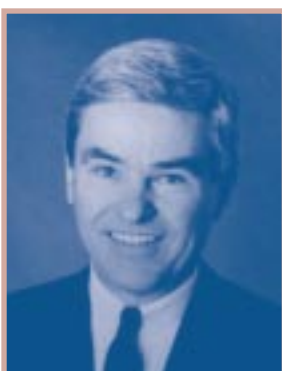
Le Conseil compte un nombre maximal de cinq membres nommés par le gouverneur en conseil pour un mandat de cinq ans. Actuellement, le Conseil ne compte que quatre membres.



Président :
Robert G. Elgie,
LL.B., M.D., F.R.C.S.C.

En 1991, le D^r Elgie, qui est avocat, médecin et associé du Collège royal des chirurgiens du Canada, a fondé la *Health Law Institute* de l'Université de Dalhousie à Halifax et y a occupé le poste de directeur jusqu'en 1996. Il a également occupé à temps partiel le poste de président de la Commission des accidents de travail de la Nouvelle-Écosse de 1992 à 1996. Le D^r Elgie a enseigné à la faculté de médecine des universités Queen's et Toronto. Il a occupé plusieurs postes au *Scarborough General Hospital*, incluant le poste de chef du corps médical. En 1977 il a été élu à l'Assemblée législative de l'Ontario et a occupé plusieurs postes au sein du Cabinet. Il a quitté l'Assemblée législative en septembre 1985 pour occuper le poste de président de la Commission des accidents de travail de l'Ontario jusqu'en 1991. Le D^r Elgie est président du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés depuis mars 1995.

Vice-président :
Réal Sureau, FCA



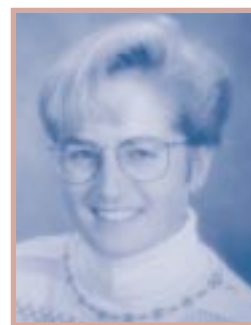
Monsieur Sureau est comptable agréé, président du cabinet de consultation Gestion Sureau Limitée et directeur, développement des affaires, du Club de baseball Montréal Inc. Monsieur Sureau a occupé le poste de président de l'Ordre des comptables agréés du Québec de juin 1995 à juin 1996. Au cours des années, il a été membre de plusieurs comités de l'Ordre, notamment des comités de discipline, de déontologie, de perfectionnement

professionnel et des finances publiques. Il a été vice-président aux finances à Forex et au Groupe Canam-Manac. Il siège également au sein de plusieurs conseils d'administration, dont Gaz Métropolitain, l'Institut de réadaptation de Montréal et la Fondation des paraplégiques du Québec. Monsieur Sureau est membre et vice-président du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés depuis octobre 1995.

Membres :

Judith L. Glennie, Pharm., D., FCSHP

Madame Glennie est pharmacienne clinicienne spécialisée en économie pharmaceutique. Elle est présidente de la firme J. L. Glennie Consulting Inc., qui effectue actuellement des mandats pour le service de recherche en pharmacoépidémiologie de l'Hôpital général d'Ottawa et divers organismes de santé publics et privés. Elle est aussi chercheuse affiliée à l'Institut de recherche Loeb et professeure adjointe à la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa. Madame Glennie poursuit actuellement des études de maîtrise en sciences de la santé communautaire à la faculté de médecine de l'Université du Manitoba. Madame Glennie est membre du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés depuis mars 1995.



Ysolde Gendreau,
B.C.L., LL.B., LL.M., Ph.D.

Madame Gendreau enseigne le droit de la propriété intellectuelle et le droit de la concurrence à la faculté de droit de l'Université de Montréal. Elle est également chargée de cours à l'Université McGill où elle enseigne le droit de la propriété intellectuelle. Elle est membre du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés depuis octobre 1995.



Consultations :

Rôle, fonctions et méthodes du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

En avril 1997, le Comité permanent de l'industrie a passé en revue la loi régissant les brevets pharmaceutiques, à savoir le projet de loi C-91. Même si l'examen s'intéressait avant tout au cadre réglementaire de la politique relative aux brevets, aux conditions associées aux brevets, à l'assurance-médicaments et aux autres questions connexes, le mandat et les activités du Conseil ont aussi été abordés et débattus.

Le Conseil tire son mandat de la politique établie par le Parlement en vertu de la *Loi sur les brevets* et de son règlement d'application. Ce mandat consiste essentiellement à protéger les intérêts des consommateurs en veillant à ce que les prix des produits médicamenteux brevetés ne soient pas excessifs. Dans son rapport, le Comité permanent a fait valoir que les témoins semblaient avoir une opinion mitigée quant à la mesure dans laquelle le Conseil a jusqu'ici réussi à contrôler les prix des produits médicamenteux.

Le Comité a d'ailleurs formulé deux recommandations qui visaient directement le Conseil. La première de ces recommandations, adressée au gouvernement, préconisait :

- un élargissement du mandat du CEPMB
- une vérification des activités du CEPMB par le Vérificateur général
- l'élargissement de l'accès aux renseignements non privatifs que collige le CEPMB.

Le Comité a adressé sa deuxième recommandation directement au Conseil. Dans cette recommandation, le Comité enjoignait le Conseil d'évaluer avec le concours des provinces, des consommateurs, des professionnels et autres spécialistes de la santé la pertinence de ses rapports statistiques et de déterminer les autres éléments d'information qui sont susceptibles d'intéresser le public.

Dans cette perspective, le Conseil a reconnu la valeur et la pertinence d'un tel exercice dont l'objectif est d'améliorer la transparence du processus de réglementation et d'examen des prix. Le Conseil a également été saisi de la nécessité de faire le point sur les diverses préoccupations soulevées devant le Comité concernant notamment l'augmentation des dépenses pour l'achat de médicaments et le coût croissant de notre système de soins de santé.

Les mesures prises

Le Conseil a donc entrepris de revoir à l'interne la mesure dans laquelle ses activités et ses fonctions actuelles peuvent répondre aux attentes qui découlent des recommandations du Comité.

Le Conseil a profité de cet examen pour recueillir sur une base non officielle les points de vue de ses différents intervenants qui, historiquement, n'avaient pas travaillé en étroite collaboration avec le Conseil. Le Conseil cherchait ainsi à déterminer comment il pourrait améliorer ses consultations. Les résultats de cette démarche lui ont permis de concevoir le vaste processus de consultation qui a suivi.

En novembre 1997, le Conseil a entamé un vaste processus de consultation publique en publiant un document de discussion. Le premier volet de la consultation a porté sur le rôle, les fonctions et les méthodes du Conseil ainsi que sur le rôle que le Conseil devrait jouer au niveau de la publication de l'information, de son obligation de bien rendre compte de ses activités. Elle a aussi porté sur ses lignes directrices concernant les prix et ses méthodes d'analyse des prix.

Processus

Le Conseil tenait à ce que sa consultation soit aussi exhaustive que possible. À cette fin, il a fait parvenir son document de discussion à toutes les personnes dont le nom figure sur sa liste d'envoi, soit à environ 900 personnes. Si on compte les autres parties intéressées que le Conseil a identifiées ou qui ont demandé un exemplaire du document, plus de 2 000 exemplaires du document ont été distribués.

Pour faciliter l'échange de points de vue, le Conseil a privilégié un contact direct avec les intervenants. Ainsi, au cours du mois de février et au début mars, le Conseil a tenu diverses séances d'information aux quatre coins du pays. Ces séances ont été précédées d'une lettre d'invitation adressée aux personnes inscrites sur notre liste d'envoi, de bulletins d'information pour les médias et d'annonces dans les grands quotidiens des régions. Une séance de consultation a été organisée dans toutes les provinces et territoires. Au total, le Conseil a tenu treize séances de consultation qui ont été animées par des membres du Conseil et des membres du personnel. Près de trois cents Canadiens et Canadiennes ont participé à ces séances d'information.

Pour étayer sa consultation, le Conseil a reçu des mémoires écrits jusqu'à la fin du mois de mars. Le Conseil a reçu 60 mémoires d'organismes et de personnes intéressés. Mis ensemble, ces mémoires représentent plusieurs centaines de pages.

À la fin du mois d'avril, le Conseil a tenu une audience de deux jours au cours de laquelle 24 organismes et personnes ont pu étayer verbalement leurs mémoires. Par cette audience, le Conseil voulait donner aux parties intéressées la possibilité de préciser certains aspects de leurs mémoires.

Résultats et prochaines étapes

Le Conseil analyse actuellement les mémoires qui lui ont été présentés et envisage publier son rapport vers la fin de l'été dans lequel il fera état des changements qu'il entend apporter au niveau de l'exercice de son mandat et soumettre des propositions à plus ample consultation.

Le Conseil communiquera ces résultats au moyen d'un document imprimé, de son site web et de sa lettre d'information LA NOUVELLE. Le Conseil encourage également les intervenants à communiquer avec lui au moyen de son numéro sans frais (1-877-861-2350) ou de son adresse électronique (pmprb@pmprb-cepmb.gc.ca).

Le Conseil estime que son document de discussion et ses séances de consultation ont constitué des initiatives fort valables. En effet, elles ont permis au Conseil d'avoir un contact direct avec les consommateurs et d'autres parties intéressées tandis que les mémoires, verbaux et écrits, ont constitué des sources importantes de nouveaux renseignements et de commentaires sur certains points de préoccupation et sur le suivi à leur donner.

Ce processus de consultation marque un nouveau jalon de l'évolution du Conseil qui se propose d'entretenir des liens plus étroits avec les consommateurs et autres intervenants. Le Conseil entend améliorer la façon dont il rend compte de l'exercice de son mandat et de faire preuve d'une plus grande transparence.

Orientation future du Conseil

Dans la mesure du possible, le Conseil entend bien utiliser tous les moyens dont il dispose pour continuer d'améliorer son efficacité. Le Conseil estime qu'il est important de bien répondre aux besoins des consommateurs et autres intervenants et à cette fin préconise un bon échange d'information, des données pertinentes et fiables ainsi que des méthodes de détermination des prix et des lignes directrices qui l'aideront à bien remplir son mandat.

Ventes de médicaments au Canada en 1997

Le secteur pharmaceutique canadien

Santé Canada



Le secteur pharmaceutique est dominé par de grandes multinationales établies dans plusieurs pays. Nombre de ces multinationales ont des filiales au Canada qui, à l'instar des entreprises pharmaceutiques canadiennes, y exercent des activités de fabrication, de vente et de distribution de produits médicamenteux. En 1997, les dix plus grandes sociétés pharmaceutiques se partageaient près de 50 p. 100 de toutes les ventes de produits médicamenteux, en comparaison avec 45 p. 100 en 1996¹. De ces dix sociétés, une seule était de souche canadienne. Cette société fabrique des médicaments génériques².

En 1997, la valeur des ventes de produits médicamenteux dans le monde s'est élevée à plus de 400 milliards de dollars, une augmentation de 8,6 p. 100 par rapport à 1996. Le marché canadien des produits médicamenteux représentait encore en 1997 moins de 2 p. 100 du marché mondial avec des ventes dont la valeur totalisait 7,0 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 7,0 p. 100 par rapport à l'année précédente.

Au Canada, le CEPMB protège les intérêts des consommateurs en exerçant un contrôle sur les prix pratiqués par les titulaires de brevet lorsque ceux-ci bénéficient de la protection assurée par un brevet. En règle générale, le breveté est le distributeur exclusif de son produit pendant la durée de son brevet, mais un médicament équivalent peut aussi être disponible sur le marché. De même, un médicament qui ne bénéficie plus de la protection d'un brevet peut faire l'objet de concurrence sur le marché, mais dans certains cas le fabricant demeure le seul distributeur de son médicament non breveté.

En 1997, 76 sociétés pharmaceutiques ont soumis au CEPMB un rapport sur leurs ventes de médicaments brevetés au Canada, soit quatre sociétés de plus qu'en 1996.³

Le secteur pharmaceutique revendiquait encore en 1997 moins de 2 p. 100 des ventes et des emplois du secteur manufacturier canadien. Par ailleurs, le secteur pharmaceutique accapare à lui seul environ 10 p. 100 de l'ensemble des dépenses de R-D du secteur manufacturier.⁴ Cette proportion traduit la performance relative du secteur depuis 1987. (Le rapport sur les dépenses de R-D des brevetés pour 1997 est présenté à la page 30.)

Ventes de produits pharmaceutiques au Canada

Le tableau 1 illustre la valeur des ventes au prix départ-usine de tous les produits médicamenteux, brevetés et non brevetés, depuis 1990. Pour 1997, la valeur totale des ventes de produits médicamenteux au prix départ-usine a été évaluée à 7,0 milliards de

1 IMS, *Canadian Pharmaceutical Industry Review*, 1997, tableau 1.

2 En 1996, deux sociétés canadiennes, Apotex et Novopharm, se classaient au rang des dix plus grandes sociétés. En 1997, Novopharm passait au onzième rang. Voir IMS, *Canadian Pharmaceutical Industry Review*, 1997, tableau 1.

3 Le tableau 13 présente la liste de tous les brevetés ayant soumis un rapport au CEPMB ainsi que le nom de leurs produits médicamenteux brevetés.

4 Catalogues nos 31-2003 et 88-202 de Statistique Canada.

Tableau 1 Ventilation de la valeur des ventes au prix départ-usine de tous les produits médicamenteux et des produits médicamenteux brevetés, 1990 - 1997

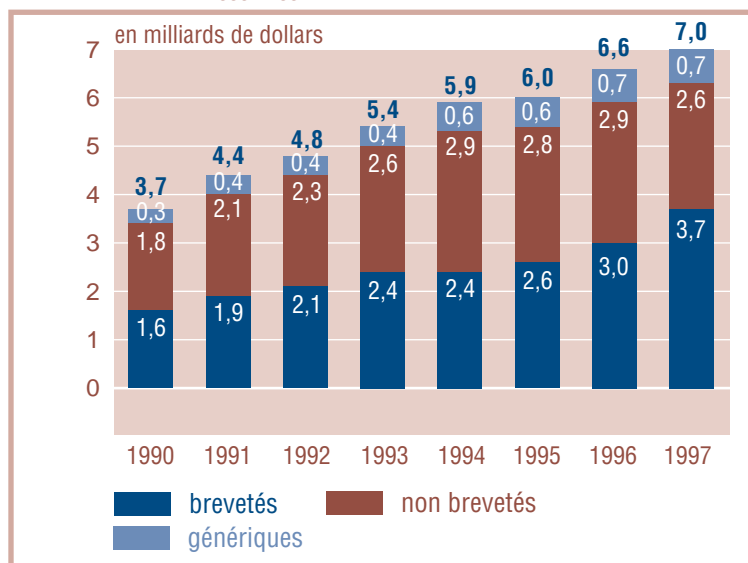
Année	Tous les produits médicamenteux		Produits médicamenteux brevetés		Produits médicamenteux brevetés (% de la valeur totale des ventes)
	Ventes (en milliards \$)	Variation* (%)	Ventes (en milliards \$)	Variation* (%)	
1997	7,0	7,0	3,7	22,6	52,3
1996	6,6	10,0	3,0	12,8	45,0
1995	6,0	1,7	2,6	10,8	43,9
1994	5,9	9,3	2,4	-2,1	40,7
1993	5,4	12,5	2,4	9,4	44,4
1992	4,8	9,1	2,2	14,0	43,8
1991	4,4	18,9	2,0	13,1	43,2
1990	3,7	-	1,7	-	43,2

* Les variations exprimées en pourcentage reflètent les valeurs exactes et non les valeurs arrondies.
Sources : CEPMB, Statistique Canada et IMS Canada

dollars, une augmentation de 7,0 p. cent par rapport à 1996.⁵ Pour cette même année, la valeur des ventes au prix départ-usine des produits médicamenteux brevetés s'est élevée

à 3,7 milliards de dollars, une augmentation de 22,6 p. 100 par rapport à 1996. Ce dernier taux est le plus marqué de la présente décennie. De plus, 1997 est la première année où la valeur

Graphique 1 Ventes départ-usine des produits médicamenteux brevetés et non-brevetés 1990 - 1997



Sources : CEPMB, Statistique Canada et IMS Canada

des ventes de produits médicamenteux brevetés totalise plus de la moitié de la valeur totale des ventes de produits médicamenteux. En effet, depuis la création du CEPMB en 1987, la valeur des ventes de produits médicamenteux brevetés n'a jamais dépassé 45 p. 100 de toutes les ventes de produits médicamenteux au prix départ-usine. Pour de plus amples renseignements concernant ce point, voir la section «Tendances au niveau du volume des ventes de produits médicamenteux brevetés», à la page 21 du présent rapport.

Le graphique 1 illustre la croissance de la valeur des ventes annuelles des produits

5 Voir Cansim n^{os} D667757, D315488, D401624 et D451712 de Statistique Canada.

Les dernières données de Statistique Canada sur les ventes annuelles totales portent sur l'année 1995. Le CEPMB utilise les plus récents rapports des ventes annuelles établis par Statistique Canada. Toutefois, depuis 1995, le CEPMB a utilisé une nouvelle méthode pour estimer la valeur totale des ventes pour les périodes pour lesquelles les données de Statistique Canada ne sont pas disponibles.

Comme le prévoit le *Règlement sur les médicaments brevetés*, les titulaires de brevets pharmaceutiques doivent soumettre chaque année au CEPMB des renseignements sur la valeur totale de leurs ventes au Canada de produits médicamenteux brevetés et non brevetés. IMS Canada Ltd publie des rapports sur la valeur totale des ventes par société. La valeur totale des ventes au prix départ-usine de l'ensemble des produits médicamenteux peut être calculée en ajoutant à la valeur des ventes des produits brevetés celle des ventes de produits non brevetés estimées par IMS. Ces estimations seront actualisées lorsque Statistique Canada aura publié ses estimations de la valeur totale des ventes annuelles.

médicamenteux brevetés et non brevetés de 1990 à 1997. La valeur des ventes des produits médicamenteux non brevetés correspond à la différence entre la valeur de toutes les ventes de produits médicamenteux décrites précédemment et celle des ventes de produits médicamenteux brevetés rapportée au CEPMB.

La catégorie des médicaments non brevetés comprend les produits qui bénéficiaient auparavant de la protection d'un brevet, les produits qui ne bénéficient pas encore ou qui n'ont jamais bénéficié de la protection d'un brevet ainsi que les copies génériques des produits médicamenteux brevetés existants. Selon les renseignements que les brevetés ont fournis au CEPMB, la plupart des produits médicamenteux non brevetés sont distribués par des sociétés qui commercialisent également des produits médicamenteux brevetés. Au cours des années 1990, la valeur des ventes de produits médicamenteux non brevetés n'avait jamais passé le cap de 50 p. 100 de la valeur totale des ventes des brevetés. En 1997, les ventes de produits médicamenteux non brevetés ont enregistré une baisse marquée tandis que celles des produits brevetés ont augmenté pour se situer à environ 60 p. 100 de la valeur de l'ensemble des ventes déclarées par les brevetés.

Les ventes des médicaments non brevetés incluent les ventes par les fabricants de médicaments génériques. Pour 1997, IMS Canada évalue à 710 millions de dollars, ou à 11 p. 100 du marché des produits médicamenteux, la valeur des ventes effectuées par des fabricants de médicaments génériques, ce qui correspond à une légère baisse par rapport à 1996.⁶

Le CEPMB exerce un contrôle sur les prix maximum des différents produits pharmaceutiques, y compris sur les prix de chaque concentration et de chaque forme posologique des médicaments brevetés. En 1997, 981 produits médicamenteux brevetés ont été commercialisés à un moment ou à un autre sur le marché canadien. Ce nombre représente une légère augmentation par rapport à 1996 où 917 produits médicamenteux étaient offerts sur



Santé Canada

le marché canadien, mais il est inférieur au nombre de 1 431 produits médicamenteux brevetés ayant reçu un Avis de conformité, puisque ces derniers produits n'ont pas tous été lancés sur le marché canadien au cours de l'année. Par ailleurs, les produits médicamenteux brevetés n'ayant pas obtenu un Avis de conformité qui sont vendus à titre de produits expérimentaux ou au titre du Programme spécial d'accès administré par Santé Canada sont assujettis à l'examen du CEPMB. En 1997, plus de 21 000 produits médicamenteux étaient vendus au Canada dont environ 6 000 sous ordonnance. Même si le nombre de produits médicamenteux brevetés ayant reçu leur Avis de conformité ne représente en 1997 que 6 p. 100 du nombre total de produits médicamenteux dont la commercialisation est autorisée au Canada, les médicaments brevetés ont accaparé 52,3 p. 100 de la valeur des ventes tel qu'il apparaît au tableau 1.

⁶ Voir IMS, Canadian Pharmaceutical Market: Drug Store and Hospital Purchases, décembre 1997. Les fabricants de produits médicamenteux génériques comprennent les membres de l'Association canadienne des fabricants de produits pharmaceutiques (ACFPP).

Tendances des prix des produits médicamenteux et des dépenses

Prix en 1997 des produits médicamenteux brevetés

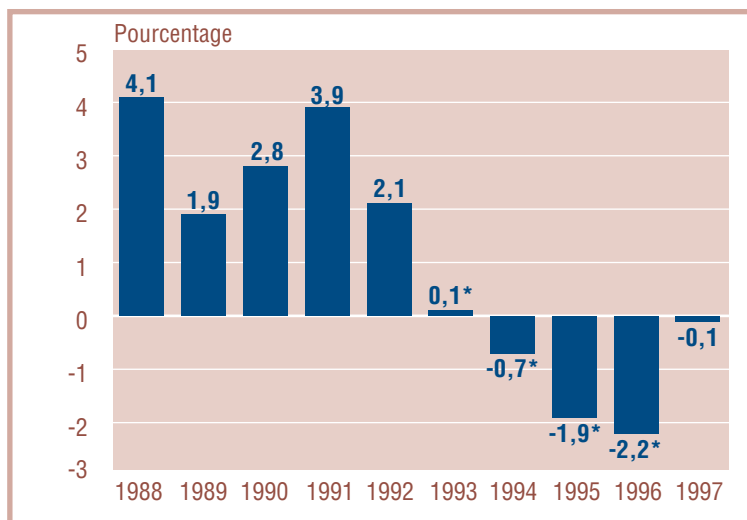
Le CEPMB compile l'indice des prix des médicaments brevetés (IPMB), un indice des prix départ-usine des produits médicamenteux brevetés faisant l'objet d'un rapport annuel du CEPMB. L'IPMB mesure la variation moyenne par rapport à l'année précédente des prix réels de tous les produits médicamenteux brevetés vendus au Canada. Étant calculé à partir des prix réels de tous les médicaments brevetés à leur sortie d'usine, cet indice donne une mesure précise des variations de prix des produits médicamenteux devant faire l'objet d'un rapport au CEPMB.⁷

En 1997, les prix départ-usine des médicaments brevetés n'ont pratiquement pas changé par rapport à 1996. D'ailleurs, selon l'IPMB, les prix des médicaments brevetés ont diminué de 0,1 p. 100 par rapport à 1996. Tel qu'il apparaît dans le graphique 2, les prix des médicaments brevetés ont baissé d'environ 2 p. 100 par année au cours des deux dernières années. En effet, l'IPMB a diminué de 2,2 p. 100 en 1996 et de 1,9 p. 100 en 1995.

Tendances des prix de tous les produits médicamenteux — brevetés et non brevetés

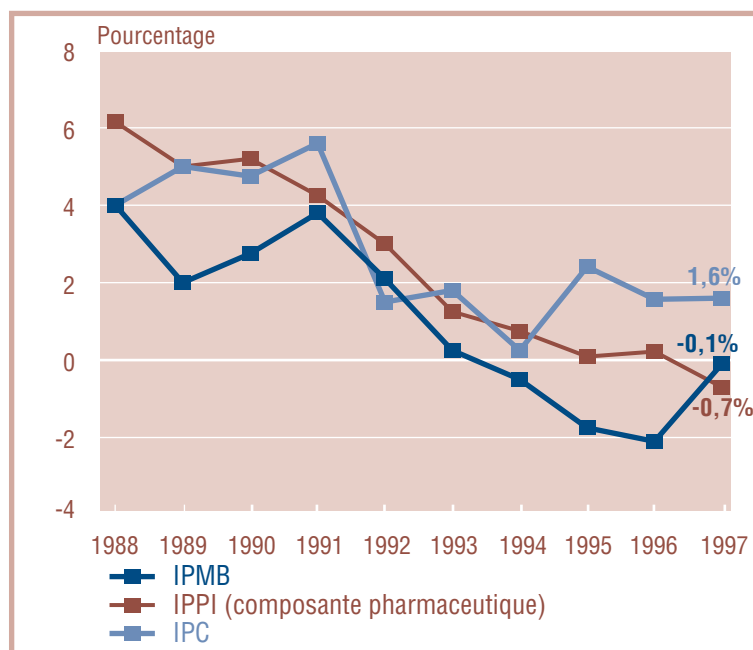
La *Loi sur les brevets* prévoit que le CEPMB doit tenir compte des variations de l'indice des prix à la consommation (IPC) lorsqu'il est appelé à déterminer si un médicament breveté est offert sur le marché canadien à un prix excessif. Tel que l'illustre le graphique 3, les prix à la consommation, mesurés par l'IPC, ont augmenté chaque année depuis 1988 à un

Graphique 2 Variations annuelles de l'IPMB
1988 - 1997



* Révisé
Source : CEPMB

Graphique 3 Variations annuelles de l'IPMB, de l'IPPI (composante pharmaceutique) et de l'IPC
1988 - 1997

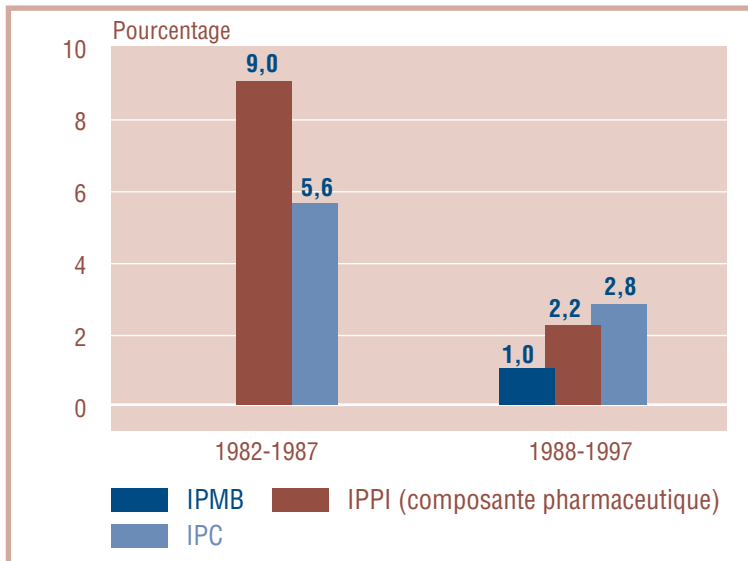


Sources : CEPMB et Statistique Canada

⁷ Pour comprendre le calcul de l'IPMB, consulter le document intitulé "Description de la méthodologie de l'indice-chaîne Laspeyres utilisée pour calculer l'indice des prix des médicaments brevetés (IPMB)", publié en avril 1997.

Graphique 4 Sommaire des tendances des prix : Variations annuelles moyennes

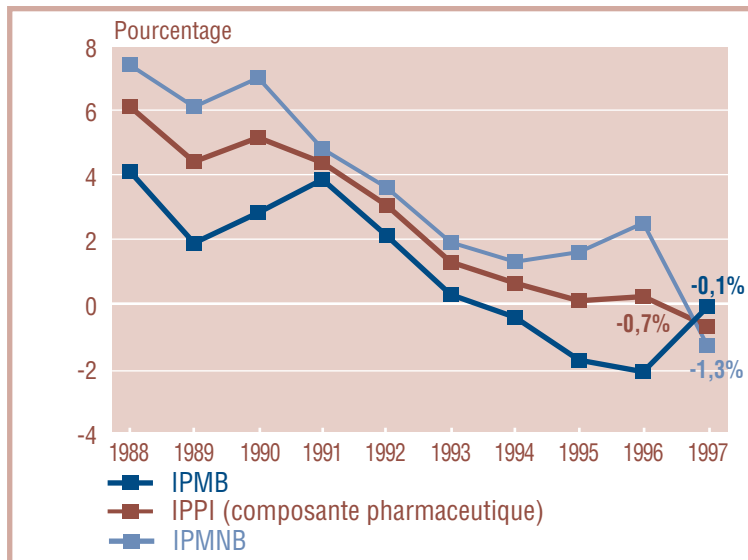
1982 - 1987; 1988 - 1997



Sources : CEPMB et Statistique Canada

Graphique 5 Variations annuelles de l'IPPI (composante pharmaceutique), de l'IPMNB et de l'IPMB

1988 - 1997



Sources : CEPMB et Statistique Canada

taux supérieur à celui de l'IPMB, sauf en 1992.⁸ En 1997, les prix à la consommation ont augmenté de 1,6 p. 100.

Il n'est pas surprenant que l'augmentation globale des prix des produits médicamenteux brevetés soit moindre que celle de l'IPC. Le CEPMB exerce sa compétence sur le prix de chaque produit. Autrement dit, le taux d'augmentation du prix d'un produit médicamenteux breveté ne peut être supérieur à celui l'IPC et pour certains sera moindre. La majoration annuelle des prix est également assujettie aux politiques de certaines provinces.

L'indice des prix des produits industriels (IPPI)

La composante pharmaceutique de l'indice des prix des produits industriels (IPPI), compilée par Statistique Canada, est un indice qui mesure les variations des prix départ-usine de tous les produits pharmaceutiques, brevetés et non brevetés. En 1997, la composante pharmaceutique de l'IPPI a diminué de 0,7 p. 100. Il s'agit de la première année où les prix de tous les médicaments mesurés par Statistique Canada ont accusé une baisse comme le montre le graphique 3. Tel que l'illustre également le graphique 3, l'IPPI (composante pharmaceutique) a constamment augmenté depuis la création du CEPMB, exception faite de l'exercice 1997, à un taux plus élevé que l'IPMB et plus près de celui de l'IPC. En 1997, l'IPPI se situait légèrement sous l'IPMB.

Comme l'illustre le graphique 4, l'IPPI (composante pharmaceutique) a enregistré une augmentation moyenne de 2,2 p. 100 entre 1988 et 1997, soit environ 20 p. 100 de moins que l'augmentation annuelle moyenne de l'IPC qui, elle, est de 2,8 p. 100. Par contre, les prix des produits médicamenteux brevetés ont beaucoup moins augmenté pendant cette même période, soit en moyenne de 1,0 p. 100 par année.

⁸ Pour encourager et faciliter le respect des Lignes directrices par les brevetés, la méthodologie de l'IPC rajusté utilise le taux retenu pour déterminer l'inflation aux fins du calcul de l'IPC publié par le ministère des Finances. Grâce à cette méthodologie, le taux s'autocorrige avec le temps. Le taux d'inflation prévu pour 1992 était de 3,2 p. 100, mais le taux réel a été de 1,5 p. 100. Pour de plus amples explications concernant la méthodologie de l'IPC rajusté, consulter l'annexe 4 du *Compendium des Lignes directrices, des politiques et des procédures* du CEPMB.

Le graphique 4 dégage également les tendances des prix des produits médicamenteux avant 1987, année de la création du CEPMB. De 1982 à 1987, les prix de tous les produits médicamenteux qui n'étaient assujettis à aucun contrôle direct ont augmenté en moyenne de 9,0 p. 100 selon l'IPPI (composante pharmaceutique). Pour la même période, les prix à la consommation ont augmenté de 5,6 p. 100. C'est depuis l'introduction de la réglementation fédérale des prix des médicaments brevetés qu'a commencé à fléchir le taux d'augmentation des prix de tous les produits médicamenteux. Les médicaments brevetés représentent entre 40,7 et 52,3 p. 100 de la valeur des ventes de tous les produits médicamenteux depuis 1988.

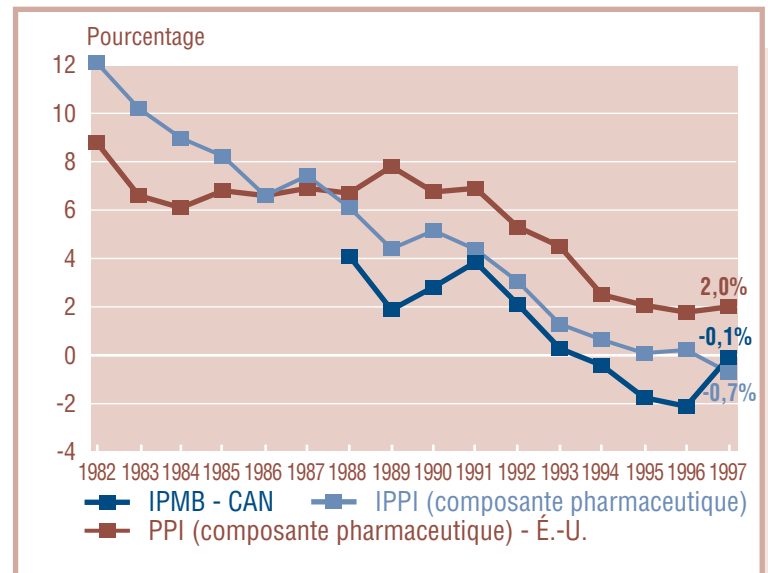
Ces tendances nous permettent de conclure qu'en limitant les augmentations des prix de tous les produits médicamenteux brevetés, le CEPMB a limité du même coup le taux d'augmentation du prix de tous les produits médicamenteux.

L'indice des prix des médicaments non brevetés (IPMNB)

Il n'existe pas une source d'information détaillée sur les prix des produits médicamenteux non brevetés qui soit comparable à celle pour les produits médicamenteux brevetés. Il faut donc estimer les tendances des prix de produits non brevetés à partir d'autres sources. L'indice des prix des médicaments non brevetés peut être établi à partir de l'IPPI (composante pharmaceutique) et de l'IPMB. L'IPPI (composante pharmaceutique) et l'IPMB portent tous deux sur les prix départ-usine des produits médicamenteux; l'IPPI (composante pharmaceutique) vise tous les médicaments, brevetés ou non, tandis que l'IPMB tient exclusivement compte des médicaments brevetés. Il apparaît donc pertinent d'établir également un indice des prix des médicaments non brevetés (IPMNB).⁹

9 Consulter le document *Incidence du règlement fédéral sur les prix des médicaments brevetés*, février 1997.

Graphique 6 Variations annuelles des indices des prix pharmaceutiques, Canada et États-Unis 1982 - 1997



Sources : CEPMB, Statistique Canada et U.S. Bureau of Labor Statistics

Le graphique 5 illustre comment, entre 1987 et 1996, l'indice des prix des médicaments non brevetés (IPMNB) a augmenté chaque année à un taux supérieur à celui de l'IPPI (composante pharmaceutique) et de l'IPMB. En 1997, cette tendance s'est inversée. Les prix des produits médicamenteux non brevetés ont enregistré une variation à la baisse d'environ 1 p. 100 plus marquée que celle des médicaments brevetés. Les prix des médicaments non brevetés ont diminué de 1,3 p. 100 par rapport aux prix de 1996, tandis que ceux des médicaments brevetés ont diminué de 0,1 p. 100.

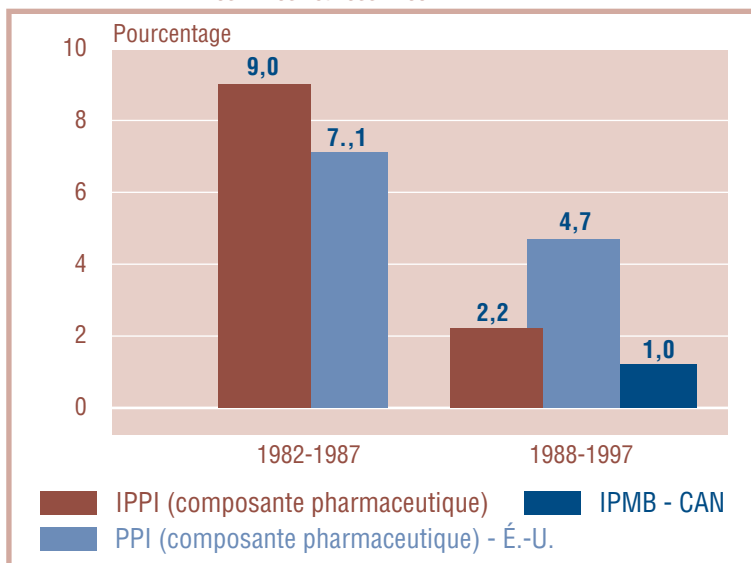
Tendances des prix au Canada et aux États-Unis

Les tendances des prix des médicaments au Canada peuvent être comparées à celles des États-Unis. Les graphiques 6 et 7 dressent une comparaison des variations annuelles de la composante pharmaceutique de l'indice des prix des produits des États-Unis avec celle de l'IPPI (composante pharmaceutique) au Canada avant et après la mise en oeuvre du règlement fédéral sur les prix. Le PPI

(composante pharmaceutique) des États-Unis mesure les augmentations de prix départ-usine de tous les produits pharmaceutiques. Cet indice se calcule d'une façon semblable à l'indice canadien IPPI.

Graphique 7 Sommaire des tendances des prix : Variations annuelles moyennes

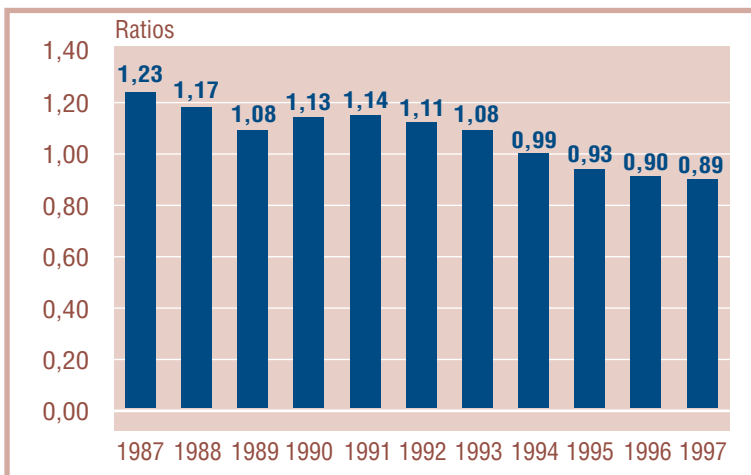
1982 - 1987 et 1988 - 1997



Sources : CEPMB, Statistique Canada et U.S. Bureau of Labor Statistics

Graphique 8 Ratios des prix canadiens par rapport aux prix étrangers médians

1987 - 1997



Source : CEPMB

Le graphique 6 illustre les variations annuelles du PPI (composante pharmaceutique) des États-Unis, de l'IPPI (composante pharmaceutique) du Canada à compter de 1982, ainsi que les variations annuelles de l'IPMB à compter de 1988. Avant l'introduction du règlement fédéral sur les prix, l'IPPI (composante pharmaceutique) canadien augmentait chaque année plus que le PPI (composante pharmaceutique) des États-Unis. Cette tendance s'est renversée en 1987. En 1997, le PPI (composante pharmaceutique) des États-Unis a augmenté de 2,0 p. 100 par rapport à 1996, tandis que notre IPPI (composante pharmaceutique) enregistrait une baisse de 0,7 p. 100.

Le graphique 6 révèle également que depuis 1987, l'IPMB augmente moins chaque année que le PPI (composante pharmaceutique) des États-Unis.

Le graphique 7 résume ces tendances pour les périodes précédant et suivant l'introduction de la réglementation fédérale sur les prix. De 1982 à 1987, les prix des médicaments au Canada, mesurés par l'IPPI (composante pharmaceutique), ont augmenté de presque 9 p. 100 par année, soit plus que le taux annuel moyen aux États-Unis qui s'élevait à 7,1 p. 100. Par contre, le taux moyen de l'augmentation de l'IPPI (composante pharmaceutique) a baissé à 2,2 p. 100 entre 1988 et 1997 tandis que son pendant américain se situait à 4,7 p. 100 pour cette même période. Entre 1988 et 1997, le taux moyen d'augmentation annuelle des prix des médicaments brevetés n'a été que de 1,0 p. 100.

Relation antérieure et actuelle entre les prix canadiens et les prix étrangers

Les indices ci-haut présentés donnent un aperçu de l'évolution des prix des produits médicamenteux au Canada au fil des années. Les contrôles sur les prix permettent également de limiter les prix de lancement des produits médicamenteux sur le marché canadien. Il est possible d'examiner l'effet combiné des contrôles sur les prix d'introduction et sur les majorations des prix à la lumière de la

tendance dans la relation entre les prix canadiens et les prix étrangers. Les trois graphiques qui suivent illustrent la relation entre les prix canadiens des produits médicamenteux brevetés et les prix étrangers.

Le graphique 8 illustre pour la période 1987 à 1997 la relation entre les prix pratiqués au Canada et la médiane des prix pratiqués dans les pays de comparaison nommés dans le *Règlement sur les médicaments brevetés*.¹⁰

Il révèle que le ratio moyen des prix pratiqués au Canada par rapport à la médiane des prix pratiqués à l'étranger est passé de 1,23 en 1987 à 0,89 en 1997. Autrement dit, les prix des produits médicamenteux brevetés pratiqués au Canada sont passés au cours de cette même période de 23 p. 100 au-dessus des prix étrangers à environ 11 p. 100 sous ceux-ci. Cela représente un recul d'environ 30 p. 100 du niveau des prix canadiens pour cette période de dix ans. Ce calcul utilise une moyenne des recettes pondérée du ratio du prix canadien par rapport au prix international médian de chaque produit médicamenteux breveté vendu au cours de la même année.

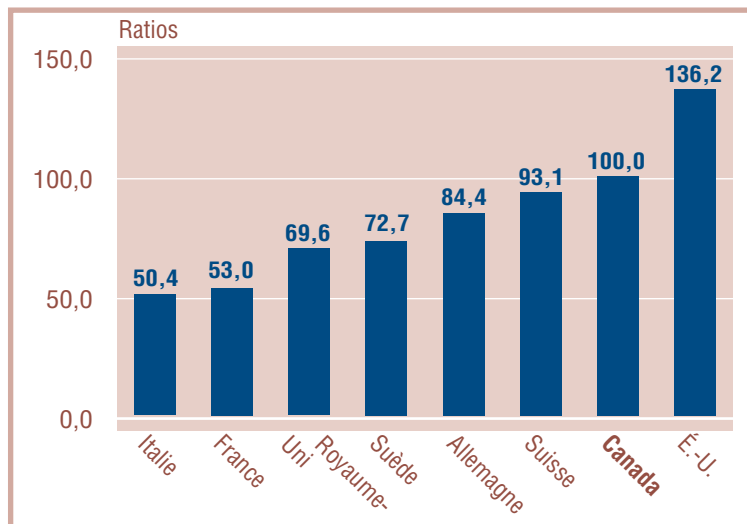
Les graphiques 9 et 10 illustrent la relation entre les prix pratiqués au Canada en 1987 et en 1997 et les prix pratiqués dans les différents pays de comparaison nommés dans le *Règlement*. Le graphique 9 révèle que les prix pratiqués au Canada étaient en 1987 généralement inférieurs à ceux pratiqués aux États-Unis, mais supérieurs à ceux de tous les autres pays de comparaison. Même si les prix canadiens étaient en moyenne de 36 p. 100 moins élevés que ceux des États-Unis, ils correspondaient presque au double des prix pratiqués en Italie et en France. Par ailleurs, le graphique 10 laisse voir que le rapport des prix pratiqués au Canada et ceux pratiqués dans les différents pays de comparaison a beaucoup changé. Le Canada se classe au troisième rang des prix les moins élevés juste en dessous de ceux du Royaume-Uni. Des prix plus élevés qu'au Canada sont pratiqués aux États-Unis, en Suisse, en Allemagne et en Suède tandis que des prix moins élevés sont pratiqués en Italie et en France.

¹⁰ France, Allemagne, Italie, Suède, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis.

En 1997, le Canada se classe au troisième rang des prix les moins élevés juste en dessous de ceux du Royaume-Uni.

Graphique 9 Ratios des prix étrangers médians par rapport aux prix canadiens

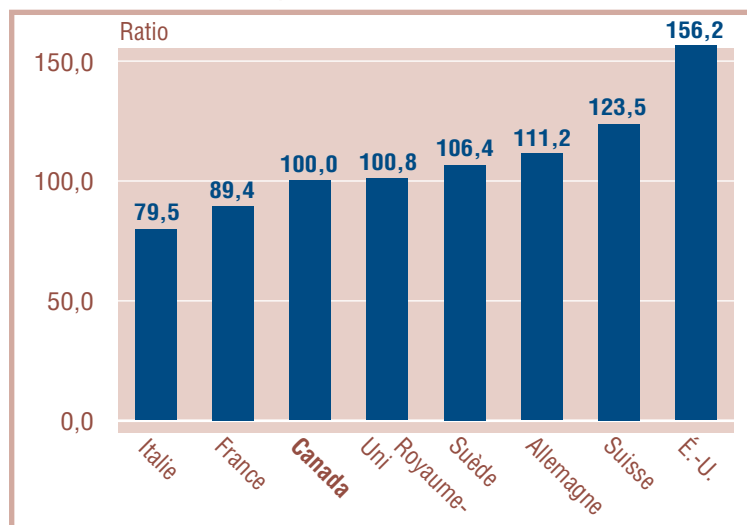
Tous les produits médicamenteux brevetés en 1987



Source : Données du CEPMB pondérées par les recettes nettes

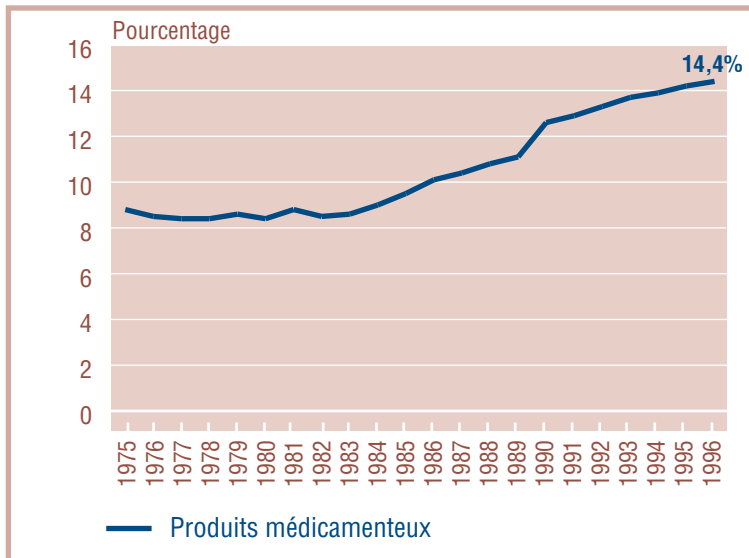
Graphique 10 Ratios des prix étrangers médians par rapport aux prix canadiens

Tous les produits médicamenteux brevetés en 1997



Source : Données du CEPMB pondérées par les recettes nettes

Graphique 11 Dépenses relatives aux produits médicamenteux en pourcentage des coûts de santé 1975-1996

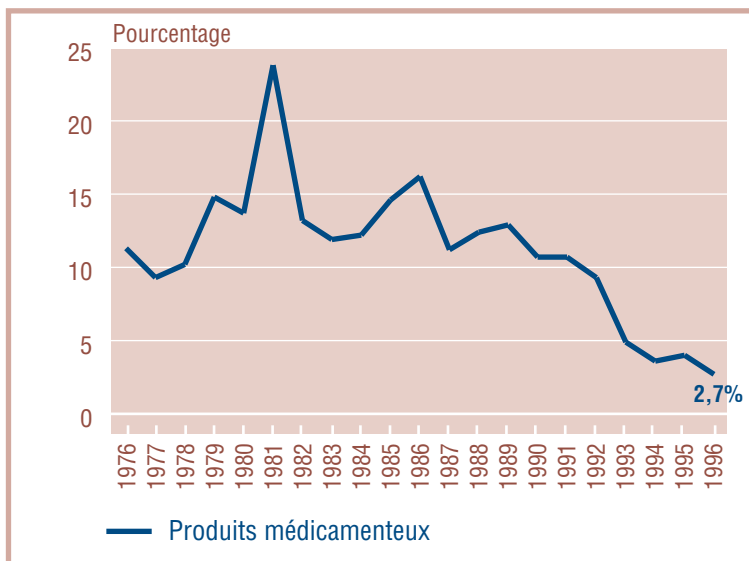


Source : Santé Canada

Augmentation des dépenses relatives aux produits médicamenteux

Les indices des prix dont nous avons précédemment traité indiquent que depuis 1987, les prix départ-usine de tous les produits médicamenteux, et plus particulièrement des produits médicamenteux brevetés, ont augmenté à un rythme plus lent par rapport à la période précédente ou ont baissé. Malgré ce fait, la valeur totale des dépenses (comprennant le prix du fabricant, les marges bénéficiaires et les honoraires du pharmacien) relatives aux produits médicamenteux a augmenté plus rapidement. Selon les données les plus récentes publiées par Santé Canada, en 1996 la valeur totale des dépenses relatives aux produits médicamenteux a augmenté plus rapidement que celle des autres grandes composantes du système de santé pour atteindre 14,4 p. 100 de l'ensemble des dépenses du système de santé (voir le graphique 11). La valeur des dépenses relatives aux produits médicamenteux a augmenté de 2,7 p. 100 en 1996, 4,0 p. 100 en 1995 et 3,6 p. 100 en 1994 (voir le graphique 12).

Graphique 12 Variations annuelles des dépenses relatives aux produits médicamenteux 1976-1996



Source : Santé Canada

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène où la valeur totale des coûts des produits médicamenteux est plus élevée dans un contexte où un contrôle est exercé sur les prix départ-usine. Il importe de reconnaître que les dépenses relatives aux produits médicamenteux comprennent les marges bénéficiaires du grossiste et du détaillant ainsi que les honoraires du pharmacien. Statistique Canada mesure les variations des prix de détail des produits médicamenteux d'ordonnance, qui comprennent les marges bénéficiaires et les honoraires du pharmacien, au moyen de l'indice des prix à la consommation pour les médicaments d'ordonnance, l'IPC (Rx). Tel que le montre le graphique 13, les prix de détail des médicaments d'ordonnance sont demeurés virtuellement stables depuis 1994 bien que les dépenses totales relatives aux produits médicamenteux étaient en hausse.

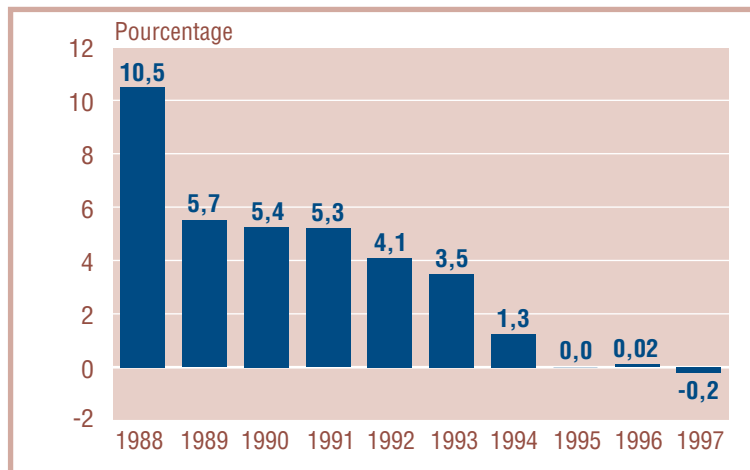
Le deuxième point qui nourrit la confusion concernant l'augmentation des dépenses relatives aux produits médicamenteux et le contrôle exercé sur les prix est le fait que les coûts "totaux" des produits médicamenteux (autrement dit pour les dépenses) dépend du jeu des différents facteurs nommés dans le graphique 14.¹¹ Ces facteurs exercent souvent une influence individuelle sur les dépenses totales relatives aux produits médicamenteux. Il s'ensuit donc que l'exercice d'un contrôle sur un facteur (par exemple sur les prix départ-usine ou de détail des produits médicamenteux) ne permet pas nécessairement de contrôler l'ensemble des dépenses. Par exemple, même si les prix des produits médicamenteux baissent (comme cela a été récemment le cas), tout changement au niveau des autres facteurs peut entraîner une augmentation des dépenses totales.

Tendances au niveau du volume des ventes de produits médicamenteux brevetés

Les données compilées par le CEPMB permettent de mesurer les variations des quantités et des prix des produits médicamenteux brevetés vendus chaque année. Cette analyse révèle que les quantités de produits médicamenteux vendus ont augmenté à un rythme beaucoup plus rapide que les prix. Comme l'illustre le graphique 15, cette tendance s'est intensifiée en 1997.

En 1997, les prix des médicaments brevetés ont baissé de 0,1 p. 100 en moyenne tandis que le volume des ventes a augmenté d'environ 20 p. 100. En d'autres mots, 88 p. 100 de la hausse de 22,6 p. 100 de la valeur des ventes de produits médicamenteux brevetés enregistrée en 1997 était attribuable à une augmentation de la consommation de produits médicamenteux brevetés existants. L'autre 12 p. 100 de l'augmentation de la valeur des ventes était attribuable à l'introduction de nouveaux produits médicamenteux brevetés.

Graphique 13 Variations annuelles de l'IPC (Rx) 1988 - 1997



Source : Statistique Canada

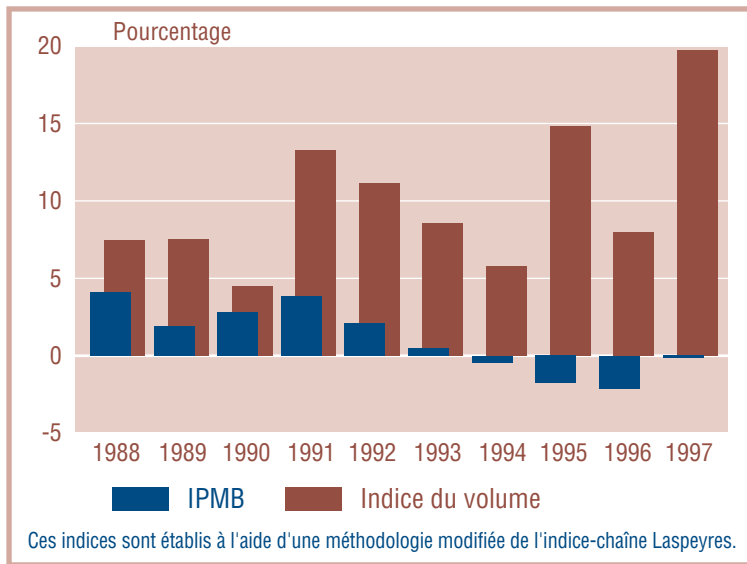
Graphique 14 Facteurs ayant une influence sur les dépenses relatives aux produits médicamenteux

- augmentation de la population
- changements démographiques et de l'état de santé de la population (de plus en plus de personnes ont besoin de médicaments)
- changements des prix unitaires des produits médicamenteux (brevetés et non brevetés)
- changements des marges bénéficiaires du grossiste et du détaillant, ainsi que des honoraires du pharmacien
- changements des habitudes d'ordonnance (en faveur de médicaments nouveaux et généralement plus dispendieux [effet thérapeutique ± amélioré] pour traiter les mêmes conditions)
- utilisation plus grande des produits médicamenteux (plus d'ordonnances par patient par année)
- utilisation de la pharmacothérapie plutôt que d'autres traitements (dans certains cas pour éviter la chirurgie)
- nouvelles maladies à être soignées et de vieilles maladies à être traitées ou mieux traitées

Tout compte fait, le changement des prix de produits médicamenteux brevetés n'a pratiquement pas eu d'influence sur l'augmentation des dépenses relatives aux produits médicamenteux brevetés.

¹¹ Ce graphique est tiré du Document de discussion du CEPMB, *Le rôle, les fonctions et les méthodes du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés*, publié en novembre 1997.

Graphique 15 Variations annuelles de l'IPMB et de l'indice du volume des ventes 1988 - 1997



Source : CEPMB

De 1988 à 1997, l'augmentation moyenne annuelle des quantités de produits pharmaceutiques brevetés vendus se situait aux alentours des 10 p. 100 alors que les prix enregistraient une augmentation moyenne annuelle de 1,0 p. 100.

L'indice des quantités de produits pharmaceutiques brevetés vendus ne représente pas nécessairement l'ensemble des ventes de tous les produits pharmaceutiques puisque les produits pharmaceutiques brevetés accaparent entre 41 p. 100 et 52 p. 100 des ventes totales depuis 1990. Cette analyse ne tient pas compte des nouvelles utilisations faites des produits pharmaceutiques brevetés et non brevetés. Elle ne tient pas non plus compte des changements quant au statut des brevets. Par exemple, les produits pharmaceutiques continuent d'être utilisés après l'échéance du brevet, mais les prix de ces produits échappent alors à la compétence du CEPMB.

Ventes selon les principales catégories thérapeutiques

Aux fins de l'examen des prix, le CEPMB classe tous les produits pharmaceutiques commercialisés au Canada selon le système de classification anatomique thérapeutique chimique (ATC).

Le tableau 2 ventile par catégorie thérapeutique les 981 produits pharmaceutiques brevetés qui étaient offerts sur le marché canadien en 1997, et présente la valeur totale des dépenses relatives à chaque catégorie, leur pourcentage de la valeur totale des dépenses et la croissance des dépenses de chaque catégorie thérapeutique depuis 1996. (La ventilation pour tous les médicaments brevetés n'est pas nécessairement identique à celle fournie pour tous les produits pharmaceutiques, brevetés et non brevetés.)

Tel que le montre le tableau 2, ce sont les catégories «sang et organes sanguinifères», «organes sensoriels», «agents antinéoplasiques et immunomodulateurs», et «système cardiovasculaire» qui ont enregistré la croissance la plus marquée des dépenses relatives aux produits pharmaceutiques brevetés. Ces catégories ont en effet enregistré une augmentation des dépenses supérieure à 30 p. 100 par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation moyenne des dépenses pour toutes les catégories thérapeutiques a été de 22,6 p. 100.

Tableau 2 Valeur totale des dépenses des produits médicamenteux brevetés selon les catégories thérapeutiques principales, 1997

Principales catégories thérapeutiques	Dépenses en 1997 en millions \$	Pourcentage de la valeur totale des dépenses en 1997 %	Croissance des dépenses depuis 1996	
			en millions \$	%
Tube digestif et métabolisme	526,1	14,4	78	17,4
Sang et organes sanguiniformateurs	91,4	2,5	54	147,0
Système cardiovasculaire	1 125,7	30,8	278	32,7
Produits dermatologiques	89,0	2,4	7	8,5
Système génito-urinaire et hormones sexuelles	90,4	2,5	-33	-33,1
Préparations hormonales systémiques, excluant les hormones sexuelles	28,1	0,8	25	0,9
Anti-infectieux généraux et pour usage systémique	518,9	14,2	81	18,5
Agents antinéoplasiques et immunomodulateurs	213,8	5,9	60	38,8
Système musculo-squelettique	107,4	2,9	18	20,7
Système nerveux	469,9	12,9	80	20,5
Produits antiparasitaires	0,6	0,0	0	0,0
Système respiratoire	226,3	6,2	31	16,1
Organes sensoriels	32,3	0,9	10	46,8
Divers	30,9	0,9	2	6,6
Produits vétérinaires	104,1	2,9	13	14,4
Total	3 655,1	100	683	22,6

Les totaux des lignes et des colonnes peuvent ne pas correspondre, certains nombres ayant été arrondis.
Source : CEPMB

Conformité et Lignes directrices sur les prix excessifs

Aux termes du *Règlement sur les médicaments brevetés* (le *Règlement*), les brevetés doivent soumettre pour chaque semestre de l'année les données concernant leurs ventes et les prix de leurs nouveaux médicaments brevetés et continuer de fournir ces mêmes renseignements pour leurs différents produits médicamenteux brevetés. Le CEPMB passe régulièrement en revue les données concernant les prix pour s'assurer que les prix pratiqués par les brevetés respectent les Lignes directrices du Conseil. Les Lignes directrices sont publiées à l'intérieur du *Compendium des Lignes directrices, des politiques et des procédures*.

Les Lignes directrices tiennent compte des facteurs de détermination des prix nommés à l'article 85 de la *Loi sur les brevets*. Essentiellement, les Lignes directrices exigent ce qui suit :

- que les prix de la plupart des nouveaux produits médicamenteux soient limités de manière à ce que le coût d'une thérapie avec ce médicament ne soit pas supérieur au coût d'une thérapie équivalente utilisant un médicament existant au Canada
- que les prix des produits constituant une découverte ou une amélioration importante d'un médicament existant ne soient pas supérieurs à la médiane des prix pratiqués pour ces mêmes médicaments dans les autres pays industrialisés nommés dans le *Règlement* (Allemagne, États-Unis, France, Italie, Royaume Uni, Suède et Suisse)
- que les augmentations des prix des médicaments existants ne soient pas supérieures aux augmentations de l'indice des prix à la consommation (IPC), et
- que le prix d'un produit médicamenteux breveté ne soit jamais supérieur à la fourchette des prix pratiqués dans d'autres pays.

Nouveaux produits médicamenteux brevetés lancés sur le marché canadien en 1997

Aux fins de l'examen des prix pratiqués en 1997, l'expression «nouveaux produits médicamenteux brevetés» désigne les

médicaments brevetés lancés sur le marché canadien et les médicaments déjà vendus mais dont le premier brevet a été octroyé entre le 1^{er} décembre 1996 et le 30 novembre 1997. En raison de la date limite de présentation des rapports en application du Règlement et de la méthode de calcul des prix de référence, les produits médicamenteux brevetés ou lancés sur le marché en décembre sont comptabilisés dans l'exercice suivant.

En 1997, 98 produits médicamenteux brevetés (DIN), représentant 61 médicaments, ont été lancés sur le marché canadien. Ce nombre est légèrement supérieur à la moyenne de produits médicamenteux brevetés lancés ces dernières années sur le marché canadien. Tous ces nouveaux produits sauf cinq sont destinés à un usage humain. Les produits médicamenteux pour usage vétérinaire ont toujours représenté une mince proportion de l'ensemble des nouveaux produits médicamenteux brevetés.

Les Lignes directrices du Conseil constituent trois catégories de nouveaux produits médicamenteux aux fins de l'examen des prix de lancement.¹²

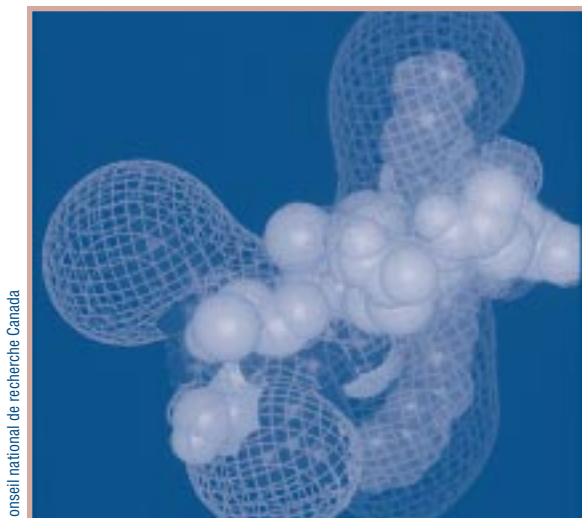
- Catégorie 1 — un nouveau DIN d'une forme pharmaceutique existante ou comparable d'un médicament existant, souvent une nouvelle concentration d'un médicament existant (extension de gamme).
- Catégorie 2 — le premier produit médicamenteux traitant avec efficacité une maladie ou constituant une amélioration importante par rapport aux produits existants, souvent considéré comme une «découverte» ou une «amélioration importante».
- Catégorie 3 — un nouveau produit médicamenteux ou une nouvelle forme posologique d'un médicament existant qui procure tout au plus des bienfaits thérapeutiques minimales ou modestes par rapport aux médicaments existants.

¹² On trouvera les définitions complètes de ces catégories à la section 3 du chapitre 3 du *Compendium des Lignes directrices, des politiques et des procédures*.

Le graphique 16 ventile par catégorie les nouveaux DIN pour usage humain lancés sur le marché entre 1991 et 1997. La proportion de DIN de chaque catégorie a été relativement constante au cours des années. En effet, le nombre de produits médicamenteux de la catégorie 2 représente en règle générale moins de 10 p. 100 de l'ensemble des DIN. En 1997, la catégorie 2 comptait 13 produits médicamenteux, une augmentation par rapport aux années précédentes et qui donne lieu à une analyse plus poussée. Ces 13 DIN représentent six médicaments. Sept de ces DIN (trois médicaments) ont été commercialisés sur le marché canadien bien avant 1997, mais ils n'ont été assujettis à l'examen du CEPMB qu'en 1997 lorsqu'ils ont fait l'objet d'un premier brevet. Par exemple, Eprex est vendu au Canada depuis 1990 alors que le 3TC est vendu depuis 1995. Le tableau 12, à la page 43, ventile par catégorie les produits médicamenteux pour 1997.

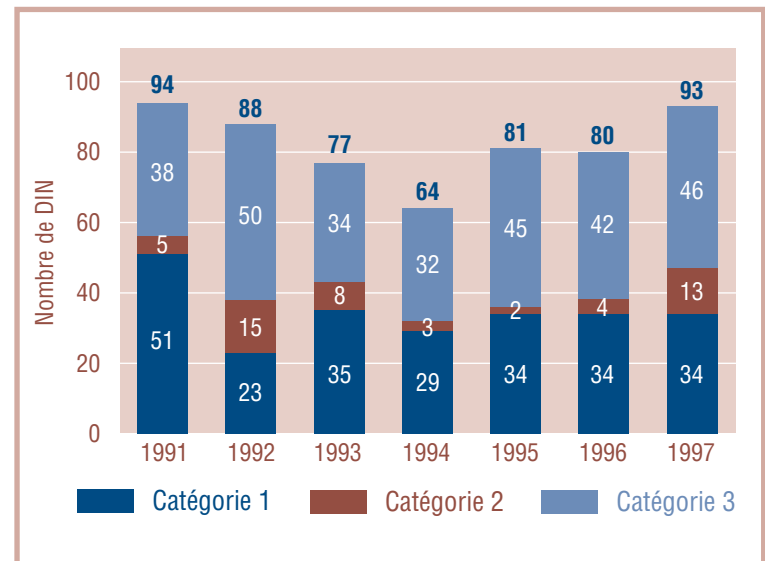
Nouvelles substances actives lancées sur le marché en 1997

Au nombre des nouveaux DIN brevetés pour usage humain lancés sur le marché en 1997, 28 étaient de nouvelles substances actives (NSA), soit sept de plus qu'en 1996 et huit de plus qu'en 1995. De ces 28 nouvelles substances actives, quatre ont été lancées sur le marché canadien avant 1997, mais n'ont reçu leur premier brevet qu'en 1997. Le tableau 3 présente la liste des nouvelles substances actives ainsi que la catégorie à laquelle elles appartiennent.



Conseil national de recherche Canada

Graphique 16 Classification des nouveaux produits médicamenteux brevetés (usage humain)



Source : CEPMB

Une NSA peut représenter plusieurs produits médicamenteux lorsque le produit est commercialisé sous diverses concentrations ou formes posologiques. Ainsi, en 1997, les 28 NSA ont été commercialisées sous 51 présentations (ou DIN).

Les fabricants ont présenté pour dix de ces NSA (20 DIN) une demande de classement dans la catégorie 2 — “Découverte ou amélioration importante”. De ce nombre, cinq ont été inscrites dans la catégorie 2 après étude de la demande par le Groupe consultatif sur les médicaments pour usage humain (GCMUH). Un autre médicament nouveau, le Indinavir (dont la marque de commerce est Crixivan), a été classé dans la catégorie 2 par le GCMUH sans que le breveté ait à soumettre une demande. Les trois inhibiteurs de protéase (Norvir, Crixivan et Invirase) dont la commercialisation a été approuvée en 1996 au Canada pour traiter le VIH ont aussi été classés dans la catégorie 2.

La liste des NSA approuvées par la Direction générale de la protection de la santé (DGPS) n'est pas nécessairement identique à la liste des NSA brevetées du CEPMB. En effet, dans certaines circonstances, un médicament breveté

Au nombre des nouveaux DIN brevetés pour usage humain lancés sur le marché en 1997, 28 étaient de nouvelles substances actives.

peut être vendu en vertu du Programme spécial d'accès avant même d'avoir reçu son Avis de conformité et, dans d'autres, son lancement est retardé même s'il a obtenu son Avis de conformité. Par exemple, 18 des 28 NSA ont obtenu en 1997 l'Avis de conformité de la DGPS, huit l'ont obtenu en 1996, un en 1995 et un également en 1990. Au total, la DGPS a émis en 1997 des avis de conformité pour 42 NSA. Cependant, ces 42 NSA n'ont pas toutes été lancées sur le marché canadien en 1997. De même, les NSA ayant obtenu l'Avis de conformité de la DGPS ne sont pas toutes

assujetties à la compétence du CEPMB. En effet, 24 des 42 NSA approuvées par la DGPS en 1997 sont des médicaments brevetés et quatre autres sont, à la connaissance du CEPMB, en instance d'être brevetés.

Examen des prix des nouveaux produits médicamenteux brevetés en 1997

Les 98 nouveaux produits médicamenteux brevetés (DIN) en 1997 ont été classés de la façon présentée dans le tableau 12. Les prix de

**Tableau 3 Médicaments brevetés lancés sur le marché canadien en 1997
Nouvelles substances actives (usage humain)**

Nom chimique	Marque de commerce	Société	Catégorie	ATC
Nouvelles substances actives introduites en 1997 (NAS)				
ACELLULAR PERTUSSIS VACCINE	ACEL-P	WYETH-AYERST CANADA	3	J07AJ
ANISTREPLASE	EMINASE	ROBERTS PHARMACEUTICAL	3	B01AD
ATORVASTATIN	LIPITOR	WARNER-LAMBERT CANADA	3	C10AA
COAGULATION FACTOR IX	BENEFIX	GENETICS INSTITUTE	2	B02BD
DAPT VACCINE	TRIPACEL	CONNAUGHT LABORATORIES	3	J07AJ
DAPT-IPV VACCINE	QUADRACEL	CONNAUGHT LABORATORIES	3	J07AJ
DAPT-IPV-HIB VACCINE	PENTACEL	CONNAUGHT LABORATORIES	3	J07AG
DESFLURANE	SUPRANE	ZENECA PHARMA INC.	3	N01AB
DOLASETRON MESYLATE	ANZEMET	HOECHST MARION ROUSSEL	3	A04AA
DONEPEZIL HYDROCHLORIDE	ARICEPT	PFIZER CANADA INC.	2	N07AA
EPOPROSTENOL	FLOLAN	GLAXO WELLCOME INC.	3	B01AC
FEXOFENADINE HYDROCHLORIDE	ALLEGRA	HOECHST MARION ROUSSEL	3	R06AX
FORMOTEROL FUMARATE	FORADIL	SANDOZ CANADA	3	R03AC
IRINOTECAN HYDROCHLORIDE	CAMPTOSAR	PHARMACIA & UPJOHN INC.	2	L01XX
LATANOPROST	XALATAN	PHARMACIA & UPJOHN INC.	3	S01EX
LETROZOLE	FEMARA	SANDOZ CANADA	3	L02BG
PANTOPRAZOLE SODIUM	PANTOLOC	SOLVAY KINGSWOOD INC.	3	A02BC
ROPINIROLE HYDROCHLORIDE	REQUIP	SMITHKLINE BEECHAM PHARMA	3	N04BC
ROPIVACAINE HYDROCHLORIDE	NAROPIN	ASTRA PHARMA INC.	3	N01BB
TAZAROTENE	TAZORAC	ALLERGAN INC.	3	D05AX
TECHNETIUM TC-99M TETROFOSMIN	MYOVIEV	AMERSHAM CANADA LTÉE	3	V09AG
TOLCAPONE	TASMAR	HOFFMAN-LA ROCHE LTÉE	3	N04BX
TOPIRAMATE	TOPAMAX	JANSSEN PHARMACEUTICAL	3	N03AX
TOPOTECAN HYDROCHLORIDE	HYCAMTIN	SMITHKLINE BEECHAM	3	L01XX
Premier brevet octroyé (PBO) en 1997				
EPOETIN ALFA	EPREX	JANSSEN PHARMACEUTICAL	2	B03XA
INDINAVIR SULFATE	CRIVAN	MERCK FROSST CANADA	2	J05AE
LAMIVUDINE	3TC	GLAXO WELLCOME INC.	3	J05AB
SAQUINAVIR MESYLATE	INVIRASE	HOFFMAN-LA ROCHE LTÉE	2	J05AE

nouveaux produits respectent dans une proportion de 94 p. 100 les Lignes directrices du Conseil. Par contre, six de ces 98 nouveaux produits sont encore sous examen tandis que deux ont été jugés non conformes aux Lignes directrices du Conseil et font actuellement l'objet d'une enquête.

Brevet en instance

Lorsqu'un médicament en instance d'être breveté a été commercialisé, le Conseil évalue, au moment de l'attribution du brevet, le prix auquel ce médicament a été vendu durant la période avant l'émission du brevet et au cours de laquelle des poursuites en contre-façon peuvent être intentées. Il s'agit habituellement de la date à laquelle la demande de brevet est devenue accessible au public pour consultation. Le Conseil invite les brevetés à le consulter durant la période où le médicament est en instance d'être breveté afin de s'assurer que le médicament n'est pas commercialisé à un prix que le Conseil pourrait juger excessif.

Le 29 avril 1998, le Conseil a accepté un engagement de conformité volontaire pour le Humalog qui était en instance d'être breveté. Les détails sur les circonstances et sur l'engagement de conformité volontaire sont présentés à la page 28 du présent rapport.

Examen des prix des produits médicamenteux existants en 1997

Aux fins du présent rapport, l'expression «médicaments existants» désigne tous les produits médicamenteux brevetés commercialisés au Canada avant 1997. Les Lignes directrices du CEPMB limitent la majoration des prix des médicaments brevetés existants à celle de l'indice des prix à la consommation (IPC). De plus, les prix pratiqués ne peuvent être supérieurs au prix le plus élevé du même produit pratiqué dans les pays nommés dans le *Règlement*.¹³

Au total, 893 produits médicamenteux brevetés étaient offerts sur le marché canadien en 1997.



Santé Canada

Les prix de 880 de ces produits (plus de 98 p. 100) ont été vérifiés et jugés conformes aux Lignes directrices. Le prix d'un produit médicamenteux est considéré conforme aux Lignes directrices du Conseil lorsqu'il n'est pas supérieur au prix maximal autorisé et qu'il ne souscrit pas aux critères qui justifient une enquête.¹⁴ Au moment de la publication du présent rapport, les prix de 13 produits médicamenteux (neuf médicaments) faisaient l'objet d'une enquête. Six de ces 13 produits présentent les mêmes anomalies et sont donc vérifiés simultanément. Dans les sept autres cas, les fabricants ont été saisis de la situation et le Conseil attend leurs commentaires.

Suivi au neuvième rapport annuel

Dans son rapport annuel pour l'exercice 1996, le CEPMB indiquait que huit produits médicamenteux (nouveaux et existants) faisaient l'objet d'un examen concernant leur prix. Pour six de ces huit produits les prix ont été jugés conformes aux Lignes directrices à la lumière des renseignements supplémentaires fournis par leurs fabricants. Quant aux deux autres produits, ils sont encore sous examen et font partie des 13 cas faisant l'objet d'une enquête précédemment mentionnés.

¹³ France, Allemagne, Italie, Suède, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis.

¹⁴ Les critères qui justifient une enquête sont présentés à l'annexe 5 du *Compendium des Lignes directrices, des politiques et des procédures du CEPMB*.

Activités d'application des Lignes directrices

Engagements de conformité volontaire

La Politique de conformité et d'application prévoit que les brevetés peuvent conclure un engagement de conformité volontaire (engagement) lorsque le personnel du Conseil arrive à la conclusion, à la lumière des résultats de son enquête, que le prix d'un médicament est supérieur à ce qu'autorisent les Lignes directrices. L'approbation d'un engagement de conformité volontaire par le président du Conseil ou par le Conseil remplace alors l'avis d'audience qui, autrement, aurait marqué le début de poursuites judiciaires.

En 1997, le Conseil n'a approuvé aucun engagement de conformité volontaire, mais une enquête poussée a mené à un tel engagement en 1998. Les détails de cet engagement sont donnés ci-après.

HUMALOG (insulin lispro)

Eli Lilly Canada Inc.

Le 29 avril 1998, le président du Conseil a approuvé un engagement de conformité volontaire par lequel Eli Lilly Canada Inc. (Lilly) s'engageait à réduire de 23 p. 100 le prix départ-usine du Humalog, qui passait ainsi de 30 \$ à 23 \$.

Le 14 mars 1998, le Conseil a publié dans la Gazette du Canada un avis public confirmant qu'il avait reçu un engagement de conformité volontaire de Eli Lilly Canada Inc. concernant le prix du Humalog. Dans cet avis, le Conseil mentionnait que son personnel lui avait recommandé d'approuver l'engagement de conformité volontaire proposé par Eli Lilly Inc. Les ministres responsables de la santé des provinces et des territoires du Canada et autres parties intéressées étaient invités à soumettre leurs commentaires sur la pertinence de cet engagement, de ses conditions et de ses dispositions.

Contexte

Le Humalog, approuvé par Santé Canada, est un analogue de l'insuline humaine à action immédiate. Ce médicament est administré aux personnes souffrant de diabète sucré qui doivent prendre de l'insuline pour maintenir l'homéostasie normale du glucose. Lilly, qui a présenté une demande de brevet canadien en 1990, s'attend à recevoir son brevet d'ici la fin de 1998.

Essentiellement, Lilly s'engageait à réduire d'environ 23 p. 100 le prix courant de son médicament de manière à ce que le ratio entre les prix du Humalog et de l'insuline régulière soit le même que celui des autres pays de comparaison.

De plus, l'engagement prévoyait un remboursement de toutes les recettes excédentaires perçues par Lilly sous forme d'un mécanisme de distribution sans frais du médicament aux patients déjà traités avec celui-ci.

Mémoires reçus

Le Conseil a reçu des mémoires des ministres responsables de la santé de six provinces ou de leurs représentants. Ces provinces sont l'Alberta, la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, l'île-du-Prince-Édouard, le Québec et la Saskatchewan. Des mémoires ont également été soumis par l'Association canadienne du diabète et par Novo Nordisk Canada Inc.

La plupart des parties intéressées ont donné leur aval à la réduction de prix proposée et à la méthode utilisée pour déterminer le prix maximal réputé non excessif.

Cependant, tous les mémoires désapprouvaient la méthode de remboursement des recettes excédentaires proposée, à savoir la distribution gratuite du produit aux patients à qui ce médicament avait été administré.

L'engagement modifié

Le 24 avril 1998, Lilly a soumis un nouvel engagement de conformité volontaire suggérant une autre méthode de remboursement de ses recettes excédentaires. Dans le nouvel engagement, Lilly proposait de rembourser toutes les recettes excédentaires perçues en date du 31 décembre 1997, ce qui représente un montant de 666 824 \$. Dans la mesure où des recettes excédentaires auront aussi été perçues en 1998, avant la réduction du prix, d'autres réductions de prix seront pratiquées en 1998 afin que le prix moyen de l'Humalog ne soit pas supérieur au prix maximal jugé non excessif qui est de 22,1072 \$.

Décision

Après analyse de tous les mémoires présentés par les parties intéressées et de l'engagement de conformité volontaire modifié soumis par Lilly, le président du Conseil a accepté l'engagement de conformité volontaire de Lilly, dans sa version modifiée, le 29 avril 1998.

Même si le Conseil partageait la position de certaines parties intéressées selon laquelle le prix du Humalog devait être davantage réduit, il est arrivé à la conclusion que l'engagement de conformité volontaire modifié respectait les dispositions de la *Loi sur les brevets* ainsi que de sa Politique de conformité et d'application. Cet engagement établit en effet une base raisonnable à partir de laquelle peut être calculé le prix maximal jugé non excessif du Humalog conformément aux facteurs mentionnés à l'alinéa (1) de l'article 85 de la *Loi sur les brevets*. De plus, l'engagement modifié se traduira par une réduction immédiate du prix du Humalog et par un remboursement des recettes excédentaires perçues d'une manière qui respecte le point de vue exprimé dans les mémoires soumis par les parties intéressées.

L'acceptation de l'engagement de conformité volontaire tient compte de circonstances particulières du médicament Humalog et de son contexte à l'intérieur du marché international des analogues de l'insuline humaine. Ce cas exceptionnel ne justifie pas un examen ou une modification des Lignes directrices du Conseil sur les prix qui continuent de régir les médicaments assujettis à la compétence du Conseil.

Utilisation du montant versé au Gouvernement du Canada

En vertu de la *Loi sur les brevets*, le Conseil ne peut décider de l'utilisation qui sera faite des sommes versées au gouvernement du Canada en remboursement des recettes excessives. En vertu de l'article 103 de la Loi, les ministres de la santé du Canada ont donné leur accord de principe pour que les fonds reçus par suite d'ordonnances du Conseil et d'engagements de conformité volontaire soient distribués entre les provinces au prorata de leur population. Ils ont également convenu que ces sommes devaient être utilisées pour des objectifs de nature pharmaceutique.

Dans le présent cas, l'Association canadienne du diabète a demandé que les sommes ainsi versées aux gouvernements soient utilisées pour la lutte contre le diabète. Le Conseil a saisi les gouvernements de cette recommandation.

Le Conseil distribue des copies de l'engagement de conformité volontaire, de l'avis public et de ses motifs par le truchement de la Secrétaire du Conseil et de son site Web dont l'adresse est <http://www.pmprb-cepmb.gc.ca>.

Le Conseil a invité les parties intéressées à soumettre leurs commentaires avant d'accepter une proposition d'engagement de conformité volontaire de réduire le prix du Humalog.

Le ratio des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes du secteur de la production de médicaments brevetés s'est élevé à 11,5 p. 100 en 1997.

Analyse des dépenses de recherche-développement (R-D)

Suite à l'adoption en 1987 des modifications à la *Loi sur les brevets*, l'Association canadienne de l'industrie du médicament (ACIM) s'est publiquement engagée à ce que ses membres portent d'ici 1996 leurs dépenses de recherche-développement à 10 p. 100 des recettes qu'ils tirent de leurs ventes.

Aux termes de la *Loi sur les brevets*, le CEPMB doit exercer une surveillance et faire rapport des dépenses annuelles de recherche-développement des brevetés. Le Conseil ne peut toutefois décider du type de recherche qui est effectuée ni de la valeur des dépenses de R-D des brevetés. La Loi prévoit que le CEPMB doit faire rapport de la valeur des dépenses annuelles de R-D dans le domaine pharmaceutique par rapport aux recettes tirées des ventes de produits médicamenteux ainsi que des dépenses de R-D de l'ensemble du secteur. Dans le cas des titulaires de brevets pris individuellement, le calcul tient compte de

toutes les recettes des ventes de médicaments au Canada, y compris des recettes découlant d'ententes de production sous licence.

Sources des données

Toutes les sociétés qui ont fait rapport au CEPMB de leurs ventes de médicaments brevetés en 1997 devaient également produire un rapport sur leurs activités de R-D pour la même année conformément au *Règlement sur les médicaments brevetés (Règlement)*. Seules les sociétés qui détiennent des brevets canadiens pour un médicament commercialisé au Canada sont tenues en vertu de la Loi sur les brevets de présenter un rapport sur leurs dépenses de R-D. Étant donné que de nouveaux brevets sont accordés chaque année et que d'autres arrivent à échéance, la liste des sociétés qui sont tenues de présenter un rapport sur leurs activités de R-D varie d'année en année.

En 1997, 75 sociétés pharmaceutiques, dont 35 étaient membres de l'ACIM, ont soumis un rapport sur leurs activités de R-D. Les

Tableau 4 Dépenses totales* de R-D et ratios des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes, 1988-1997

Année	Nombre de sociétés déclarantes	Dépenses totales de R-D* (en millions \$)	Variation par rapport à l'année précédente (%)	Total des recettes (en millions \$)	Variation depuis l'exercice précédent (%)	Ratio des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes	
						Tous les brevetés (%)	Brevetés membres de l'ACIM (%)
1997	75	725,1	9,0	6 288,4	7,4	11,5	12,9
1996	72	665,3	6,4	5 857,4	9,9	11,4	12,3
1995	71	625,5	11,5	5 330,2	7,5	11,7	12,5
1994	73	561,1	11,4	4 957,4	4,4	11,3	11,6
1993	70	503,5	22,1	4 747,6	14,0	10,6	10,7
1992	71	412,4	9,6	4 164,4	6,9	9,9	9,8
1991	65	376,4	23,2	3 894,8	18,1	9,7	9,6
1990	65	305,5	24,8	3 298,8	11,0	9,3	9,2
1989	66	244,8	47,4	2 973,0	9,4	8,2	8,1
1988	66	165,7	-	2 718,0	-	6,1	6,5

* Les dépenses totales comprennent les subventions des gouvernements fédéral et provinciaux, les dépenses d'immobilisations et l'amortissement autorisé.

Source : CEPMB

données recueillies dans ces rapports constituent la base du présent rapport. La valeur totale des dépenses de R-D des 35 membres de l'ACIM a totalisé 657,4 millions de dollars en 1997 ou 90,7 p. 100 de la valeur totale des dépenses de R-D du secteur des produits pharmaceutiques brevetés. Les recettes tirées des ventes ont totalisé 5 098,2 millions, représentant 81,1 p. 100 de recettes que l'ensemble du secteur a tirées des ventes.

Dépenses de R-D

En vertu du *Règlement*, les brevetés ne doivent déclarer que les dépenses de R-D qui auraient été admissibles au crédit d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* dans sa version du 1^{er} décembre 1987. Les dépenses engagées pour la recherche de marché, la promotion des ventes, le contrôle de la qualité ou les essais individuels et la collecte de données ne sont pas admissibles au crédit d'impôt à l'investissement et **ne doivent pas** être comptabilisées dans les dépenses déclarées au CEPMB. Les dépenses totales de R-D comprennent les dépenses courantes, les dépenses d'immobilisations et l'amortissement autorisé.

Recettes tirées des ventes

En 1997, les 75 brevetés ayant produit un rapport sur leurs activités de R-D ont déclaré globalement 6,3 milliards de dollars de recettes tirées de leurs ventes de produits médicamenteux brevetés et non brevetés au Canada, soit 7,4 p. 100 de plus qu'en 1996. Les redevances d'ententes de production sous licence ont représenté moins de 1 p. 100 de cette somme.

Ratios des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes

Le ratio des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes du secteur de la production de médicaments brevetés s'est



Conseil national de recherche Canada

élevé à 11,5 p. 100 en 1997, alors qu'il était de 11,4 p. 100 en 1996. Le ratio des 35 sociétés pharmaceutiques membres de l'ACIM a été de 12,9 p. 100 en 1997, une augmentation par rapport au ratio de 1996 qui se situait à 12,3 p. 100.

Tel que le révèle le tableau 5, 18 (24,0 p. 100) des 75 sociétés pharmaceutiques ayant présenté un rapport au CEPMB n'ont fait aucune R-D en 1997 alors que ce nombre était de 11 en 1996. Les recettes tirées des ventes de ces dernières sociétés ont totalisé 335,2 millions de dollars en 1997, ce qui représente 5,3 p. 100 des recettes totales tirées des ventes de produits pharmaceutiques brevetés. La catégorie des sociétés pharmaceutiques dont le ratio des dépenses de R-D par rapport aux ventes se situe entre 0 et 10 p. 100 a enregistré en 1997 une diminution quant à leur nombre et aux recettes tirées des ventes. Le Conseil a dénombré dans cette catégorie 32 sociétés dont les ventes ont totalisé 1 879,8 millions de dollars alors que ce nombre était de 34 en 1996 avec des ventes totalisant 2 000,4 millions de dollars. La valeur totale des recettes tirées des ventes des sociétés dont le ratio des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes est supérieur à 10 p. 100 a augmenté de 8,8 p. 100 et est ainsi passée de 3 744,6 millions de dollars en 1996 à 4 073,4 millions en 1997, mais le nombre de sociétés appartenant à ce groupe a diminué de 7,4 p. 100.

Tableau 5 Variations des ratios des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes par nombre de sociétés déclarantes et par la valeur totale des recettes tirées des ventes

Variations des ratios R-D/Ventes	1997			1996			Variation en % - nombre de sociétés déclarantes 1997/1996	Variation en % - total des recettes 1997/1996
	Nombre de sociétés déclarantes	Total des recettes (\$M)	%	Nombre de sociétés déclarantes	Total des recettes (\$M)	%		
0 %	18	335,2	5,3	11	112,4	1,9	63,6	198,2
0 % - 10 %	32	1 879,8	29,9	34	2 000,4	34,2	-5,9	-6,0
>10 %	25	4 073,4	64,8	27	3 744,6	63,9	-7,4	8,8
Total	75	6 288,4	100	72	5 857,4	100	4,2	7,4

Source : CEPMB

Selon le tableau 4, les brevetés ont déclaré en 1997 de dépenses de R-D totalisant 725,1 millions de dollars, soit 9,0 p. 100 de plus qu'en 1996. Les dépenses courantes se sont élevées à 679,2 millions de dollars ou à 93,7 p. 100 des dépenses totales de R-D. Les dépenses d'immobilisations et d'amortissement autorisées ont représenté respectivement 4,9 et 1,4 p. 100 des dépenses totales de R-D.

Le tableau 6 ventile les dépenses courantes de R-D en 1997 selon le type de recherche, à savoir la recherche fondamentale, la recherche appliquée et autre R-D admissible. La valeur totale des dépenses courantes de R-D a augmenté de 7,8 p. 100 en 1997.

Les dépenses de recherche fondamentale se sont élevées à 140,4 millions de dollars ou à 20,7 p. 100 du total. La recherche fondamentale désigne les travaux effectués pour faire avancer la connaissance scientifique sans application spécifique en vue. La part du lion des dépenses de R-D a encore été réservée à la

recherche appliquée qui a accaparé 421,3 millions de dollars ou 62,0 p. 100 de l'ensemble des dépenses de recherche-développement. La recherche appliquée, qui vise pour sa part une application pratique, s'intéresse aux procédés de fabrication, aux essais précliniques ainsi qu'aux essais cliniques. Les essais cliniques accaparent 333,7 millions de dollars ou 79,2 p. 100 de l'ensemble des dépenses de recherche appliquée, les processus de fabrication retenant 51,0 millions de dollars ou 12,1 p. 100 des dépenses totales et les essais précliniques, 36,6 millions de dollars ou 8,7 p. 100 du total. Les dépenses au titre "autre R-D admissible" ont été engagées pour préparer les rapports exigés par la réglementation sur les médicaments, les études sur la biodisponibilité et la phase IV des essais cliniques.

Le graphique 17 illustre la répartition des dépenses courantes de R-D selon le type de recherche pour la période de 1988 à 1997. Le graphique 18 présente la part des dépenses courantes de R-D de chaque type de recherche pour ces mêmes années.

Tableau 6 Dépenses courantes* de R-D selon le type de recherche, 1996 et 1997

Type de recherche	1997		1996		Variation des dépenses en % 1997/1996
	(en millions de \$)	%	(en millions de \$)	%	
Fondamentale	140,4	20,7	136,6	21,7	2,8
Appliquée	421,3	62,0	396,4	62,9	6,3
Autre R-D admissible	117,5	17,3	97,1	15,4	21,0
Total	679,2	100	630,1	100	7,8

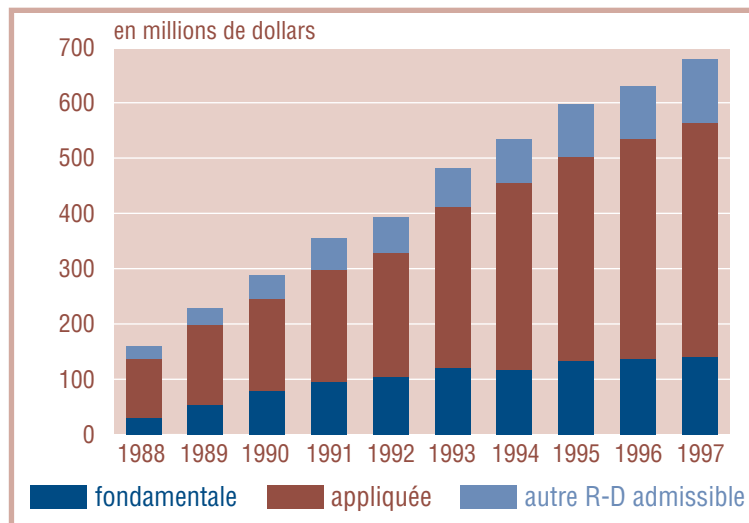
* Les dépenses courantes ne comprennent pas les dépenses d'immobilisations ni l'amortissement autorisé.

Source : CEPMB

Même si les dépenses de recherche fondamentale ont augmenté de 2,8 p. 100 en 1997, la part de ce type de recherche par rapport à l'ensemble de dépenses de R-D a continué de diminuer, passant de 21,7 p. 100 qu'elle était en 1996 à 20,7 p. 100 en 1997.

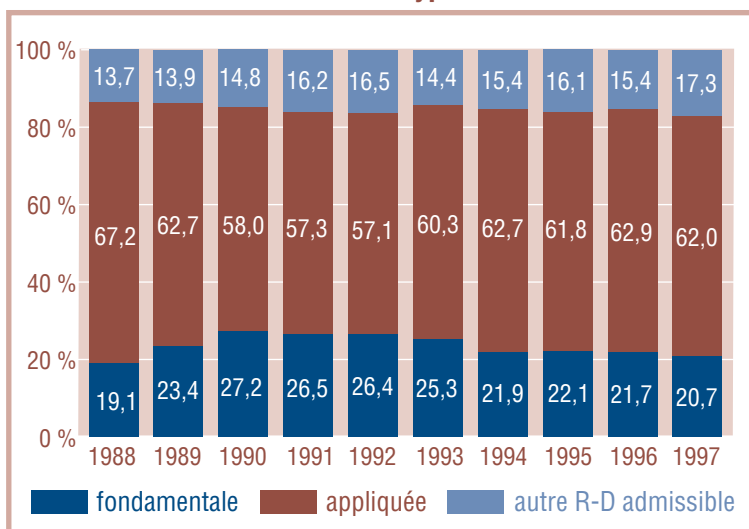
Les titulaires de brevets pharmaceutiques peuvent inclure dans leurs dépenses de R-D la recherche qu'ils effectuent eux-mêmes à l'interne ainsi que la recherche qu'ils font effectuer à l'externe, notamment par des universités, des hôpitaux et autres fabricants. Le tableau 7 présente les dépenses courantes de R-D selon les milieux de recherche et distingue les dépenses encourues à l'interne de celles encourues à l'externe. La plupart des activités de R-D ont été effectuées par les brevetés eux-mêmes. En 1997, 55,3 p. 100 des dépenses de R-D ont été engagées pour la recherche effectuée directement par les brevetés alors que cette proportion se situait à 55,6 p. 100 en 1996. Les dépenses de R-D effectuées par des universités et des hôpitaux ont diminué de 2,8 p. 100 par rapport à 1996, pour se situer à 142,7 millions de dollars. Les dépenses de R-D engagées par d'autres sociétés pour le compte des brevetés ont enregistré une augmentation, passant de 70,3 millions de dollars en 1996 à 79,4 millions en 1997, ce qui représente une augmentation de 12,9 p. 100. Le milieu de recherche "autres" a enregistré l'augmentation la plus importante. Ce milieu de recherche englobe les personnes et les organismes tels que les cliniques privées ainsi que les gouvernements fédéral et provinciaux. Cette catégorie de dépenses a enregistré une augmentation de 30,3 p. 100 en 1997.

Graphique 17 Dépenses courantes de R-D selon le type de recherche 1988-1997



Source : CEPMB

Graphique 18 Ventilation des dépenses courantes de R-D selon le type de recherche 1988-1997



Source : CEPMB

Tableau 7 Dépenses courantes* de R-D selon les milieux de recherche, 1996 et 1997

Milieu de recherche	1997		1996		Variation en % 1997 / 1996
	(en millions \$)	%	(en millions \$)	%	
À l'interne					
Brevetés	375,8	55,3	350,6	55,6	7,2
À l'externe					
Universités et hôpitaux	142,7	21,0	146,8	23,3	-2,8
Autres sociétés	79,4	11,7	70,3	11,2	12,9
Autres	81,3	12,0	62,4	9,9	30,3
Total	679,2	100	630,1	100	7,8

* Les dépenses courantes ne comprennent pas les dépenses d'immobilisations ni l'amortissement autorisé.

Source : CEPMB

Tableau 8 Dépenses totales* de R-D selon l'origine des fonds, 1996 et 1997

Origine des fonds	1997		1996		Variation en % 1997 / 1996
	(en millions \$)	%	(en millions \$)	%	
Sociétés pharmaceutiques	712,1	98,2	654,4	98,4	8,8
Gouvernements fédéral ou provinciaux	7,3	1,0	4,7	0,7	55,3
Autres	5,7	0,8	6,2	0,9	-8,1
Total	725,1	100	665,3	100	9,0

* Les dépenses totales comprennent les dépenses d'immobilisations et l'amortissement autorisé.

Source : CEPMB

Tableau 9 Dépenses courantes* de R-D selon la région géographique, 1996 et 1997

Région géographique	1997		1996		Variation en % 1997 / 1996
	(en millions \$)	%	(en millions \$)	%	
Provinces atlantiques	16,0	2,4	11,0	1,8	45,5
Québec	290,6	42,8	264,7	42,0	9,8
Ontario	296,6	43,7	286,1	45,4	3,7
Provinces de l'Ouest	76,0	11,2	68,3	10,8	11,3
Yukon et T. N.-O	0,17	0,0	0,0	0,0	n/a
Total	679,41¹	100	630,1	100	7,8

* Les dépenses courantes ne comprennent pas les dépenses d'immobilisations ni l'amortissement autorisé.

1 Données peuvent ne pas correspondre, les chiffres ayant été arrondis. Pour de plus amples renseignements concernant la ventilation des dépenses par province, consulter le tableau 11.

Source : CEPMB

En 1997, comme pour les exercices précédents, la plupart des activités de R-D menées par les brevetés étaient financées à l'interne.

Le tableau 8 révèle que plus de 98 p. 100 des activités de recherche-développement menées en 1997 par les brevetés étaient financées à l'interne et par des sociétés associées. La participation gouvernementale a augmenté à 1,0 p. 100 tandis que la participation de la catégorie «autres» a légèrement diminué pour se situer à 0,8 p. 100.

En 1997, les dépenses de R-D ont augmenté dans toutes les régions. Les augmentations les plus marquées ont été enregistrées dans les provinces atlantiques et de l'Ouest, dans des proportions respectives de 45,5 et 11,3 p. 100. La répartition des dépenses de R-D selon les régions est demeurée sensiblement la même en 1997. Selon le tableau 9, près de 90 p. 100 de l'ensemble des dépenses recherche-développement sont engagées en Ontario et au Québec. Le tableau 11, qui apparaît à la page 37, présente les dépenses courantes de R-D par province et par milieu de recherche pour l'année 1997.

Tableau 10 Ratios des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes, par breveté¹, 1996 et 1997

Sociétés	Ratio R-D/Ventes (%)	
	1997	1996
3M Pharmaceuticals, 3M Canada Inc.	2,3	2,0
Abbott, Laboratoires, Limitée	1,7	1,9
Alcon Canada Inc.	0,0	0,02
Allergan Inc.	7,2	15,6
Alpha Therapeutic Corporation	0,0	0,0
Altimed Pharmaceuticals Company	0,0	0,0
Amersham Canada Ltée	2,9	1,2
Amgen Canada Inc.	79,9 ²	99,9 ²
Astra Pharma Inc.	12,1	13,9
Ayerst, Laboratoires vétérinaires	0,0	0,8
Baxter Corporation	0,2	0,2
Bayer Inc.	8,3	8,7
Bayer Inc., Agriculture Division	4,5	4,7
Berlex Canada Inc.	10,3	8,0
Block Drug Company (Canada) Ltd.	0,0	0,0
Boehringer Ingelheim (Canada) Ltd.	46,4	37,3
Boehringer Mannheim Canada Ltée	5,7	8
Bracco Diagnostics Canada Inc.	0	0
Bristol-Myers Squibb, Groupe pharmaceutique	10,5	11,9
Canderm Pharmacal Ltée	3,0	2,5
Cangene Corporation	183,6 ²	271,5 ²
Carter-Horner Inc. (auparavant Frank W. Horner Inc.)	6,2	6,0
CIBA Vision Canada Ltée	1,8	3
Colgate Oral Pharmaceuticals (aucun brevet en 1996)	0,0	
Dahi Animal Health Inc.	0,0	0,0
Dermik Laboratories Canada Inc.	0,0	0,0
Draxis Health Inc.	5,3	10,9
Du Pont Merck Pharma Inc.	8,3	9,4
Eli Lilly Canada Inc. (inclus Elanco Animal Health Division)	15,2	12,2
Fabrigen Inc.	0,0	0,0
Ferring Inc.	3,9	2,5
Fournier Pharma Inc.	10,3	11,1
Fujisawa Canada Inc.	14,0	17,9
Galderma Canada Inc.	0,0	0,0
GenDerm Canada Inc.	1,2	0,9
Genetics Institute Inc. (aucun brevet en 1996)	0,0	
Glaxo Wellcome Inc.	12,9	11,5
Hoechst Marion Roussel Canada Inc.	20,9	15,1
Hoffmann-La Roche Ltée	9,4	10,2
ICN Canada Ltée	4,8	7,0
Immuno (Canada) Ltd.	0,0	0,8
Janssen-Ortho Inc.	13,6	10,6
Johnson & Johnson Merck	0,0	0,05
Les Laboratoires Léo Canada Ltée	8,5	8,7

suite

Tableau 10 suite

Sociétés	Ratio R-D/Ventes (%)	
	1997	1996
Ligand Pharmaceuticals	48,0 ²	98,8 ²
Liposome Company Inc.	5,0	0,0
Mallinckrodt Medical Inc.	1,1	1,3
Mallinckrodt Veterinary Inc.	3,5	1,3
McNeil Consumer Products Company	1,9	2,5
Merck Frosst Canada Inc.	13,1	14,4
Nextar Pharmaceuticals Inc.	0,0	0,0
Novartis Animal Health Canada Inc.	0,3	4
Novartis Consumer Health Canada Inc.	2,9	5
Novartis Pharmaceuticals Canada Inc.	10,7	6
Novo Nordisk Canada Inc.	0,5	1,4
Nycomed (Canada) Inc. (aucun brevet en 1996)	0,0	
Organon Canada Ltée	2,0	2,2
Pasteur Mérieux Connaught Canada ⁷	70,0	68,8
Pfizer Canada Inc.	12,5	11,3
Pharmacia Upjohn Inc.	11,0	11,6
Procter & Gamble Pharmaceuticals Canada, Inc.	10,2	14,1
Purdue Frederick	6,4	7,9
Rhône-Poulenc Rorer Canada Inc.	11,0	10,1
Roberts Pharmaceutical Canada Inc. (aucun brevet en 1996)	0,0	
Sanofi Winthrop	13,6	11,8
Schering Canada Inc.	13,2	7,1
Searle Canada Inc.	11,4	6,2
SmithKline Beecham Pharma Inc.	10,0	9,0
Solvay Kingswood Inc.	9,3	14,2
Warner-Lambert Canada Inc. (Parke-Davis)	12,0 ⁸	17,6
Warner-Wellcome Consumer Health Products	2,0	2,4
Westwood-Squibb	0,7	0,5
Wyeth-Ayerst Canada Inc.	13,1	12,6
Yamanouchi Pharmaceutical Co., Ltd.	0,0	0,0
Zeneca Pharma Inc.	7,6	7,6

1 Les recettes tirées des redevances sont comprises dans le ratio de chaque société, mais elles sont soustraites lorsqu'il y a lieu du total pour l'ensemble du secteur afin d'éviter la double comptabilisation. Les subventions des gouvernements fédéral et provinciaux ne sont pas comptabilisées dans les dépenses utilisées pour le calcul des ratios des dépenses de R-D de chaque société par rapport aux recettes tirées des ventes, mais elles le sont dans les statistiques pour l'ensemble des brevetés. La liste des sociétés qui ont soumis un rapport sur les prix de leurs médicaments n'est pas identique à celle des sociétés qui ont soumis un rapport sur leurs activités de R-D à cause des différences au niveau des modalités de rapport entre les brevetés et leurs sociétés affiliées ou les détenteurs d'une licence de production.

2 Ces ratios ont été vérifiés auprès de l'entreprise intéressée et sont attribuables au fait que la R-D a été financée par des sociétés associées.

3 Auparavant sous CIBA-Geigy Canada Ltée. Le ratio des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes de CIBA-Geigy Canada Ltée était de 7,6 p. 100 en 1996.

4 Sandoz Canada Inc. et CIBA-Geigy Canada Ltée ont fusionné en 1997. Le ratio des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes de Sandoz Canada Inc. était 12,0 p. 100 en 1996 et celui de CIBA-Geigy Canada Ltée, 7,6 p. 100. Novartis Animal Health Canada Inc. comprend les produits vétérinaires vendus auparavant par Ciba-Geigy Canada Ltée.

5 Sandoz Canada Inc. et CIBA-Geigy Canada Ltée ont fusionné en 1997. Le ratio des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes de Sandoz Canada Inc. était 12,0 p. 100 en 1996 et celui de CIBA-Geigy Canada Ltée, 7,6 p. 100. Novartis Consumer Health Canada Inc. distribue en vente libre des produits médicamenteux auparavant distribués par Sandoz Canada Inc. et CIBA-Geigy Canada Ltée.

6 Sandoz Canada Inc. et CIBA-Geigy Canada Ltée ont fusionné en 1997. Le ratio des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes de Sandoz Canada Inc. était 12,0 p. 100 en 1996 et celui de CIBA-Geigy Canada Ltée, 7,6 p. 100. Novartis Pharmaceuticals Canada Inc. distribue des produits médicamenteux pour usage humain vendus sous ordonnance auparavant distribués par Sandoz Canada Inc. et CIBA-Geigy Canada Ltée.

7 Auparavant appelé Laboratoires Connaught Limitée.

8 Warner-Lambert Canada Inc. (Parke-Davis) a acquis Jouvenal Inc. en 1997. Le ratio des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes de Jouvenal Inc. était de 2,8 p. 100 en 1996.

Source : CEPMB

Tableau 11 Dépenses courantes de R-D par province et par milieu de recherche, 1997

Province		Milieux de recherche					Total	Variations des dépenses
		Brevetés	Autres sociétés	Universités	Hôpitaux	Autres		
Terre-Neuve	\$(000) %	831,94 29,1	211,24 7,4	681,19 23,8	761,33 26,6	373,64 13,1	2 859,32 100	0,42
Île-du-Prince-Édouard	\$(000) %	84,14 24,6	22,30 6,5	121,15 35,4	5,04 1,5	109,93 32,1	342,56 100	0,05
Nouvelle-Écosse	\$(000) %	1 325,43 12,8	947,36 9,1	2 703,19 26,1	3 700,90 35,7	1 699,88 16,4	10 376,76 100	1,53
Nouveau-Brunswick	\$(000) %	127,10 5,3	661,99 27,7	189,55 7,9	724,76 30,4	683,75 28,6	2 387,15 100	0,35
Québec	\$(000) %	185 502,21 63,8	41 489,24 14,3	8 411,60 2,9	23 905,16 8,2	31 247,54 10,8	290 555,75 100	42,78
Ontario	\$(000) %	174 089,80 58,7	25 798,85 8,7	15 945,84 5,4	45 264,76 15,3	35 476,60 12,0	296 575,84 100	43,66
Manitoba	\$(000) %	5 705,95 45,2	663,17 5,3	1 519,92 12,1	3 218,54 25,5	1 504,55 11,9	12 612,14 100	1,86
Saskatchewan	\$(000) %	544,12 8,5	703,44 11,0	2 175,99 34,1	1 606,29 25,2	1 345,82 21,1	6 375,66 100	0,94
Alberta	\$(000) %	3 714,49 11,8	6 122,33 19,4	9 935,44 31,5	5 721,53 18,1	6 041,68 19,2	31 535,46 100	4,64
Colombie-Britannique	\$(000) %	3 870,69 15,2	2 609,01 10,2	7 845,53 30,8	8 282,76 32,5	2 849,45 11,2	25 457,44 100	3,75
Yukon et T.N.-O	\$(000) %	1,96 1,2	163,65 97,4	2,21 1,3	0,00 0,0	0,22 0,1	168,04 100	0,02
Canada	\$(000) %	375 797,82 55,3	79 392,57 11,7	49 531,61 7,3	93 191,07 13,7	81 333,06 12,0	679 246,12 100	100

- Le pourcentage inscrit sous chaque catégorie de R-D correspond au pourcentage de toutes les dépenses encourues dans cette catégorie dans cette province.
- Les dépenses présentées en pourcentage du total correspondent au pourcentage des dépenses de R-D dans cette province en comparaison avec le total des dépenses de R-D pour l'ensemble du Canada.
- Les totaux des colonnes horizontales et verticales peuvent ne pas correspondre, certains nombres ayant été arrondis.
- Dépenses courantes plus dépenses d'immobilisations (équipement + amortissement) = Total des dépenses de R-D.

Source : CEPMB

Glossaire

Note au lecteur : Le glossaire qui suit a été préparé dans le but de faciliter votre compréhension. Pour de plus amples explications et définitions, veuillez consulter la *Loi sur les brevets*, le *Règlement sur les médicaments brevetés* et le Compendium des Lignes directrices, des politiques et des procédures ou, encore, communiquer directement avec le CEPMB.

ATC : Système de classification Anatomique Thérapeutique Chimique qui distingue les produits médicamenteux selon leur site d'action et leurs caractéristiques thérapeutiques ou chimiques. Ce système est utilisé pour la sélection de médicaments de comparaison aux fins de l'examen des prix.

Avis de conformité (AC) : Avis donné par la Direction générale de la protection de la santé de Santé Canada en vertu de l'article C.08.004 du *Règlement sur les aliments et drogues*. L'émission de cet avis confirme que le médicament respecte les normes prescrites par Santé Canada pour usage humain et vétérinaire et que sa vente est autorisée sur le marché canadien.

Brevet : Instrument émis par le Commissaire des brevets sous forme de lettres patentes conférant à l'inventeur un monopole pour une période limitée. Le brevet donne à son titulaire le droit exclusif de fabriquer, de vendre ou d'exploiter l'invention faisant l'objet du brevet pendant toute la durée de celui-ci.

Breveté ou titulaire du brevet : Désigne aux termes de l'article 79(1) de la *Loi sur les brevets*, "La personne ayant pour le moment droit à l'avantage d'un brevet pour une invention liée à un médicament, ainsi que quiconque était titulaire d'un brevet pour une telle invention ou exerce ou a exercé les droits d'un titulaire dans un cadre autre qu'une licence prorogée en vertu du paragraphe 11(1) de la *Loi de 1992 modifiant la Loi sur les brevets*."

Certificat de décision préalable : Certificat révocable émis à la demande d'un breveté en vertu de l'article 98(4) de la *Loi sur les brevets* lorsque le Conseil estime que le prix pratiqué ou proposé n'est pas supérieur au prix maximal qu'autorisent ses Lignes directrices.

Cession d'un brevet : Avis donné par le breveté au Commissaire des brevets l'informant qu'il renonce irrévocablement à ses droits de propriété à l'égard du brevet en cause et qu'il cède ses droits au domaine public. (Bulletin du CEPMB, n° 15, janvier 1995, p. 4).

Dépenses de R-D : Aux termes de la version de 1994 du *Règlement sur les médicaments brevetés*, et plus particulièrement de ses articles 5 et 6, la recherche-développement s'entend des activités qui auraient été considérées admissibles au crédit d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* dans sa version en vigueur le 1^{er} décembre 1987.

Drogue de recherche : Médicament approuvé par Santé Canada aux fins d'une évaluation clinique (c.-à-d. essais sur des humains), mais dont la vente pour l'indication à l'étude n'est pas encore autorisée.

Engagement de conformité volontaire : Engagement écrit pris par le breveté d'ajuster le prix de son médicament pour le rendre conforme aux Lignes directrices du Conseil concernant les prix excessifs (voir chapitre 1 du Compendium des Lignes directrices, des politiques et des procédures). La politique de conformité et d'application du Conseil (voir chapitre 2, section 7) prévoit que le Président ou le Conseil peut, plutôt que d'émettre un avis d'audience, approuver un engagement conforme aux exigences de la *Loi sur les brevets* et aux politiques du Conseil et servant les intérêts du grand public. Le Conseil doit rendre publics tous les engagements ainsi approuvés.

Ingrédient actif : Substance chimique responsable de l'effet pharmacologique d'un produit médicamenteux.

Licence obligatoire : Licence émise par le Commissaire des brevets qui permet à son titulaire d'importer, de fabriquer, d'utiliser ou de vendre une invention brevetée relative à un médicament. Cette licence est accordée en vertu de l'article 39(4) de la *Loi sur les brevets* repris dans le paragraphe 11(1) de la *Loi de 1992 modifiant la Loi sur les brevets*. Le montant des redevances que le titulaire de la licence doit verser au titulaire du brevet est déterminé par le Commissaire des brevets qui établit les conditions des licences en vertu de l'article 39(5) de la *Loi sur les brevets*. À l'exception des licences obligatoires attribuées avant le 20 décembre 1991, qui demeurent en vigueur en vertu de l'article 11(1) de la *Loi sur les brevets*, les licences attribuées après cette date n'ont plus aucune valeur.

Licence volontaire : Entente contractuelle entre le titulaire du brevet et le détenteur de la licence en vertu de laquelle ce dernier peut exploiter une invention brevetée ou exercer ses droits en relation avec le brevet moyennant une compensation monétaire (par ex. redevances sous forme de pourcentage de la valeur des ventes effectuées par le détenteur de la licence).

Médicament : Toute substance ou tout mélange de substances qui est appliqué ou administré *in vivo* pour faciliter le diagnostic, le traitement, l'atténuation ou la prévention d'une maladie, de symptômes, de troubles ou d'états physiques anormaux, ou pour modifier des fonctions organiques chez les humains ou les animaux. Cette substance ou ce mélange de substances peut avoir été produit biologiquement, chimiquement ou autrement.

Pour être plus précis, cette définition comprend les vaccins, les préparations topiques, les anesthésiques et les produits diagnostiques utilisés *in vivo*, quel que soit le mode d'administration (par ex. préparations transdermiques, capsules, solutions injectables,

inhalatrices, etc.). Cette définition exclut toutefois les appareils médicaux, les produits diagnostiques *in vitro* et les désinfectants qui ne sont pas utilisés *in vivo*. (Compendium des Lignes directrices, des politiques et des procédures, Introduction, paragraphe 1.5).

Numéro d'identification de drogue (DIN) : Numéro d'identification que la Direction générale de la protection de la santé de Santé Canada attribue à chaque produit médicamenteux vendu sous ou sans ordonnance et commercialisé en vertu du *Règlement sur les aliments et drogues*. Le DIN est assigné en tenant compte des éléments suivants : le fabricant du produit, l'ingrédient actif ou les ingrédients actifs, la concentration de l'ingrédient actif, la forme posologique, le nom du produit et son mode d'administration.

Numéro grand public : Numéro que la Direction générale de la protection de la santé de Santé Canada attribue aux spécialités pharmaceutiques "grand public" enregistrées conformément aux exigences de la division 10 du *Règlement sur les aliments et drogues*. Dans certaines provinces, les produits portant ce numéro peuvent être offerts au public ailleurs qu'en pharmacie.

Produit générique : Produit médicamenteux contenant le même ingrédient actif, la même concentration et la même forme posologique qu'un produit de marque.

Produit médicamenteux : Une présentation particulière d'un médicament telle que la forme posologique et la concentration de l'ingrédient actif.

Produit médicamenteux existant : Tout médicament breveté (DIN) pour lequel un prix de référence a été fixé conformément aux Lignes directrices du Conseil. (Voir le chapitre 1, paragraphe 3.3 du Compendium des Lignes directrices, des politiques et des procédures).

Produit médicamenteux nouveau : Un produit médicamenteux breveté (DIN) dont le prix de lancement se trouve soumis à l'examen du Conseil. Les produits médicamenteux sont considérés nouveaux l'année au cours de laquelle ils sont lancés sur le marché canadien ou, encore, l'année où leur premier brevet leur a été attribué s'ils étaient déjà offerts sur le marché. Aux fins de l'examen des prix, les produits médicamenteux nouveaux pour une année donnée sont ceux qui ont été lancés sur le marché entre le 1^{er} décembre de l'exercice précédent et le 30 novembre de l'exercice faisant l'objet du rapport annuel. En raison des dates limites de présentation des rapports en vertu du *Règlement sur les médicaments brevetés* et le mode de calcul des prix de référence, les produits médicamenteux lancés sur le marché canadien en décembre sont comptabilisés dans le prochain exercice. (Voir le chapitre 1, paragraphe 3.2 du Compendium des Lignes directrices, des politiques et des procédures).

Programme de médicaments d'urgence : Voir Programme spécial d'accès.

Programme spécial d'accès : Programme en vertu duquel Santé Canada autorise la vente à des médecins d'une quantité précise d'un produit médicamenteux n'ayant pas encore reçu l'avis de conformité et qui ne serait autrement pas disponible sur le marché canadien (auparavant appelé Programme de médicaments d'urgence).

Recherche-développement : Recherche fondamentale ou appliquée visant à créer de nouveaux matériaux, dispositifs, produits ou procédés ou à améliorer ceux qui existent (par exemple les procédés de fabrication).

Recherche-développement — Recherche appliquée : Travaux qui contribuent à faire avancer la connaissance scientifique et qui sont entrepris avec une application pratique en vue. Ils peuvent viser à créer de nouveaux produits ou procédés, à améliorer ceux qui existent déjà à l'aide de procédés de fabrication ou, encore, d'études précliniques ou cliniques.

Recherche-développement — Recherche fondamentale : Travaux qui contribuent à faire avancer la connaissance scientifique et qui sont entrepris sans aucune application pratique en vue.

Recherche-développement — Recherche clinique : Évaluation des effets d'un nouveau médicament sur les humains. Cette évaluation comporte trois phases successives, commençant par des tests limités d'innocuité chez les humains en santé, suivis de tests plus poussés portant sur l'innocuité et l'efficacité chez les sujets atteints de la maladie pour laquelle le médicament a été mis au point.

Recherche-développement — Recherche préclinique : Tests menés sur des animaux afin d'évaluer les effets pharmacologiques et toxicologiques des médicaments.

Liste des publications

- *Loi sur les brevets*
- *Règlement sur les médicaments brevetés*
- Compendium des Lignes directrices, politiques et procédures
- Guide des brevétés

RAPPORT ANNUEL (série) 1989 à 1997

LETTRE d'information - La Nouvelle - 1997 à 1998

BULLETIN (série) 1988 à 1996

ARTICLE (série)

- Pharmaceutical Price Review in Canada, par le professeur H. C. Eastman, 1992
- Regulating Prices of Patented Pharmaceuticals in Canada: The Patented Medicine Prices Review Board, par le docteur R. G. Elgie, 1996

ENGAGEMENTS de conformité volontaire et DÉCISIONS du Conseil - 1993 à 1998

- 1998 : Humalog

DISCOURS (série) 1989 à 1998

- Présentation du président du CEPMB devant le Comité permanent de l'industrie, le 4 mars 1997
- CPIC'97 - Canadian Pharmaceutical Industry Conference 1997, présentation du président, le 20 octobre 1997
- Présentation du président devant le Comité permanent de la santé, le 28 avril 1998

Études (série)

- S-9301 : Comparaison internationale des prix
- S-9302 : Comparaison des prix internationaux des 200 produits pharmaceutiques brevetés les plus vendus au Canada
- S-9303 : Autres analyses sur les prix de lancement des médicaments et les médicaments les plus vendus
- S-9404 : Les 200 produits pharmaceutiques brevetés les plus vendus au Canada (1993)
- S-9405 : Comparaison des prix interprovinciaux (1988-1993)
- S-9506 : Économies estimées résultant des mesures d'application de la Loi
- S-9607 : Les 200 produits pharmaceutiques brevetés les plus vendus au Canada (1994)
- S-9708 : L'incidence de la réglementation fédérale des prix des médicaments brevetés
- S-9709 : Analyse comparative des dépenses en recherche et développement dans l'industrie pharmaceutique au Canada et dans certains pays étrangers
- S-9710 : Description de la méthodologie Laspeyres utilisée pour calculer l'indice des prix des médicaments brevetés

DOCUMENTS DE TRAVAIL (série)

- D-9401 : Mesure des économies de coûts pour le système de santé au Canada

Numéro sans frais :
1-877-861-2350

Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez vous adresser à :
Sylvie Dupont-Kirby
Boîte L40
Centre Standard Life
333, avenue Laurier ouest
Bureau 1400
Ottawa (Ontario)
K1P 1C1

Téléphone : (613) 954-8299
Courrier électronique :
sdupont@pmprb-cepmb.gc.ca

TTY : (613) 957-4373
Télécopieur : (613) 952-7626
Courrier électronique :
pmprb@pmprb-cepmb.gc.ca
Site Web :
<http://www.pmprb-cepmb.gc.ca>

POUR COMMANDER NOS PUBLICATIONS,
veuillez communiquer avec
Céline Carré au (613) 952-3303.

Tableau 12 Produits médicamenteux brevetés lancés sur le marché en 1997

HUMAIN

Catégorie 1

Marque de commerce	DIN	Société
ACTHREL NF - 0,1MG/AMPOULE		FERRING INC.
CERVIDIL 0,3 - 10MG/SACHET	02231047	FERRING INC.
EPREX - 1000UNITÉ/SERINGUE	02231587	JANSSEN-ORTHO INC.
EPREX - 1000UNITÉ/SERINGUE	02231583	JANSSEN-ORTHO INC.
EPREX - 2000UNITÉ/SERINGUE	02231584	JANSSEN-ORTHO INC.
EPREX - 3000UNITÉ/SERINGUE	02231585	JANSSEN-ORTHO INC.
EPREX - 4000UNITÉ/SERINGUE	02231586	JANSSEN-ORTHO INC.
FOSAMAX - 5MG/COMPRIMÉ	02233055	MERCK FROSST CANADA INC.
FRAGMIN - 25000UNITÉ/ML	02231171	PHARMACIA & UPJOHN INC.
HAVRIX 720 JUNIOR - 1440UNITÉ/ML	02231056	SMITHKLINE BEECHAM PHARMA INC.
HUMATROPE - 13,3MG/CART	02229693	ELI LILLY CANADA INC.
HUMATROPE - 6,7MG/CART	02229692	ELI LILLY CANADA INC.
IMODIUM LINGUAL - 2MG/COMPRIMÉ	02230542	McNEIL, PRODUITS AUX CONSOMMATEURS
INNOHEP - 10000UNITÉ/ML	02229755	LES LABORATOIRES LÉO CANADA LTÉE
INNOHEP - 20000UNITÉ/ML	02229515	LES LABORATOIRES LÉO CANADA LTÉE
INTRON-A - 18000000UNITÉ/AMPOULE	02231651	SCHERING CANADA INC.
LOSEC - 10MG/COMPRIMÉ	02230737	ASTRA PHARMA INC.
LUPRON DÉPÔT - 22,5MG/AMPOULE	02230248	ABBOTT, LABORATOIRES, LIMITÉE
MIRALUMA		DU PONT MERCK PHARMA INC.
NAROPIN - 7,5MG/ML	02229416	ASTRA PHARMA INC.
NUTROPIN - 5MG/AMPOULE	02216183	HOFFMANN-LA ROCHE LTÉE
NUTROPIN AQ - 5MG/ML	02229722	HOFFMANN-LA ROCHE LTÉE
PAXIL - 10MG/COMPRIMÉ	02027887	SMITHKLINE BEECHAM PHARMA INC.
PEPCID AC - 10MG/COMPRIMÉ	02185911	JOHNSON & JOHNSON-MERCK
PNU-IMUNE 23	02230175	WYETH-AYERST CANADA INC.
PULMICORT NEBUAMP - 0,125MG/ML	02229099	ASTRA PHARMA INC.
REACTINE - 5MG/COMPRIMÉ	02223546	PFIZER CANADA INC.
RHINOCORT AQUA - 0,064MG/DOSE	02231923	ASTRA PHARMA INC.
ROFERON-A - 4500000UNITÉ/AMPOULE	02217023	HOFFMANN-LA ROCHE LTÉE
ROFERON-A - 6000000UNITÉ/AMPOULE	02217031	HOFFMANN-LA ROCHE LTÉE
SENSODYNE-F 5%/0,24%	02083310	BLOCK DRUG COMPANY (CANADA) LTD.
SERZONE - 50MG/COMPRIMÉ	02087294	BRISTOL-MYERS SQUIBB,GROUPE PHARMACEUTIQUE
SUPREFACT DÉPÔT - 6,6MG/AMPOULE	02228955	HOECHST MARION ROUSSEL CANADA INC.
ZITHROMAX - 600MG/COMPRIMÉ	02231143	PFIZER CANADA INC., SANTÉ ANIMALE

Catégorie 2

Marque de commerce	DIN	Société	Nouvelle substance active
ARICEPT - 10MG/COMPRIMÉ	02232044	PFIZER CANADA INC.	nsa
ARICEPT - 5MG/COMPRIMÉ	02232043	PFIZER CANADA INC.	nsa
BENEFIX - 1000UNITÉ/AMPOULE	02231020	GENETICS INSTITUTE, INC.	nsa
BENEFIX - 250UNITÉ/AMPOULE	02231018	GENETICS INSTITUTE, INC.	nsa
BENEFIX - 500UNITÉ/AMPOULE	02231019	GENETICS INSTITUTE, INC.	nsa
CAMPTOSAR - 20MG/ML	02231622	PHARMACIA & UPJOHN INC.	nsa
CRIXIVAN - 200MG/CAP	02229161	MERCK FROSST CANADA INC.	pbo ¹
CRIXIVAN - 400MG/CAP	02229196	MERCK FROSST CANADA INC.	pbo
EPREX - 1000UNITÉ/ML	02126591	JANSSEN-ORTHO INC.	pbo
EPREX - 20000UNITÉ/ML	02206072	JANSSEN-ORTHO INC.	pbo
EPREX - 2000UNITÉ/ML	02126575	JANSSEN-ORTHO INC.	pbo
EPREX - 4000UNITÉ/ML	02126583	JANSSEN-ORTHO INC.	pbo
INVIRASE - 200MG/CAP	02216965	HOFFMANN-LA ROCHE LTÉE	pbo

Catégorie 3

Marque de commerce	DIN	Société	Nouvelle substance active
3TC - 10MG/ML	02192691	GLAXO WELLCOME INC.	pbo
3TC - 150MG/COMPRIMÉ	02192683	GLAXO WELLCOME INC.	pbo
ACEL-P	02215071	WYETH-AYERST CANADA INC.	nsa

Marque de commerce	DIN	Société	
ALLEGRA - 60MG/COMPRIMÉ	02231462	HOECHST MARION ROUSSEL CANADA INC.	nsa
ANZEMET - 100MG/COMPRIMÉ	02231379	HOECHST MARION ROUSSEL CANADA INC.	nsa
ANZEMET - 20MG/ML	02231380	HOECHST MARION ROUSSEL CANADA INC.	nsa
ANZEMET - 50MG/COMPRIMÉ	02231378	HOECHST MARION ROUSSEL CANADA INC.	nsa
DAUNOXOME - 50MG/AMPOULE	02218046	NEXSTAR PHARMACEUTICALS, INC.	
EMINASE - 30UNITÉ/AMPOULE	02229390	ROBERTS PHARMACEUTICAL CANADA INC.	nsa
ENTOCORT - 3MG/CAP	02229293	ASTRA PHARMA INC.	
FEMARA - 2,5MG/COMPRIMÉ	02231384	NOVARTIS PHARMACEUTICALS CANADA INC.	nsa
FOLAN - 0,5MG/AMPOULE	02230845	GLAXO WELLCOME INC.	nsa
FOLAN - 1,5MG/AMPOULE	02230848	GLAXO WELLCOME INC.	nsa
FOLAN DILUANT STÉRILE	02230857	GLAXO WELLCOME INC.	nsa
FORADIL - 0,012MG/DOSE	02230898	NOVARTIS PHARMACEUTICALS CANADA INC.	nsa
HYCAMTIN - 4MG/AMPOULE	02231116	SMITHKLINE BEECHAM PHARMA INC.	nsa
IMITREX - 20MG/DOSE	02230420	GLAXO WELLCOME INC.	
IMITREX - 5MG/DOSE	02230418	GLAXO WELLCOME INC.	
LIPITOR - 10MG/COMPRIMÉ	02230711	WARNER-LAMBERT CANADA INC. (PARKE-DAVIS)	nsa
LIPITOR - 20MG/COMPRIMÉ	02230713	WARNER-LAMBERT CANADA INC. (PARKE-DAVIS)	nsa
LIPITOR - 40MG/COMPRIMÉ	02230714	WARNER-LAMBERT CANADA INC. (PARKE-DAVIS)	nsa
MIREZE - 20MG/ML	02230446	ALLERGAN INC.	
MYOVIEW		AMERSHAM CANADA LTÉE	nsa
NAROPIN - 10MG/ML	02229418	ASTRA PHARMA INC.	nsa
NAROPIN - 2MG/ML	02229411	ASTRA PHARMA INC.	nsa
NAROPIN - 5MG/ML	02229415	ASTRA PHARMA INC.	nsa
PANTOLOC - 40MG/COMPRIMÉ	02229453	SOLVAY PHARMA INC.	nsa
PENTACEL	02231343	CONNAUGHT LABORATORIES LTD.	nsa
PYLORID - 400MG/COMPRIMÉ	02231831	GLAXO WELLCOME INC.	
QUADRACEL	02230946	CONNAUGHT LABORATORIES LTD.	nsa
REQUIP - 0,25MG/COMPRIMÉ	02232565	SMITHKLINE BEECHAM PHARMA INC.	nsa
REQUIP - 1MG/COMPRIMÉ	02232567	SMITHKLINE BEECHAM PHARMA INC.	nsa
REQUIP - 2MG/COMPRIMÉ	02232568	SMITHKLINE BEECHAM PHARMA INC.	nsa
REQUIP - 5MG/COMPRIMÉ	02232569	SMITHKLINE BEECHAM PHARMA INC.	nsa
SPORANOX - 10MG/ML	02231347	JANSSEN-ORTHO INC.	
SUPRANE	02227428	ZENECA PHARMA INC.	nsa
TASMAR - 100MG/COMPRIMÉ	02235914	HOFFMANN-LA ROCHE LTÉE	nsa
TASMAR - 200MG/COMPRIMÉ	02235921	HOFFMANN-LA ROCHE LTÉE	nsa
TAZORAC - 0,5MG/G	02230784	ALLERGAN INC.	nsa
TAZORAC - 1MG/G	02230785	ALLERGAN INC.	nsa
TOPAMAX - 100MG/COMPRIMÉ	02230894	JANSSEN-ORTHO INC.	nsa
TOPAMAX - 200MG/COMPRIMÉ	02230896	JANSSEN-ORTHO INC.	nsa
TOPAMAX - 25MG/COMPRIMÉ	02230893	JANSSEN-ORTHO INC.	nsa
TRIPACEL	02224143	CONNAUGHT LABORATORIES LTD.	nsa
TWINRIX 720/20	02230578	SMITHKLINE BEECHAM PHARMA INC.	
XALATAN - 0,05MG/ML	02231493	PHARMACIA & UPJOHN INC.	nsa

VÉTÉRINAIRE

Catégorie 3

Marque de commerce	DIN	Société	Nouvelle substance active
AVIAX - 50000MG/KG	02229543	PFIZER CANADA INC., SANTÉ ANIMALE	nsa
SENTINEL 115/5,75	02229547	NOVARTIS ANIMAL HEALTH CANADA INC.	
SENTINEL 230/11,5	02229548	NOVARTIS ANIMAL HEALTH CANADA INC.	
SENTINEL 46/2,3	02229551	NOVARTIS ANIMAL HEALTH CANADA INC.	
SENTINEL 460/23	02229549	NOVARTIS ANIMAL HEALTH CANADA INC.	

1 pbo - premier brevet octroyé en 1997

Tableau 13

Produits médicamenteux brevetés et titulaires des brevets au Canada, 1 janvier 1997 au 31 décembre 1997

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
3M PHARMACEUTICALS, 3M CANADA INC.					
Humain :					
02163527	MINITRAN 0,4 - 36MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	
02162806	MINITRAN 0,2 - 18MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	
02163535	MINITRAN 0,6 - 54MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	
02164337	MINITRAN 0,8 - 72MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	non commercialisé
01966197	TAMBOCOR - 50MG/COMPRIMÉ	acétate de flécaïnide	C01BC	comprimé	
01966200	TAMBOCOR - 100MG/COMPRIMÉ	acétate de flécaïnide	C01BC	comprimé	
00817155	TAMBOCOR - 150MG/COMPRIMÉ	acétate de flécaïnide	C01BC	comprimé	non commercialisé
00628239	TAMBOCOR - 200MG/COMPRIMÉ	acétate de flécaïnide	C01BC	comprimé	non commercialisé
ABBOTT, LABORATOIRES, LIMITÉE					
Humain :					
01984853	BIAXIN - 250MG/COMPRIMÉ	clarithromycine	J01FA	comprimé	
02126710	BIAXIN - 500MG/COMPRIMÉ	clarithromycine	J01FA	comprimé	
02146908	BIAXIN - 25MG/ML	clarithromycine	J01FA	poudre pour suspension orale	
00891738	CALCIJEX - 0,001MG/ML	calcitriol	A11CC	solution injectable	
00891746	CALCIJEX - 0,002MG/ML	calcitriol	A11CC	solution injectable	
00596418	EPIVAL - 125MG/COMPRIMÉ	divalproex sodique	N03AG	comprimé enrobé	
00596426	EPIVAL - 250MG/COMPRIMÉ	divalproex sodique	N03AG	comprimé enrobé	
00596434	EPIVAL - 500MG/COMPRIMÉ	divalproex sodique	N03AG	comprimé enrobé	
00893862	ERYBID - 500MG/COMPRIMÉ	érythromycine	J01FA	comprimé	
00682268	ERYTHROCIN ADD-VANTAGE - 500MG/FIOLE	lactobionate d'érythromycine	J01FA	poudre pour solution injectable	
00682276	ERYTHROCIN ADD-VANTAGE - 1000MG/FIOLE	lactobionate d'érythromycine	J01FA	poudre pour solution injectable	
00818658	HYTRIN - 1MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de térazosine	C02CA	comprimé	
00818682	HYTRIN - 2MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de térazosine	C02CA	comprimé	
00818666	HYTRIN - 5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de térazosine	C02CA	comprimé	
00818674	HYTRIN - 10MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de térazosine	C02CA	comprimé	
02187876	HYTRIN-TROUSSE DE DÉPART	chlorhydrate de térazosine	C02CA	comprimé	périmé
00884502	LUPRON DÉPÔT - 3,75MG/FIOLE	acétate de leuprolide	L02AE	poudre pour solution injectable	
00836273	LUPRON DÉPÔT - 7,5MG/FIOLE	acétate de leuprolide	L02AE	poudre pour solution injectable	
02148722	LUPRON DÉPÔT - 11,25MG/FIOLE	acétate de leuprolide	L02AE	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02148730	LUPRON DÉPÔT - 15MG/FIOLE	acétate de leuprolide	L02AE	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02230248	LUPRON DÉPÔT - 22,5MG/FIOLE	acétate de leuprolide	L02AE	poudre pour solution injectable	introduit
02229137	NORVIR - 100MG/CAP	ritonavir	J05AE	capsule	
02229145	NORVIR - 80MG/ML	ritonavir	J05AE	solution orale	
00769991	PCE DISPERTAB - 333MG/COMPRIMÉ	érythromycine	J01FA	comprimé	
02165503	PREVACID - 15MG/CAP	lansoprazole	A02BC	capsule à libération progressive	
02165511	PREVACID - 30MG/CAP	lansoprazole	A02BC	capsule à libération progressive	
02172763	SEVORANE	sévoflurane	N01AB	anesthésique par inhalation	
02016109	SURVANTA - 25MG/ML	beractant	R07AA	suspension endotrachéale	
ALCON CANADA INC.					
Humain :					
00695688	BETOPTIC - 5MG/ML	chlorhydrate de bétaxolol	S01ED	solution ophtalmique	périmé
01908448	BETOPTIC S - 2,5MG/ML	chlorhydrate de bétaxolol	S01ED	suspension ophtalmique	
00568082	BSS PLUS	bicarbonate de sodium/ dextrose/glutathion	S01XA	solution ophtalmique	
01945270	CILOXAN - 3MG/ML	chlorhydrate de ciprofloxacine	S01AX	solution ophtalmique	
02076306	IOPIDINE - 5MG/ML	chlorhydrate d'apraclonidine	S01XA	solution ophtalmique	
00888354	IOPIDINE - 10MG/ML	chlorhydrate d'apraclonidine	S01XA	solution ophtalmique	
02233143	PATANOL - 1MG/ML	chlorhydrate d'olopatadine	S01XA	solution ophtalmique	non commercialisé
00575240	PILOPINE-HS - 40MG/G	chlorhydrate de pilocarpine	S01EB	gel ophtalmique	
02132710	PROFÉNAL - 10MG/ML	suprofène	M01AE	solution ophtalmique	non commercialisé
00390291	TEARS NATURELE 1/3	dextran/hydroxypropyl méthylcellulose	S01XA	solution ophtalmique	périmé
00743445	TEARS NATURELE II 1/3	dextran/hydroxypropyl méthylcellulose	S01XA	gouttes ophtalmiques	périmé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
00778915	TOBRADEX 3/1	tobramycine/dexaméthasone	S01CA	onguent ophtalmique	
00778907	TOBRADEX 3/1	tobramycine/dexaméthasone	S01CA	suspension ophtalmique	

ALLERGAN INC.

Humain :

01968300	ACULAR - 5MG/ML ILOTYCIN - 5MG/G	trométhamine de kétorolac érythromycine	S01BC S01AA	solution ophtalmique onguent	
02230446	MIREZE - 20MG/ML	nédocromil sodique	S01GX	gouttes ophtalmiques	introduit
02011255	NAFTIN - 10MG/G	chlorhydrate de naftifine	D01AE	crème	périmé
02011263	NAFTIN - 10MG/G	chlorhydrate de naftifine	D01AE	gel	périmé
02143291	OCUFLOX - 3MG/ML	ofloxacin	S01AA	solution ophtalmique	
02230784	TAZORAC - 0,5MG/G	tazarotène	D05AX	gel	introduit (nsa)
02230785	TAZORAC - 1MG/G	tazarotène	D05AX	gel	introduit (nsa)

ALPHA THERAPEUTIC CORPORATION

Humain :

01924745	ALPHANINE - 1UNITÉ/DOSE ALPHANINE SD - 1UNITÉ/DOSE	facteur IX(humain) facteur IX(humain)	B02BD B02BD	solution injectable solution injectable	non commercialisé
00740780	PROFILATE - 1UNITÉ/DOSE	facteur antihémothophilique	B02BD	solution injectable	non commercialisé

ALTIMED PHARMACEUTICALS INC.

Humain :

01912070	DOMPÉRIDONE (MALÉATE DE) - 10MG/COMPRIMÉ	maléate de dompéridone	A03FA	comprimé	périmé
02128918	KENRAL-CÉFACLOR - 250MG/CAP	céfaclor	J01DA	capsule	non commercialisé
02128926	KENRAL-CÉFACLOR - 500MG/CAP	céfaclor	J01DA	capsule	non commercialisé
02128977	KENRAL-CÉFACLOR - 25MG/ML	céfaclor	J01DA	poudre pour suspension orale	non commercialisé
02128985	KENRAL-CÉFACLOR - 50MG/ML	céfaclor	J01DA	poudre pour suspension orale	non commercialisé
02128993	KENRAL-CÉFACLOR - 75MG/ML	céfaclor	J01DA	poudre pour suspension orale	non commercialisé
02128845	KENRAL-FLUOXÉTINE - 10MG/CAP	chlorhydrate de fluoxétine	N06AB	capsule	non commercialisé
02128853	KENRAL-FLUOXÉTINE - 20MG/CAP	chlorhydrate de fluoxétine	N06AB	capsule	non commercialisé
02128861	KENRAL-FLUOXÉTINE - 4MG/ML	chlorhydrate de fluoxétine	N06AB	solution orale	non commercialisé
02128888	KENRAL-NIZATIDINE - 150MG/CAP	nizatidine	A02BA	capsule	non commercialisé
02128896	KENRAL-NIZATIDINE - 300MG/CAP	nizatidine	A02BA	capsule	non commercialisé
00615307	NAXEN - 125MG/COMPRIMÉ	naproxène	M01AE	comprimé	non commercialisé
00615315	NAXEN - 250MG/COMPRIMÉ	naproxène	M01AE	comprimé	
00615323	NAXEN - 375MG/COMPRIMÉ	naproxène	M01AE	comprimé	
00615331	NAXEN - 500MG/COMPRIMÉ	naproxène	M01AE	comprimé	
00756814	NAXEN - 500MG/SUP	naproxène	M01AE	suppositoire	
02039478	NAXEN SR - 750MG/COMPRIMÉ	naproxène	M01AE	comprimé à libération progressive	non commercialisé
02039567	NAXEN SR - 1000MG/COMPRIMÉ	naproxène	M01AE	comprimé à libération progressive	non commercialisé
00828823	RANITIDINE (CHLORHYDRATE DE) - 150MG/CO.	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	comprimé	
00828688	RANITIDINE (CHLORHYDRATE DE) - 300MG/CO.	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	comprimé	
00878715	SALBUTAMOL (SULFATE DE) - 0,4MG/ML	sulfate de salbutamol	R03CC	solution orale	non commercialisé
00851639	SYN-CAPTOPRIL - 12,5MG/COMPRIMÉ	captopril	C09AA	comprimé	
00851883	SYN-CAPTOPRIL - 25MG/COMPRIMÉ	captopril	C09AA	comprimé	
00851647	SYN-CAPTOPRIL - 50MG/COMPRIMÉ	captopril	C09AA	comprimé	
00851655	SYN-CAPTOPRIL - 100MG/COMPRIMÉ	captopril	C09AA	comprimé	
00878790	SYN-FLUNISOLIDE - 0,25MG/ML	flunisolide	R01AD	aérosol nasal	
00675369	SYNFLEX - 275MG/COMPRIMÉ	naproxène sodique	M01AE	comprimé	
01900897	SYNFLEX DS - 550MG/COMPRIMÉ	naproxène sodique	M01AE	comprimé	

AMERSHAM CANADA LTÉE

Humain :

CERETEC	technetium tc-99m examétazime	V09AA	poudre pour solution injectable
HEPATATE II	technetium tc-99m étain colloïdal	V09DB	poudre pour solution injectable

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
	MEDRONATE II	technetium tc-99m médronate sodique	V09BA	poudre pour solution injectable	
	MYOVIEU	technetium tc-99m tétréfosphine	V09AG	poudre pour solution injectable	intro
AMGEN CANADA INC.					
Humain :					
01968017	NEUPOGEN - 0.3MG/ML	filgrastim	L03AA	solution injectable	
ASTRA PHARMA INC.					
Humain :					
02148641	BAMBEC - 10MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de bambutérol	R03CC	comprimé	non commercialisé
02148668	BAMBEC - 20MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de bambutérol	R03CC	comprimé	non commercialisé
00444774	BRICANYL SPACER - 0.25MG/DOSE	sulfate de terbutaline	R03AC	aérosol pour inhalation	périmé
00786616	BRICANYL TURBUHALER - 0,5MG/DOSE	sulfate de terbutaline	R03AC	poudre pour inhalation	
00402605	BÉTALOC - 50MG/COMPRIMÉ	tartrate de métoprolol	C07AB	comprimé	
00402540	BÉTALOC - 100MG/COMPRIMÉ	tartrate de métoprolol	C07AB	comprimé	
00719846	BÉTALOC - 1MG/ML	tartrate de métoprolol	C07AB	solution injectable	
02028727	BÉTALOC CR - 47,5MG/COMPRIMÉ	succinate de métoprolol	C07AB	comprimé à libération progressive	non commercialisé
02028735	BÉTALOC CR - 95MG/COMPRIMÉ	succinate de métoprolol	C07AB	comprimé à libération progressive	non commercialisé
02028743	BÉTALOC CR - 190MG/COMPRIMÉ	succinate de métoprolol	C07AB	comprimé à libération progressive	non commercialisé
00497827	BÉTALOC DURULES - 200MG/COMPRIMÉ	tartrate de métoprolol	C07AB	comprimé à libération progressive	progressive
01958100	CARDURA-1 - 1MG/COMPRIMÉ	mésylate de doxazosine	C02CA	comprimé	périmé
01958097	CARDURA-2 - 2MG/COMPRIMÉ	mésylate de doxazosine	C02CA	comprimé	périmé
01958119	CARDURA-4 - 4MG/COMPRIMÉ	mésylate de doxazosine	C02CA	comprimé	périmé
00886858	EMLA 25/25	lidocaïne/prilocaine	D04AB	crème	
02057794	EMLA 25/25	lidocaïne/prilocaine	D04AB	timbre transdermique	
02166062	EMLA STÉRILE 25/25	lidocaïne/prilocaine	D04AB	crème	non commercialisé
02229293	ENTOCORT - 3MG/CAP	budésonide	A07EA	capsule à libération progressive	introduit
02052431	ENTOCORT - 0,02MG/ML	budésonide	A07EA	lavement	
02134810	FOSCAVIR - 24MG/ML	foscarnet sodique	J05AD	solution injectable	non commercialisé
02119579	LOSEC - 10MG/CAP	oméprazole	A02BC	capsule	non commercialisé
00846503	LOSEC - 20MG/CAP	oméprazole	A02BC	capsule	non commercialisé
02016788	LOSEC - 40MG/CAP	oméprazole	A02BC	capsule	non commercialisé
02230737	LOSEC - 10MG/COMPRIMÉ	oméprazole magnésien	A02BC	comprimé à libération progressive	introduit
02190915	LOSEC - 20MG/COMPRIMÉ	oméprazole magnésien	A02BC	comprimé à libération progressive	
02229411	NAROPIN - 2MG/ML	chlorhydrate de ropivacaïne	N01BB	solution injectable	introduit (nsa)
02229415	NAROPIN - 5MG/ML	chlorhydrate de ropivacaïne	N01BB	solution injectable	introduit (nsa)
02229416	NAROPIN - 7,5MG/ML	chlorhydrate de ropivacaïne	N01BB	solution injectable	introduit
02229418	NAROPIN - 10MG/ML	chlorhydrate de ropivacaïne	N01BB	solution injectable	introduit (nsa)
00749362	NITROGARD-SR - 1MG/COMPRIMÉ	nitroglycérine	C01DA	comprimé à libération progressive	non commercialisé
00749397	NITROGARD-SR - 2MG/COMPRIMÉ	nitroglycérine	C01DA	comprimé à libération progressive	non commercialisé
00749389	NITROGARD-SR - 3MG/COMPRIMÉ	nitroglycérine	C01DA	comprimé à libération progressive	non commercialisé
00749370	NITROGARD-SR - 5MG/COMPRIMÉ	nitroglycérine	C01DA	comprimé à libération progressive	non commercialisé
00627127	PENGLLOBE - 400MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de bacampicilline	J01CA	comprimé	
00627135	PENGLLOBE - 800MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de bacampicilline	J01CA	comprimé	
02057778	PLENDIL - 2,5MG/COMPRIMÉ	féلودipine	C08CA	comprimé à libération progressive	
00851779	PLENDIL - 5MG/COMPRIMÉ	féلودipine	C08CA	comprimé à libération progressive	
00851787	PLENDIL - 10MG/COMPRIMÉ	féلودipine	C08CA	comprimé à libération progressive	
00817228	PULMICORT INHALATEUR - 0,05MG/DOSE	budésonide	R03BA	aérosol pour inhalation	non commercialisé
00634549	PULMICORT INHALATEUR - 0,2MG/DOSE	budésonide	R03BA	aérosol pour inhalation	non commercialisé
02229099	PULMICORT NEBUAMP - 0,125MG/ML	budésonide	R03BA	suspension pour inhalation	introduit

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
01978918	PULMICORT NEBUAMP - 0,25MG/ML	budésonide	R03BA	suspension pour inhalation	
01978926	PULMICORT NEBUAMP - 0,5MG/ML	budésonide	R03BA	suspension pour inhalation	
00634530	PULMICORT SPACER - 0,05MG/DOSE	budésonide	R03BA	aérosol pour inhalation	non commercialisé
00814091	PULMICORT SPACER - 0,2MG/DOSE	budésonide	R03BA	aérosol pour inhalation	non commercialisé
00852074	PULMICORT TURBUHALER - 0,1MG/DOSE	budésonide	R03BA	poudre pour inhalation	
00851752	PULMICORT TURBUHALER - 0,2MG/DOSE	budésonide	R03BA	poudre pour inhalation	
00851760	PULMICORT TURBUHALER - 0,4MG/DOSE	budésonide	R03BA	poudre pour inhalation	
02051788	RAMACE - 1,25MG/CAP	ramipril	C09AA	capsule	non commercialisé
02051796	RAMACE - 2,5MG/CAP	ramipril	C09AA	capsule	non commercialisé
02051818	RAMACE - 5MG/CAP	ramipril	C09AA	capsule	non commercialisé
00636460	RHINOCORT - 0,05MG/DOSE	budésonide	R01AD	aérosol nasal	non commercialisé
02231922	RHINOCORT AQUA - 0,032MG/DOSE	budésonide	R01AD	aérosol nasal	non commercialisé
01974424	RHINOCORT AQUA - 0,05MG/DOSE	budésonide	R01AD	aérosol nasal	non commercialisé
02231923	RHINOCORT AQUA - 0,064MG/DOSE	budésonide	R01AD	aérosol nasal	introduit
01974432	RHINOCORT AQUA - 0,1MG/DOSE	budésonide	R01AD	aérosol nasal	
02035324	RHINOCORT TURBUHALER - 0,1MG/DOSE	budésonide	R01AD	poudre pour inhalation nasale	
02035340	RHINOCORT TURBUHALER - 0,2MG/DOSE	budésonide	R01AD	poudre pour inhalation nasale	non commercialisé
02036363	ROXIAM - 75MG/CAP	chlorhydrate de remoxipride	N05AL	capsule	non commercialisé
02036371	ROXIAM - 150MG/CAP	chlorhydrate de remoxipride	N05AL	capsule	non commercialisé
02036398	ROXIAM - 300MG/CAP	chlorhydrate de remoxipride	N05AL	capsule	non commercialisé
02036401	ROXIAM - 100MG/ML	chlorhydrate de remoxipride	N05AL	solution injectable	non commercialisé

AYERST LABORATOIRES VÉTÉRINAIRES

Vétérinaire :

00844306	AMIGLYDE - V - 50MG/ML	sulfate d'amikacine		solution injectable	non commercialisé
00844292	AMIGLYDE - V - 250MG/ML	sulfate d'amikacine		solution injectable	
00844284	CEFA - 50MG/COMPRIMÉ	céfadroxil		comprimé	
00844241	CEFA - 100MG/COMPRIMÉ	céfadroxil		comprimé	
00844233	CEFA - 200MG/COMPRIMÉ	céfadroxil		comprimé	
00844225	CEFA - 1000MG/COMPRIMÉ	céfadroxil		comprimé	
00849413	CEFA - 50MG/ML	céfadroxil		poudre pour solution orale	
02215713	CYDECTIN - 10MG/ML	moxidectine		solution injectable	non commercialisé
02228386	CYDECTIN POUR-ON - 5MG/ML	moxidectine		solution topique	non commercialisé
	ECOLAN	vaccin - escherichia colibacillose		suspension injectable	non commercialisé
	ECOLAN-RC	vaccin - escherichia colibacillose rota corona		suspension injectable	
02148676	GUARDIAN - 0,03MG/COMPRIMÉ	moxidectine		comprimé	non commercialisé
02148684	GUARDIAN - 0,068MG/COMPRIMÉ	moxidectine		comprimé	non commercialisé
02148692	GUARDIAN - 0,136MG/COMPRIMÉ	moxidectine		comprimé	non commercialisé
	HEVLAN TC	vaccin - entérite hémorragique		suspension injectable	non commercialisé
02231660	QUEST - 20MG/ML	moxidectine		gel oral	non commercialisé
00845000	TORBUGESIC - 10MG/ML	tartrate de butorphanol		solution injectable	
00844977	TORBUTROL - 1MG/COMPRIMÉ	tartrate de butorphanol		comprimé	
00844985	TORBUTROL - 5MG/COMPRIMÉ	tartrate de butorphanol		comprimé	
00844993	TORBUTROL - 10MG/COMPRIMÉ	tartrate de butorphanol		comprimé	

BAXTER CORPORATION

Humain :

	ANTITHROMBIN III IMMUNO	antithrombin III	B01AB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00781339	BEBULIN VH	facteur IX complexe (humain)	B02BD	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00781347	BEBULIN VH	facteur IX complexe (humain)	B02BD	poudre pour solution injectable	
	CMV IVEEGAM IMMUNO - 1000MG/FIOLE	cmv immunoglobuline (humaine)	J06BB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02230772	CRITILIP 20%	chaîne longue et moyenne de triglycérides	B05BA	suspension injectable	non commercialisé
	FACTEUR VII IMMUNO VH	facteur VII concentré	B02BD	poudre pour solution injectable	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
00609137	FEIBA VH IMMUNO	facteur VIII anti inhibiteur	B02BD	poudre pour solution injectable	
	GAMMAGARD S/D - 50MG/ML	immunoglobuline (humaine)	J06BA	poudre pour solution injectable	
00808709	HEMOFIL-M	facteur VIII	B02BD	poudre pour solution injectable	
02206021	IMMUMINE VH	facteur IX (humain)	B02BD	poudre pour solution injectable	
01959379	IVEEGAM IMMUNO - 500MG/FIOLE	immunoglobuline (humaine)	J06BA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01959336	IVEEGAM IMMUNO - 1000MG/FIOLE	immunoglobuline (humaine)	J06BA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01959328	IVEEGAM IMMUNO - 2500MG/FIOLE	immunoglobuline (humaine)	J06BA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01959301	IVEEGAM IMMUNO - 5000MG/FIOLE	immunoglobuline (humaine)	J06BA	poudre pour solution injectable	
01959298	IVEEGAM IMMUNO - 7500MG/FIOLE	immunoglobuline (humaine)	J06BA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01959344	IVEEGAM IMMUNO - 10000MG/FIOLE	immunoglobuline (humaine)	J06BA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00719603	KRYOBULIN VH	facteur VIII complexe (humain)	B02BD	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00719811	KRYOBULIN VH	facteur VIII complexe (humain)	B02BD	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00719838	KRYOBULIN VH	facteur VIII complexe (humain)	B02BD	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01958968	TISSEEL KIT VH 0,5	colle de fibrine	B02BC	poudre pour solution topique	
01949020	TISSEEL KIT VH 1,0	colle de fibrine	B02BC	poudre pour solution topique	
01949012	TISSEEL KIT VH 2,0	colle de fibrine	B02BC	poudre pour solution topique	
01974327	TISSEEL KIT VH 5,0	colle de fibrine	B02BC	poudre pour solution topique	

BAYER INC.

Humain :

00852082	ADALAT FT - 10MG/COMPRIMÉ	nifédipine	C08CA	comprimé	non commercialisé
02155907	ADALAT XL - 30MG/COMPRIMÉ	nifédipine	C08CA	comprimé à libération progressive	
02155990	ADALAT XL - 60MG/COMPRIMÉ	nifédipine	C08CA	comprimé à libération progressive	
00629243	CANESTEN 1 - 500MG/COMPRIMÉ	clotrimazole	G01AF	comprimé vaginal	non commercialisé
02150948	CANESTEN 1 COMBI-PAK	clotrimazole	G01AF	comprimé vaginal et crème	
02155931	CIPRO - 100MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ciprofloxacine	J01MA	comprimé	
02155958	CIPRO - 250MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ciprofloxacine	J01MA	comprimé	
02155966	CIPRO - 500MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ciprofloxacine	J01MA	comprimé	
02155974	CIPRO - 750MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ciprofloxacine	J01MA	comprimé	
02155982	CIPRO IV - 10MG/ML	lactate de ciprofloxacine	J01MA	solution injectable	
02178842	GAMIMUNE N - 50MG/ML	immunoglobuline (humaine)	J06BA	solution injectable	
01902695	GAMIMUNE N - 100MG/ML	immunoglobuline (humaine)	J06BA	solution injectable	non commercialisé
	GAMIMUNE N HT - 50MG/ML	immunoglobuline (humaine)	J06BA	solution injectable	
02155923	NIMOTOP - 30MG/CAP	nimodipine	N07XC	capsule	
02155915	NIMOTOP IV - 0,2MG/ML	nimodipine	N07XC	solution injectable	
02190885	PRANDASE - 50MG/COMPRIMÉ	acarbose	A10BF	comprimé	
02190893	PRANDASE - 100MG/COMPRIMÉ	acarbose	A10BF	comprimé	
02204592	PROLASTIN - 25MG/ML	alpha1-protéinase	R07AX	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02204606	PROLASTIN - 25MG/ML	alpha1-protéinase	R07AX	poudre pour solution injectable	
02189135	THROMBATE III - 500UNITÉ/FIOLE	antithrombin III	B01AB	poudre pour solution injectable	
02189143	THROMBATE III - 1000UNITÉ/FIOLE	antithrombin III	B01AB	poudre pour solution injectable	

BAYER INC., AGRICULTURAL DIVISION

Vétérinaire :

00719765	BAYTRIL - 5,7MG/COMPRIMÉ	enrofloxacin		comprimé	
00719773	BAYTRIL - 22,7MG/COMPRIMÉ	enrofloxacin		comprimé	
00719781	BAYTRIL - 68MG/COMPRIMÉ	enrofloxacin		comprimé	
00812285	BAYTRIL - 22,7MG/ML	enrofloxacin		solution injectable	non commercialisé
00719757	BAYTRIL - 32,3MG/ML	enrofloxacin		concentré de trempage pour oeufs	
01923781	BAYTRIL - 50MG/ML	enrofloxacin		solution injectable	
	BAYTRIL - 100MG/ML	enrofloxacin		suspension orale	non commercialisé
	BAYTRIL - 100MG/ML	enrofloxacin		solution injectable	non commercialisé
00469319	CUTTER PÂTE - 455MG/G	fébantel		pâte orale	périmé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
02076241	DRONTAL PLUS 113,4/22,7/22,7	fébantel/praziquantel/pyrantel		comprimé	périmé
02076268	DRONTAL PLUS 340,2/68/68	fébantel/praziquantel/pyrantel		comprimé	périmé
00573795	NEGABOT PLUS 67,5/400	fébantel/métrifonate		pâte orale	périmé
00597856	VERCOM 34/3,4	fébantel/praziquantel		pâte orale	périmé

BERLEX CANADA INC.

Humain :

02169649	BETASERON - 0,3MG/FIOLE	interféron bêta-1b	L03AA	poudre pour solution injectable	
02231509	CLIMARA 0,05 - 3,9MG/TIMBRE	estradiol 17b	G03CA	timbre transdermique	
02231510	CLIMARA 0,1 - 7,8MG/TIMBRE	estradiol 17b	G03CA	timbre transdermique	
02227347	LEVOVIST 999/1	galactose/acide palmitique	V08DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02229102	LEVOVIST 999/1	galactose/acide palmitique	V08DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01989987	MAGNEVIST - 469MG/ML	gadopentétate diméglumine	V08CA	solution injectable	
02202603	OSMOVIST 240 - 512,59MG/ML	iotrolan	V08AB	solution injectable	
02187051	OSMOVIST 280 - 598MG/ML	iotrolan	V08AB	solution injectable	non commercialisé
02202611	OSMOVIST 300 - 640,75MG/ML	iotrolan	V08AB	solution injectable	
02078597	ULTRAVIST 240 - 499MG/ML	iopromide	V08AB	solution injectable	
02078600	ULTRAVIST 300 - 623MG/ML	iopromide	V08AB	solution injectable	
02078619	ULTRAVIST 370 - 769MG/ML	iopromide	V08AB	solution injectable	

BLOCK DRUG COMPANY (CANADA) LTD.

Humain :

02178796	COLPERMIN - 187MG/CAP	huile de menthe poivrée	A02DA	capsule enrobée	
01945092	SENSODYNE-F 5%/0,24%	nitrate potassique/fluorure sodique	A01AA	pâte dentifrice	
02083310	SENSODYNE-F 5%/0,24%	nitrate potassique/fluorure sodique a/bicarbonate de soude	A01AA	pâte dentifrice	introduit
00624098	SENSODYNE-F 5%/0,8%	nitrate potassique/mono-fluorophosphate sodique	A01AA	pâte dentifrice	

BOEHRINGER INGELHEIM (CANADA) LTD.

Humain :

00790486	BRONALIDE - 0,25MG/DOSE	flunisolide	R03BA	aérosol pour inhalation	périmé
02057735	PROSTEP 11 - 15MG/TIMBRE	nicotine	N07BA	timbre transdermique	
02057743	PROSTEP 22 - 30MG/TIMBRE	nicotine	N07BA	timbre transdermique	

Vétérinaire :

02080001	SEDIVET - 10MG/ML	romifidine		solution injectable	périmé
00698229	SPUTOLYSIN - 5MG/G	dembrexine		poudre orale	périmé
	SPUTOLYSIN - 5MG/ML	dembrexine		solution injectable	périmé
02126214	SUPER-OV - 7,5UNITÉ/ML	hormone folliculostimulante (origine porcine)		poudre pour solution injectable	

BOEHRINGER MANNHEIM CANADA LTÉE

Humain :

02232770	BONDRONAT - 1MG/ML	ibandronate	M05BA	solution injectable	non commercialisé
02129000	DEMADEX - 5MG/COMPRIMÉ	torsémide	C03CA	comprimé	non commercialisé
02129019	DEMADEX - 10MG/COMPRIMÉ	torsémide	C03CA	comprimé	non commercialisé
02129027	DEMADEX - 20MG/COMPRIMÉ	torsémide	C03CA	comprimé	
02129035	DEMADEX - 100MG/COMPRIMÉ	torsémide	C03CA	comprimé	non commercialisé
02129094	DEMADEX - 10MG/ML	torsémide	C03CA	solution injectable	non commercialisé
02231763	EUCARDIC - 3,125MG/COMPRIMÉ	carvédilol	C07AG	comprimé	non commercialisé
02231764	EUCARDIC - 6,25MG/COMPRIMÉ	carvédilol	C07AG	comprimé	non commercialisé
02231765	EUCARDIC - 12,5MG/COMPRIMÉ	carvédilol	C07AG	comprimé	non commercialisé
02231766	EUCARDIC - 25MG/COMPRIMÉ	carvédilol	C07AG	comprimé	non commercialisé
01927078	OSTAC - 400MG/CAP	clodronate disodique	M05BA	capsule	
02233013	RETAVASE - 10,8UNITÉ/FIOLE	reteplase	B01AD	poudre pour solution injectable	non commercialisé

BRACCO DIAGNOSTICS CANADA INC.

Humain :

	CHOLETEC - 45MG/FIOLE	technetium tc-99m mébrofénine	V09DA	poudre pour solution injectable	
02229056	PROHANCE - 279,3MG/ML	gadotéridol	V08CA	solution injectable	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
BRISTOL-MYERS SQUIBB, GROUPE PHARMACEUTIQUE					
Humain :					
01911570	AZACTAM - 500MG/FIOLE	aztréonam	J01DF	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01911562	AZACTAM - 1000MG/FIOLE	aztréonam	J01DF	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01911554	AZACTAM - 2000MG/FIOLE	aztréonam	J01DF	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00695661	CAPOTEN - 12,5MG/COMPRIMÉ	captopril	C09AA	comprimé	
00546283	CAPOTEN - 25MG/COMPRIMÉ	captopril	C09AA	comprimé	
00546291	CAPOTEN - 50MG/COMPRIMÉ	captopril	C09AA	comprimé	
00546305	CAPOTEN - 100MG/COMPRIMÉ	captopril	C09AA	comprimé	
00891843	CAPOZIDE 25/12,5	captopril/hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	non commercialisé
02015099	CAPOZIDE 25/15	captopril/hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	non commercialisé
00620998	CAPOZIDE 25/25	captopril/hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	non commercialisé
00621005	CAPOZIDE 50/15	captopril/hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	non commercialisé
00621013	CAPOZIDE 50/25	captopril/hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	non commercialisé
	CARDIOTEC	technetium tc-99m téboroxime	V09GA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02163659	CEFZIL - 250MG/COMPRIMÉ	cefprozil	J01DA	comprimé	
02163667	CEFZIL - 500MG/COMPRIMÉ	cefprozil	J01DA	comprimé	
02163675	CEFZIL - 25MG/ML	cefprozil	J01DA	poudre pour suspension orale	
02163683	CEFZIL - 50MG/ML	cefprozil	J01DA	poudre pour suspension orale	
00702277	DESYREL - 150MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de trazodone	N06AX	comprimé	
00824135	DESYREL - 300MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de trazodone	N06AX	comprimé	non commercialisé
02230986	ETOPOPHOS - 100MG/FIOLE	phosphate d'étoposide	L01CB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02168529	MAXIPIME - 1000MG/BOUEILLE	chlorhydrate de céfépime	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02168863	MAXIPIME - 2000MG/BOUEILLE	chlorhydrate de céfépime	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02163624	MAXIPIME - 500MG/FIOLE	chlorhydrate de céfépime	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02163632	MAXIPIME - 1000MG/FIOLE	chlorhydrate de céfépime	J01DA	poudre pour solution injectable	
02163640	MAXIPIME - 2000MG/FIOLE	chlorhydrate de céfépime	J01DA	poudre pour solution injectable	
01907093	MONOPRIL - 5MG/COMPRIMÉ	fosinopril	C09AA	comprimé	non commercialisé
01907107	MONOPRIL - 10MG/COMPRIMÉ	fosinopril	C09AA	comprimé	
01907115	MONOPRIL - 20MG/COMPRIMÉ	fosinopril	C09AA	comprimé	
00893749	PRAVACHOL - 10MG/COMPRIMÉ	pravastatine sodique	C10AA	comprimé	
00893757	PRAVACHOL - 20MG/COMPRIMÉ	pravastatine sodique	C10AA	comprimé	
02222051	PRAVACHOL - 40MG/COMPRIMÉ	pravastatine sodique	C10AA	comprimé	
02087294	SERZONE - 50MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de néfazodone	N06AX	comprimé	introduit
02087375	SERZONE - 100MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de néfazodone	N06AX	comprimé	
02087383	SERZONE - 150MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de néfazodone	N06AX	comprimé	
02087391	SERZONE - 200MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de néfazodone	N06AX	comprimé	
02087405	SERZONE - 300MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de néfazodone	N06AX	comprimé	non commercialisé
02113031	STADOL NS - 10MG/ML	tartrate de butorphanol	N02AF	solution injectable	
01940511	VIDEX - 25MG/COMPRIMÉ	didanosine	J05AB	comprimé	
01940538	VIDEX - 50MG/COMPRIMÉ	didanosine	J05AB	comprimé	
01940546	VIDEX - 100MG/COMPRIMÉ	didanosine	J05AB	comprimé	
01940554	VIDEX - 150MG/COMPRIMÉ	didanosine	J05AB	comprimé	
01940589	VIDEX - 100MG/FIOLE	didanosine	J05AB	poudre pour solution orale	non commercialisé
01940597	VIDEX - 167MG/FIOLE	didanosine	J05AB	poudre pour solution orale	non commercialisé
01940600	VIDEX - 250MG/FIOLE	didanosine	J05AB	poudre pour solution orale	non commercialisé
01940619	VIDEX - 375MG/FIOLE	didanosine	J05AB	poudre pour solution orale	non commercialisé
01940627	VIDEX - 2000MG/FIOLE	didanosine	J05AB	poudre pour solution orale	non commercialisé
01940635	VIDEX - 4000MG/FIOLE	didanosine	J05AB	poudre pour solution orale	non commercialisé
02216078	ZERIT - 5MG/CAP	stavudine	J05AX	capsule	non commercialisé
02216086	ZERIT - 15MG/CAP	stavudine	J05AX	capsule	
02216094	ZERIT - 20MG/CAP	stavudine	J05AX	capsule	
02216108	ZERIT - 30MG/CAP	stavudine	J05AX	capsule	
02216116	ZERIT - 40MG/CAP	stavudine	J05AX	capsule	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
Vétérinaire :					
00673064	TORBUTROL - 2MG/ML	tartrate de butorphanol		solution injectable	non commercialisé
CANDERM PHARMA INC.					
Humain :					
01945149	CONDYLINE - 5MG/ML	podofilox	D11AF	solution topique	
CANGENE CORPORATION					
Humain :					
01930605	WINRHO - 0,12MG/FIOLE	RHo(D) immunoglobuline (humaine)	J06BB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01919326	WINRHO - 0,3MG/FIOLE	RHo(D) immunoglobuline (humaine)	J06BB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02022842	WINRHO SDF - 0,12MG/FIOLE	RHo(D) immunoglobuline (humaine)	J06BB	poudre pour solution injectable	
02022834	WINRHO SDF - 0,3MG/FIOLE	RHo(D) immunoglobuline (humaine)	J06BB	poudre pour solution injectable	
02230397	WINRHO SDF - 1MG/FIOLE	RHo(D) immunoglobuline (humaine)	J06BB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
CARTER-HORNER INC.					
Humain :					
00511641	DÉPEN - 250MG/COMPRIMÉ	pénicillamine	M01CC	comprimé	
CIBA-VISION					
Humain :					
02029901	AQUASITE 2/1	polyéthylène glycol 400/ dextran 70	S01XA	gouttes ophtalmiques	
02131625	LIVOSTIN - 0,5MG/ML	chlorhydrate de lévocabastine	S01GX	suspension ophtalmique	
01940414	VOLTAREN OPHTHA - 1MG/ML	diclofénac sodique	S01BC	gouttes ophtalmiques	
COLGATE ORAL PHARMACEUTICALS					
Humain :					
02048213	VIADENT - 0,3MG/ML	sanguinarine	A01AD	rinse-bouche	
02048221	VIADENT - 1,2MG/ML	sanguinarine	A01AD	pâte dentifrice	non commercialisé
02048248	VIADENT FLUORURE - 14MG/ML	sanguinarine	A01AD	pâte dentifrice	
CONNAUGHT LABORATORIES LIMITED					
Humain :					
01905023	MULTITEST CMI	test cutané	V04CX	suspension injectable	
02231343	PENTACEL	vaccin DaPT-IPV-Hib	J07AG	suspension injectable	introduit (nsa)
00764221	PROHIBIT	vaccin Hib	J07AG	suspension injectable	non commercialisé
02230946	QUADRACEL	vaccin DaPT-Hib	J07AJ	suspension injectable	introduit (nsa)
02224143	TRIPACEL	vaccin DaPT	J07AJ	suspension injectable	introduit (nsa)
DERMIK LABORATORIES CANADA INC.					
Humain :					
02225271	BENZAMYCIN 50/30	peroxyde de benzoyle/ érythromycine	D10AF	gel topique	
DISTA PRODUCTS LIMITED					
Humain :					
01968041	TALIDAN - 10MG/CAP	chlorhydrate de fluoxétine	N06AB	capsule	non commercialisé
01968033	TALIDAN - 20MG/CAP	chlorhydrate de fluoxétine	N06AB	capsule	non commercialisé
DU PONT MERCK PHARMA INC.					
Humain :					
02211114	BIANDA - 25MG/FIOLE	chlorhydrate de losoxantrone	L01XX	poudre pour solution injectable	non commercialisé
	CARDIOLITE	technetium tc-99m sestamibi	V09GA	poudre pour solution injectable	
	MIRALUMA	technetium tc-99m sestamibi	V09GA	poudre pour solution injectable	introduit
	NEUROLITE - 20MCI/TEST	technetium tc-99m bécisate	V09AA	poudre pour solution injectable	
02028786	SINEMET CR 25/100	carbidopa/lévodopa	N04BA	comprimé à libération progressive	
00870935	SINEMET CR 50/200	carbidopa/lévodopa	N04BA	comprimé à libération progressive	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
ELI LILLY CANADA INC.					
Humain :					
00778338	AXID - 150MG/CAP	nizatidine	A02BA	capsule	
00778346	AXID - 300MG/CAP	nizatidine	A02BA	capsule	
00465186	CECLOR - 250MG/CAP	céfaclor	J01DA	capsule	
00465194	CECLOR - 500MG/CAP	céfaclor	J01DA	capsule	
00465208	CECLOR - 25MG/ML	céfaclor	J01DA	poudre pour suspension orale	
00832790	CECLOR - 37,4MG/ML	céfaclor	J01DA	poudre pour suspension orale	non commercialisé
00465216	CECLOR - 50MG/ML	céfaclor	J01DA	poudre pour suspension orale	
00832804	CECLOR BID - 75MG/ML	céfaclor	J01DA	poudre pour suspension orale	
02161761	CECLOR CD - 375MG/COMPRIMÉ	céfaclor	J01DA	comprimé à libération progressive	non commercialisé
02161788	CECLOR CD - 500MG/COMPRIMÉ	céfaclor	J01DA	comprimé à libération progressive	non commercialisé
00548375	CESAMET - 1MG/CAP	nabilone	A04AD	capsule	
02229863	DYNABAC - 250MG/COMPRIMÉ	dirithromycine	J01FA	comprimé	non commercialisé
00555665	ELDISINE - 5MG/FIOLE	sulfate de vindésine	L01CA	poudre pour solution injectable	
02218054	ETHYOL - 500MG/FIOLE	amifostine	V03AF	poudre pour solution injectable	
02230308	GEMZAR - 200MG/FIOLE	chlorhydrate de gemcitabine	L01BC	poudre pour solution injectable	
02230309	GEMZAR - 1000MG/FIOLE	chlorhydrate de gemcitabine	L01BC	poudre pour solution injectable	
00015377	GLUCAGON - 1MG/ML	chlorhydrate de glucagon	H04AA	poudre pour solution injectable	périmé
02229692	HUMATROPE - 6,7MG/CARTOUCHE	somatotrophine	H01AC	poudre pour solution injectable	introduit
02229693	HUMATROPE - 13,3MG/CARTOUCHE	somatotrophine	H01AC	poudre pour solution injectable	introduit
02229694	HUMATROPE - 26,6MG/CARTOUCHE	somatotrophine	H01AC	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00745626	HUMATROPE - 5MG/FIOLE	somatotrophine	H01AC	poudre pour solution injectable	
00889113	HUMULIN-10/90 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	
01962639	HUMULIN-10/90 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	
00889105	HUMULIN-20/80 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	
01962655	HUMULIN-20/80 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	
00795879	HUMULIN-30/70 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	
01959212	HUMULIN-30/70 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	
00889091	HUMULIN-40/60 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	
01962647	HUMULIN-40/60 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	
00889121	HUMULIN-50/50 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	
01962663	HUMULIN-50/50 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	
00646148	HUMULIN-L - 100UNITÉ/ML	insuline (lente) humaine biosynthétique	A10AC	suspension injectable	
00587737	HUMULIN-N - 100UNITÉ/ML	insuline (isophane) humaine biosynthétique	A10AC	suspension injectable	
01959239	HUMULIN-N - 100UNITÉ/ML	insuline (isophane) humaine biosynthétique	A10AC	suspension injectable	
00586714	HUMULIN-R - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière) humaine biosynthétique	A10AB	solution injectable	
01959220	HUMULIN-R - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière) humaine biosynthétique	A10AB	solution injectable	
00733075	HUMULIN-U - 100UNITÉ/ML	insuline (ultralente) humaine biosynthétique	A10AD	suspension injectable	
00514535	ILETIN-II LENTE PORC - 100UNITÉ/ML	insuline porcine/zinc	A10AC	suspension injectable	
00514551	ILETIN-II NPH PORC - 100UNITÉ/ML	insuline porcine/zinc/protamine	A10AC	suspension injectable	
00513644	ILETIN-II RÉGULIÈRE PORC - 100UNITÉ/ML	insuline porcine/zinc	A10AB	solution injectable	
00446580	ILETIN-LENTE - 100UNITÉ/ML	insuline bovine-porcine/zinc	A10AC	suspension injectable	
00446572	ILETIN-NPH - 100UNITÉ/ML	insuline bovine-porcine/zinc protamine	A10AC	suspension injectable	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
00446610	ILETIN-PROTAMINE ZINC - 100UNITÉ/ML	insuline bovine-porcine/zinc protamine	A10AD	suspension injectable	non commercialisé
00446564	ILETIN-RÉGULIÈRE - 100UNITÉ/ML	insuline bovine-porcine/zinc	A10AB	solution injectable	
00446602	ILETIN-SEMILENTE - 100UNITÉ/ML	insuline bovine-porcine/zinc	A10AC	suspension injectable	non commercialisé
00446599	ILETIN-ULTRALENTE - 100UNITÉ/ML	insuline bovine-porcine/zinc	A10AD	suspension injectable	non commercialisé
00015202	ILOSONE - 250MG/CAP	estolate d'érythromycine	J01FA	capsule	
00244384	ILOSONE - 500MG/COMPRIMÉ	estolate d'érythromycine	J01FA	comprimé	non commercialisé
00015474	ILOSONE - 25MG/ML	estolate d'érythromycine	J01FA	suspension orale	
00210641	ILOSONE - 50MG/ML	estolate d'érythromycine	J01FA	suspension orale	
00015369	KEFLIN - 1000MG/FIOLE	céphalotine sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	périmé
00244406	KEFLIN - 2000MG/FIOLE	céphalotine sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	périmé
00298484	KEFLIN - 4000MG/FIOLE	céphalotine sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	périmé
00659150	KEFLIN - 20000MG/FIOLE	céphalotine sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	périmé
00752525	KEFLIN ADD-VANTAGE - 1000MG/FIOLE	céphalotine sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00752533	KEFLIN ADD-VANTAGE - 2000MG/FIOLE	céphalotine sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00322288	KEFZOL - 500MG/FIOLE	céfazoline sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00322296	KEFZOL - 1000MG/FIOLE	céfazoline sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00411450	KEFZOL - 10000MG/FIOLE	céfazoline sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00411434	KEFZOL ADD-VANTAGE - 500MG/FIOLE	céfazoline sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00411442	KEFZOL ADD-VANTAGE - 1000MG/FIOLE	céfazoline sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
02044757	LORABID - 200MG/CAP	loracarbef	J01DA	capsule	non commercialisé
02044749	LORABID - 400MG/CAP	loracarbef	J01DA	capsule	non commercialisé
02161206	LORABID - 20MG/ML	loracarbef	J01DA	poudre pour suspension orale	non commercialisé
02161214	LORABID - 40MG/ML	loracarbef	J01DA	poudre pour suspension orale	non commercialisé
00439304	MANDOL - 500MG/FIOLE	nafate de céfamandole	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00439320	MANDOL - 1000MG/FIOLE	nafate de céfamandole	J01DA	poudre pour solution injectable	
00439312	MANDOL - 2000MG/FIOLE	nafate de céfamandole	J01DA	poudre pour solution injectable	
00648930	MANDOL ADD-VANTAGE - 1000MG/FIOLE	nafate de céfamandole	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00842621	MANDOL ADD-VANTAGE - 2000MG/FIOLE	nafate de céfamandole	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00569755	MOXAM - 1000MG/FIOLE	moxalactame disodique	J01DA	poudre pour solution injectable	périmé
00569763	MOXAM - 2000MG/FIOLE	moxalactame disodique	J01DA	poudre pour solution injectable	périmé
00851825	NEBCIN ADD-VANTAGE - 10MG/ML	sulfate de tobramycine	J01GB	solution injectable	non commercialisé
00611182	ONCOVIN - 1MG/ML	sulfate de vincristine	L01CA	solution injectable	
02018985	PROZAC - 10MG/CAP	chlorhydrate de fluoxétine	N06AB	capsule	
00636622	PROZAC - 20MG/CAP	chlorhydrate de fluoxétine	N06AB	capsule	
01917021	PROZAC - 4MG/ML	chlorhydrate de fluoxétine	N06AB	solution orale	
02216973	REOPRO - 2MG/ML	abciximab	B01AC	solution injectable	
00888338	TAZIDIME - 500MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00886971	TAZIDIME - 1000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
00886955	TAZIDIME - 2000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
00886963	TAZIDIME - 6000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
00887129	TAZIDIME ADD-VANTAGE - 1000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
01980645	TAZIDIME ADD-VANTAGE - 2000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
00800430	VANCOCIN - 125MG/CAP	chlorhydrate de vancomycine	J01XA	capsule	
00788716	VANCOCIN - 250MG/CAP	chlorhydrate de vancomycine	J01XA	capsule	
02015110	VANCOCIN - 10000MG/FIOLE	chlorhydrate de vancomycine	J01XA	poudre pour solution injectable	
00015423	VANCOCIN C.P. - 500MG/FIOLE	chlorhydrate de vancomycine	J01XA	poudre pour solution injectable	
00722146	VANCOCIN C.P. - 1000MG/FIOLE	chlorhydrate de vancomycine	J01XA	poudre pour solution injectable	
00803510	VANCOCIN C.P. ADD-VANTAGE - 500MG/FIOLE	chlorhydrate de vancomycine	J01XA	poudre pour solution injectable	
00803537	VANCOCIN C.P. ADD-VANTAGE - 1000MG/FIOLE	chlorhydrate de vancomycine	J01XA	poudre pour solution injectable	
02229250	ZYPREXA - 2,5MG/COMPRIMÉ	olanzapine	N05AH	comprimé	périmé
02229269	ZYPREXA - 5MG/COMPRIMÉ	olanzapine	N05AH	comprimé	périmé
02229277	ZYPREXA - 7,5MG/COMPRIMÉ	olanzapine	N05AH	comprimé	périmé
02229285	ZYPREXA - 10MG/COMPRIMÉ	olanzapine	N05AH	comprimé	périmé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
FABRIGEN INC.					
Humain :					
02078465	AVIRAX - 200MG/CAP	acyclovir	J05AB	capsule	non commercialisé
02078627	AVIRAX - 200MG/COMPRIMÉ	acyclovir	J05AB	comprimé	
02078635	AVIRAX - 400MG/COMPRIMÉ	acyclovir	J05AB	comprimé	
02078651	AVIRAX - 800MG/COMPRIMÉ	acyclovir	J05AB	comprimé	
02078481	AVIRAX - 1000MG/FIOLE	acyclovir sodique	J05AB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02078473	AVIRAX - 50MG/G	acyclovir	D06BB	onguent	non commercialisé
02078503	AVIRAX - 50MG/G	acyclovir	D06BB	crème	non commercialisé
02078643	AVIRAX - 40MG/ML	acyclovir	J05AB	suspension orale	non commercialisé
FAULDING (CANADA) INC.					
Humain :					
	ONCOSCINT CR/OV - 1MG/KIT	satumomab pendetide	V09IB	solution injectable	non commercialisé
FERRING INC.					
Humain :					
	ACTHREL - 0,1MG/FIOLE	triflutate de corticoreline ovine	V04CD	poudre pour solution injectable	non commercialisé
	ACTHREL NF - 0,1MG/FIOLE	triflutate de corticoreline ovine	V04CD	poudre pour solution injectable	introduit
02231047	CERVIDIL 0,3 - 10MG/SACHET	dinoprostone	G02AD	suppositoire vaginal	introduit
00824305	DDAVP - 0,1MG/COMPRIMÉ	acétate de desmopressine	H01BA	comprimé	
00824143	DDAVP - 0,2MG/COMPRIMÉ	acétate de desmopressine	H01BA	comprimé	
00836362	DDAVP - 0,01MG/DOSE	acétate de desmopressine	H01BA	aérosol nasal	
00873993	DDAVP - 0,004MG/ML	acétate de desmopressine	H01BA	solution injectable	
00402516	DDAVP - 0,1MG/ML	acétate de desmopressine	H01BA	solution nasale	
02125226	NIDAGEL - 7,5MG/G	métronidazole	G01AF	gel vaginal	
	OCTOSTIM - 0,15MG/DOSE	acétate de desmopressine	H01BA	aérosol nasal	
02024179	OCTOSTIM - 0,015MG/ML	acétate de desmopressine	H01BA	solution injectable	
00780197	OCTOSTIM - 1,5MG/ML	acétate de desmopressine	H01BA	solution nasale	non commercialisé
02153521	QUINTASA - 1000MG/DOSE	acide 5-aminosalicylique	A07EC	suspension rectale	
02153548	QUINTASA - 2000MG/DOSE	acide 5-aminosalicylique	A07EC	suspension rectale	
02153556	QUINTASA - 4000MG/DOSE	acide 5-aminosalicylique	A07EC	suspension rectale	
02153564	QUINTASA - 1000MG/SUP	acide 5-aminosalicylique	A07EC	suppositoire	
FOURNIER PHARMA INC.					
Humain :					
02230283	LIPIDIL MICRO - 67MG/CAP	fénofibrate	C10AB	capsule	non commercialisé
02146959	LIPIDIL MICRO - 200MG/CAP	fénofibrate	C10AB	capsule	
FUJISAWA CANADA INC.					
Humain :					
02139294	ADENOSCAN - 3MG/ML	adénosine	C01EB	solution injectable	
	AMBISOME - 50MG/FIOLE	amphotéricine b	J02AA	poudre pour solution injectable	
02175991	PROGRAF - 1MG/CAP	tacrolimus	L04AA	capsule	
02175983	PROGRAF - 5MG/CAP	tacrolimus	L04AA	capsule	
02176009	PROGRAF - 5MG/ML	tacrolimus	L04AA	solution injectable	
GALDERMA CANADA INC.					
Humain :					
02148749	DIFFERIN - 1MG/G	adapalène	D10AD	gel topique	
02231592	DIFFERIN - 1MG/G	adapalène	D10AD	crème topique	non commercialisé
02148757	DIFFERIN - 1MG/ML	adapalène	D10AD	solution topique	non commercialisé
02092832	METROGEL - 7,5MG/G	métronidazole	D06BX	gel topique	
GENDERM CANADA INC.					
Humain :					
02142147	ZONALON - 50MG/G	chlorhydrate de doxépine	D04AA	crème	
00740306	ZOSTRIX - 0,25MG/G	capsaïcine	M02AB	crème	
02004240	ZOSTRIX-HP - 0,75MG/G	capsaïcine	M02AB	crème	
GENETICS INSTITUTE, INC.					
Humain :					
02231018	BENEFIX - 250UNITÉ/FIOLE	facteur de coagulation IX (recombinant)	B02BD	poudre pour solution injectable	introduit (nsa)

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
02231019	BENEFIX - 500UNITÉ/FIOLE	facteur de coagulation IX (recombinant)	B02BD	poudre pour solution injectable	introduit (nsa)
02231020	BENEFIX - 1000UNITÉ/FIOLE	facteur de coagulation IX (recombinant)	B02BD	poudre pour solution injectable	introduit (nsa)
GLAXO WELLCOME INC.					
Humain :					
02192683	3TC - 150MG/COMPRIMÉ	lamivudine	J05AB	comprimé	introduit (nsa)
02192691	3TC - 10MG/ML	lamivudine	J05AB	solution orale	introduit (nsa)
00828521	BECLODISK - 0,1MG/DOSE	dipropionate de béclométhasone	R03BA	poudre pour inhalation	
00828548	BECLODISK - 0,2MG/DOSE	dipropionate de béclométhasone	R03BA	poudre pour inhalation	
02215039	BECLOVENT - 0,1MG/CAP	dipropionate de béclométhasone	R03BA	poudre pour inhalation	
02215047	BECLOVENT - 0,2MG/CAP	dipropionate de béclométhasone	R03BA	poudre pour inhalation	
00886882	CEFTIN - 125MG/COMPRIMÉ	céfuroxime axetil	J01DA	comprimé	non commercialisé
00886890	CEFTIN - 250MG/COMPRIMÉ	céfuroxime axetil	J01DA	comprimé	
00886904	CEFTIN - 500MG/COMPRIMÉ	céfuroxime axetil	J01DA	comprimé	
01943049	CEFTIN - 25MG/ML	céfuroxime axetil	J01DA	poudre pour suspension orale	
02145286	CEFTIN - 250MG/SACHET	céfuroxime axetil	J01DA	poudre pour suspension orale	
01974394	CEPTAZ - 500MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01974408	CEPTAZ - 1000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
01974416	CEPTAZ - 2000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
01968092	CEPTAZ - 10000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
02038269	EXOSURF - 67,5MG/FIOLE	palmitate de colfoscériel	R07AA	suspension endotrachéale (ampoule)	non commercialisé
01927183	EXOSURF - 108MG/FIOLE	palmitate de colfoscériel	R07AA	suspension endotrachéale (ampoule)	non commercialisé
01927175	EXOSURF - 108MG/KIT	palmitate de colfoscériel	R07AA	suspension endotrachéale (trousse)	
02230845	FLOLAN - 0,5MG/FIOLE	époprosténol sodique	B01AC	poudre pour solution injectable	introduit (nsa)
02230848	FLOLAN - 1,5MG/FIOLE	époprosténol sodique	B01AC	poudre pour solution injectable	introduit (nsa)
02230857	FLOLAN DILUANT STÉRILE	époprosténol sodique	B01AC	poudre pour solution injectable	introduit (nsa)
02048043	FLOLASE - 0,05MG/DOSE	propionate de fluticasone	R01AD	atomiseur nasal	
02213583	FLOVENT - 0,025MG/DOSE	propionate de fluticasone	R03BA	aérosol pour inhalation	
02213591	FLOVENT - 0,05MG/DOSE	propionate de fluticasone	R03BA	aérosol pour inhalation	
02213621	FLOVENT - 0,05MG/DOSE	propionate de fluticasone	R03BA	poudre pour inhalation	non commercialisé
02213648	FLOVENT - 0,1MG/DOSE	propionate de fluticasone	R03BA	poudre pour inhalation	non commercialisé
02213605	FLOVENT - 0,125MG/DOSE	propionate de fluticasone	R03BA	aérosol pour inhalation	
02213613	FLOVENT - 0,25MG/DOSE	propionate de fluticasone	R03BA	aérosol pour inhalation	
02213656	FLOVENT - 0,25MG/DOSE	propionate de fluticasone	R03BA	poudre pour inhalation	non commercialisé
02213664	FLOVENT - 0,5MG/DOSE	propionate de fluticasone	R03BA	poudre pour inhalation	non commercialisé
00640026	FORTAZ - 500MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
00640034	FORTAZ - 1000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
00640042	FORTAZ - 2000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
00791679	FORTAZ - 6000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
02212153	IMITREX - 50MG/COMPRIMÉ	succinate de sumatriptan	N02CC	comprimé	
02212161	IMITREX - 100MG/COMPRIMÉ	succinate de sumatriptan	N02CC	comprimé	
02230418	IMITREX - 5MG/DOSE	hémisulphate de sumatriptan	N02CC	atomiseur nasal	introduit
02230419	IMITREX - 10MG/DOSE	hémisulphate de sumatriptan	N02CC	atomiseur nasal	non commercialisé
02230420	IMITREX - 20MG/DOSE	hémisulphate de sumatriptan	N02CC	atomiseur nasal	introduit
02212188	IMITREX - 12MG/ML	succinate de sumatriptan	N02CC	solution injectable	
02142082	LAMICTAL - 25MG/COMPRIMÉ	lamotrigine	N03AX	comprimé	
02142090	LAMICTAL - 50MG/COMPRIMÉ	lamotrigine	N03AX	comprimé	non commercialisé
02142104	LAMICTAL - 100MG/COMPRIMÉ	lamotrigine	N03AX	comprimé	
02142112	LAMICTAL - 150MG/COMPRIMÉ	lamotrigine	N03AX	comprimé	
02142120	LAMICTAL - 200MG/COMPRIMÉ	lamotrigine	N03AX	comprimé	non commercialisé
02142139	LAMICTAL - 250MG/COMPRIMÉ	lamotrigine	N03AX	comprimé	non commercialisé
02009358	MEPRON - 250MG/COMPRIMÉ	atovaquone	P01XA	comprimé	
02217422	MEPRON - 150MG/ML	atovaquone	P01XA	suspension orale	
02087308	MIVACRON - 2MG/ML	chlorure de mivacurium	M03AC	solution injectable	
02091283	NAVELBINE - 10MG/ML	tartrate de vinorelbine	L01CA	solution injectable	
02229422	NIMBEX - 2MG/ML	bésylate de cisatracurium	M03AC	solution injectable	périmé
02229423	NIMBEX - 10MG/ML	bésylate de cisatracurium	M03AC	solution injectable	périmé
01924656	NUROMAX - 1MG/ML	chlorure de doxacurium	M03AC	solution injectable	
02231831	PYLORID - 400MG/COMPRIMÉ	rانيتidine citrate de bismuth	A02BA	comprimé	introduit

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
01902660	RETROVIR - 100MG/CAP	zidovudine	J05AB	capsule	
01902644	RETROVIR - 10MG/ML	zidovudine	J05AB	solution injectable	
01902652	RETROVIR - 10MG/ML	zidovudine	J05AB	sirop	
02136139	SEREVENT - 0,025MG/DOSE	xinafoate de salmétérol	R03AC	aérosol pour inhalation	
02136147	SEREVENT - 0,05MG/DOSE	xinafoate de salmétérol	R03AC	poudre pour inhalation	
02231129	SEREVENT DISKUS - 0,05MG/DOSE	xinafoate de salmétérol	R03AC	poudre pour inhalation	non commercialisé
00675210	TRACRIUM - 10MG/ML	bésylate d'atracturium	M03AC	solution injectable	périmé
02230409	ULTIVA - 1MG/FIOLE	chlorhydrate de rémifentanil	N01AH	poudre pour solution injectable	
02230410	ULTIVA - 2MG/FIOLE	chlorhydrate de rémifentanil	N01AH	poudre pour solution injectable	
02230411	ULTIVA - 5MG/FIOLE	chlorhydrate de rémifentanil	N01AH	poudre pour solution injectable	
02219492	VALTREX - 500MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de valacyclovir	J05AB	comprimé	
02214997	VENTODISK - 0,2MG/DOSE	sulfate de salbutamol	R03AC	poudre pour inhalation	
02215004	VENTODISK - 0,4MG/DOSE	sulfate de salbutamol	R03AC	poudre pour inhalation	
02213215	VENTOLIN - 0,2MG/CAP	sulfate de salbutamol	R03AC	poudre pour inhalation	
02212323	VENTOLIN - 0,4MG/CAP	sulfate de salbutamol	R03AC	poudre pour inhalation	
02035421	VENTOLIN - 0,4MG/ML	sulfate de salbutamol	R03CC	solution orale	
00782351	VOLMAX - 4MG/COMPRIMÉ	sulfate de salbutamol	R03CC	comprimé à libération progressive	périmé
00782378	VOLMAX - 8MG/COMPRIMÉ	sulfate de salbutamol	R03CC	comprimé à libération progressive	périmé
01959077	WELLFERON - 3000000UNITÉ/ML	interféron alpha-n1	L03AA	solution injectable	
02161176	WELLFERON - 5000000UNITÉ/ML	interféron alpha-n1	L03AA	solution injectable	non commercialisé
01959069	WELLFERON - 10000000UNITÉ/ML	interféron alpha-n1	L03AA	solution injectable	
00553379	ZANTAC - 150MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	comprimé	
00641790	ZANTAC - 300MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	comprimé	
00782386	ZANTAC - 15MG/ML	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	solution orale	
00603791	ZANTAC - 25MG/ML	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	solution injectable	
00849421	ZANTAC C - 150MG/CAP	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	capsule	
00849448	ZANTAC C - 300MG/CAP	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	capsule	
02076284	ZANTAC EFFERVESCENT - 150MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	comprimé effervescent	non commercialisé
02076292	ZANTAC EFFERVESCENT - 300MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	comprimé effervescent	non commercialisé
01951831	ZANTAC EFFERVESCENT - 150MG/SACHET	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	granules effervescents	non commercialisé
01951823	ZANTAC EFFERVESCENT - 300MG/SACHET	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	granules effervescents	non commercialisé
00577227	ZINACEF - 250MG/FIOLE	céfuroxime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00497843	ZINACEF - 750MG/FIOLE	céfuroxime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00481890	ZINACEF - 1500MG/FIOLE	céfuroxime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00890936	ZINACEF - 7500MG/FIOLE	céfuroxime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
02213567	ZOFRAN - 4MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate d'ondansétron	A04AA	comprimé	
02213575	ZOFRAN - 8MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate d'ondansétron	A04AA	comprimé	
02229639	ZOFRAN - 0,8MG/ML	chlorhydrate d'ondansétron	A04AA	solution orale	
01911821	ZOFRAN - 2MG/ML	chlorhydrate d'ondansétron	A04AA	solution injectable	
00590924	ZOVIRAX - 200MG/CAP	acyclovir	J05AB	capsule	
00634506	ZOVIRAX - 200MG/COMPRIMÉ	acyclovir	J05AB	comprimé	
01911627	ZOVIRAX - 400MG/COMPRIMÉ	acyclovir	J05AB	comprimé	
01911635	ZOVIRAX - 800MG/COMPRIMÉ	acyclovir	J05AB	comprimé	
00605336	ZOVIRAX - 500MG/FIOLE	acyclovir sodique	J05AB	poudre pour solution injectable	
00899321	ZOVIRAX - 1000MG/FIOLE	acyclovir sodique	J05AB	poudre pour solution injectable	
00569771	ZOVIRAX - 50MG/G	acyclovir	D06BB	onguent	
02039524	ZOVIRAX - 50MG/G	acyclovir	D06BB	crème	
00886157	ZOVIRAX - 40MG/ML	acyclovir	J05AB	suspension orale	
HOECHST MARION ROUSSEL CANADA INC.					
Humain :					
02231463	ALLEGRA - 60MG/CAP	chlorhydrate de féxofénadine	R06AX	capsule	non commercialisé
02231462	ALLEGRA - 60MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de féxofénadine	R06AX	comprimé	introduit (nsa)
02050943	ALTACE - 1,25MG/CAP	ramipril	C09AA	capsule	
02050951	ALTACE - 2,5MG/CAP	ramipril	C09AA	capsule	
02050978	ALTACE - 5MG/CAP	ramipril	C09AA	capsule	
02050986	ALTACE - 10MG/CAP	ramipril	C09AA	capsule	
00863890	ANANDRON - 50MG/COMPRIMÉ	nilutamide	L02BB	comprimé	périmé
00863904	ANANDRON - 100MG/COMPRIMÉ	nilutamide	L02BB	comprimé	périmé
02231378	ANZEMET - 50MG/COMPRIMÉ	mésylate de dolasétron	A04AA	comprimé	introduit (nsa)
02231379	ANZEMET - 100MG/COMPRIMÉ	mésylate de dolasétron	A04AA	comprimé	introduit (nsa)
02231380	ANZEMET - 20MG/ML	mésylate de dolasétron	A04AA	solution injectable	introduit (nsa)
00760439	CITRUCEL - 166,66666MG/G	méthylcellulose	A06AC	poudre	non commercialisé
00546208	CLAFORAN - 500MG/FIOLE	céfotaxime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00546216	CLAFORAN - 1000MG/FIOLE	céfotaxime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
00546224	CLAFORAN - 2000MG/FIOLE	céfotaxime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00839248	CLAFORAN ADD-VANTAGE - 1000MG/FIOLE	céfotaxime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00839256	CLAFORAN ADD-VANTAGE - 2000MG/FIOLE	céfotaxime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02059754	DERMATOP - 1MG/G	prednicarbate	D07AC	onguent	non commercialisé
02093111	NICODERM 7 - 36MG/TIMBRE	nicotine	N07BA	timbre transdermique	
02093138	NICODERM 14 - 78MG/TIMBRE	nicotine	N07BA	timbre transdermique	
02093146	NICODERM 21 - 114MG/TIMBRE	nicotine	N07BA	timbre transdermique	
02179725	ORELOX - 100MG/COMPRIMÉ	cefepodoxime proxétile	D07AC	comprimé	non commercialisé
00894869	PENTASA - 250MG/CAP	acide 5-aminosalicylique	A07EC	capsule	non commercialisé
00894877	PENTASA - 250MG/COMPRIMÉ	acide 5-aminosalicylique	A07EC	comprimé	
01940384	PENTASA - 500MG/COMPRIMÉ	acide 5-aminosalicylique	A07EC	comprimé	
02069539	RENEDIL - 2.5MG/COMPRIMÉ	féلودipine	C08CA	comprimé à libération progressive	
01989618	RENEDIL - 5MG/COMPRIMÉ	féلودipine	C08CA	comprimé à libération progressive	
01989596	RENEDIL - 10MG/COMPRIMÉ	féلودipine	C08CA	comprimé à libération progressive	
00619760	RYTHMODAN LA - 250MG/COMPRIMÉ	disopyramide	C01BA	comprimé à libération progressive	
02065819	SABRIL - 500MG/COMPRIMÉ	vigabatrine	N03AG	comprimé	périmé
02068036	SABRIL - 500MG/SACHET	vigabatrine	N03AG	poudre pour solution orale	périmé
02068028	SABRIL - 1000MG/SACHET	vigabatrine	N03AG	poudre pour solution orale	périmé
02068001	SABRIL - 2000MG/SACHET	vigabatrine	N03AG	poudre pour solution orale	périmé
02067994	SABRIL - 3000MG/SACHET	vigabatrine	N03AG	poudre pour solution orale	périmé
00590908	SELDANE - 60MG/COMPRIMÉ	terféنادine	R06AX	comprimé	
00786624	SELDANE - 120MG/COMPRIMÉ	terféنادine	R06AX	comprimé	
00680028	SUPREFACT - 1MG/ML	acétate de buséréline	L02AE	solution injectable	périmé
00680036	SUPREFACT - 1MG/ML	acétate de buséréline	L02AE	solution nasale	périmé
02228955	SUPREFACT DÉPÔT - 6.6MG/FIOLE	acétate de buséréline	L02AE	implant injectable	introduit
00870927	TERFÉNADINE - 60MG/COMPRIMÉ	terféنادine	R06AX	comprimé	
	TERFÉNADINE - 120MG/COMPRIMÉ	terféنادine	R06AX	comprimé	
00586625	TRENTAL - 400MG/COMPRIMÉ	pentoxifylline	C04AD	comprimé à libération progressive	périmé

HOFFMANN-LA ROCHE LTÉE

Humain :

02162725	ANAPROX - 275MG/COMPRIMÉ	naproxène sodique	M01AE	comprimé	
02162717	ANAPROX DS - 550MG/COMPRIMÉ	naproxène sodique	M01AE	comprimé	
00874019	ANEXATE - 0.1MG/ML	flumazénil	V03AB	solution injectable	
00550078	BACTRIM 16/80	triméthoprime/ sulfaméthoxazole	J01EE	solution injectable	
00272477	BACTRIM 20/100	triméthoprime/ sulfaméthoxazole	J01EE	comprimé	non commercialisé
00272485	BACTRIM 8/40	triméthoprime/ sulfaméthoxazole	J01EE	suspension orale	
00272469	BACTRIM 80/400	triméthoprime/ sulfaméthoxazole	J01EE	comprimé	
00371823	BACTRIM DS 160/800	triméthoprime/ sulfaméthoxazole	J01EE	comprimé	
02162741	CARDENE - 20MG/CAP	chlorhydrate de nicardipine	C08CA	capsule	
02162733	CARDENE - 30MG/CAP	chlorhydrate de nicardipine	C08CA	capsule	
02143348	CARDENE - 2.5MG/ML	chlorhydrate de nicardipine	C08CA	solution injectable	non commercialisé
02034514	CARDENE SR - 30MG/CAP	chlorhydrate de nicardipine	C08CA	capsule à libération progressive	non commercialisé
01950657	CARDENE SR - 45MG/CAP	chlorhydrate de nicardipine	C08CA	capsule à libération progressive	non commercialisé
01950649	CARDENE SR - 60MG/CAP	chlorhydrate de nicardipine	C08CA	capsule à libération progressive	non commercialisé
02192748	CELLCEPT - 250MG/CAP	mofétile de mycophénolate	L04AA	capsule	
02186802	CYTOVÈNE - 250MG/CAP	ganciclovir	J05AB	capsule	
02162695	CYTOVÈNE - 500MG/FIOLE	ganciclovir sodique	J05AB	poudre pour solution injectable	
00692719	FANSIDAR 500/25	sulfadoxine/pyriméthamine	P01BD	comprimé	
00776173	FEMSTAT - 20MG/G	nitrate de butoconazole	G01AF	crème	périmé
00890987	FEMSTAT - 20MG/G	nitrate de butoconazole	G01AF	crème	périmé
00890979	FEMSTAT - 100MG/SUP	nitrate de butoconazole	G01AF	suppositoire	périmé
	GARDRIN - 0.035MG/CAP	enprostil	A02BB	capsule	non commercialisé
01990918	HIVID - 0.375MG/COMPRIMÉ	zalcitabine	J05AB	comprimé	
01990896	HIVID - 0.75MG/COMPRIMÉ	zalcitabine	J05AB	comprimé	
01951874	IN-EX DUAL PACK	nitrate de sulconazole et de butoconazole	G01AF	crème topique et vaginale	périmé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
0195535	IN-EX DUAL PACK	nitrate de sulconazole et de butoconazole	G01AF	crème topique et ovule vaginal	périmé
0190959	INHIBACE - 0,5MG/COMPRIMÉ	cilazapril	C09AA	comprimé	non commercialisé
01911465	INHIBACE - 1MG/COMPRIMÉ	cilazapril	C09AA	comprimé	
01911473	INHIBACE - 2,5MG/COMPRIMÉ	cilazapril	C09AA	comprimé	
01911481	INHIBACE - 5MG/COMPRIMÉ	cilazapril	C09AA	comprimé	
02181479	INHIBACE PLUS 5/12,5	cilazapril/hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	non commercialisé
02216965	INVIRASE - 200MG/CAP	mésylate de saquinavir	J05AE	capsule	introduit (nsa)
00899348	MANERIX - 100MG/COMPRIMÉ	moclobémide	N06AG	comprimé	
00899356	MANERIX - 150MG/COMPRIMÉ	moclobémide	N06AG	comprimé	
02166747	MANERIX - 300MG/COMPRIMÉ	moclobémide	N06AG	comprimé	
02227398	MÉGALONE - 200MG/COMPRIMÉ	fléroxacine	J01MA	comprimé	non commercialisé
02227401	MÉGALONE - 400MG/COMPRIMÉ	fléroxacine	J01MA	comprimé	non commercialisé
02227371	MÉGALONE - 4MG/ML	fléroxacine	J01MA	solution injectable	non commercialisé
00299413	NAPROSYN - 125MG/COMPRIMÉ	naproxène	M01AE	comprimé	non commercialisé
02162474	NAPROSYN - 250MG/COMPRIMÉ	naproxène	M01AE	comprimé	
02162482	NAPROSYN - 375MG/COMPRIMÉ	naproxène	M01AE	comprimé	
02162490	NAPROSYN - 500MG/COMPRIMÉ	naproxène	M01AE	comprimé	
02162431	NAPROSYN - 25MG/ML	naproxène	M01AE	suspension orale	
02162458	NAPROSYN - 500MG/SUP	naproxène	M01AE	suppositoire	
02162792	NAPROSYN E - 250MG/COMPRIMÉ	naproxène	M01AE	comprimé	
02162415	NAPROSYN E - 375MG/COMPRIMÉ	naproxène	M01AE	comprimé	
02162423	NAPROSYN E - 500MG/COMPRIMÉ	naproxène	M01AE	comprimé	
02162466	NAPROSYN SR - 750MG/COMPRIMÉ	naproxène	M01AE	comprimé à libération progressive	
02168871	NAPROSYN SR - 1000MG/COMPRIMÉ	naproxène	M01AE	comprimé à libération progressive	non commercialisé
02216183	NUTROPIN - 5MG/FIOLE	somatropine	H01AC	poudre pour solution injectable	introduit
02216191	NUTROPIN - 10MG/FIOLE	somatropine	H01AC	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02229722	NUTROPIN AQ - 5MG/ML	somatropine	H01AC	solution injectable	introduit
02204584	PROTROPIN - 5MG/FIOLE	somatrem	H01AC	poudre pour solution injectable	
02204576	PROTROPIN - 10MG/FIOLE	somatrem	H01AC	poudre pour solution injectable	
02162687	RHINALAR - 0,25MG/ML	flunisolide	R01AD	aérosol nasal	
00481823	ROCALTROL - 0,00025MG/CAP	calcitriol	A11CC	capsule	
00481815	ROCALTROL - 0,0005MG/CAP	calcitriol	A11CC	capsule	
00824291	ROCALTROL - 0,001MG/ML	calcitriol	A11CC	solution orale	
00657387	ROCEPHIN - 250MG/FIOLE	ceftriaxone disodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00657425	ROCEPHIN - 500MG/FIOLE	ceftriaxone disodique	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00657417	ROCEPHIN - 1000MG/FIOLE	ceftriaxone disodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00657409	ROCEPHIN - 2000MG/FIOLE	ceftriaxone disodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00851957	ROCEPHIN - 10000MG/FIOLE	ceftriaxone disodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00894699	ROCEPHIN ADD-VANTAGE - 1000MG/FIOLE	ceftriaxone disodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00894702	ROCEPHIN ADD-VANTAGE - 2000MG/FIOLE	ceftriaxone disodique	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01911988	ROFERON-A - 3000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2a	L03AA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02217015	ROFERON-A - 3000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2a	L03AA	solution injectable	
02217023	ROFERON-A - 4500000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2a	L03AA	solution injectable	introduit
02217031	ROFERON-A - 6000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2a	L03AA	solution injectable	introduit
01911996	ROFERON-A - 9000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2a	L03AA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02217058	ROFERON-A - 9000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2a	L03AA	solution injectable	
00812471	ROFERON-A - 18000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2a	L03AA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01912003	ROFERON-A - 18000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2a	L03AA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02217066	ROFERON-A - 18000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2a	L03AA	solution injectable	
00891002	ROFERON-A - 36000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2a	L03AA	solution injectable	
02235914	TASMAR - 100MG/COMPRIMÉ	tolcapone	N04BX	comprimé	introduit (nsa)
02235921	TASMAR - 200MG/COMPRIMÉ	tolcapone	N04BX	comprimé	introduit (nsa)
01911767	TICLID - 125MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ticlopidine	B01AC	comprimé	non commercialisé
02162776	TICLID - 250MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ticlopidine	B01AC	comprimé	
02162660	TORADOL - 10MG/COMPRIMÉ	trométhamine de kétorolac	M01AB	comprimé	
00884499	TORADOL - 5MG/ML	trométhamine de kétorolac	S01BC	solution ophtalmique	non commercialisé
02162644	TORADOL - 10MG/ML	trométhamine de kétorolac	M01AB	solution injectable	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
01908499	TORADOL - 15MG/ML	trométhamine de kétorolac	M01AB	solution injectable	non commercialisé
02162652	TORADOL - 30MG/ML	trométhamine de kétorolac	M01AB	solution injectable	
00784516	VERSED - 1MG/ML	chlorhydrate de midazolam	N05CD	solution injectable	
00766011	VERSED - 5MG/ML	chlorhydrate de midazolam	N05CD	solution injectable	
Vétérinaire :					
	AUREO S-700 - 154000MG/KG	chlorhydrate de chlortétracycline/ sulfaméthazine		poudre orale	non commercialisé
02230809	AUREO S-700G - 154000MG/KG	chlorhydrate de chlortétracycline/ sulfaméthazine		additifs alimentaires pré-mélangés	
02230721	AUREO SP250 G	chlor. de chlortétracycline/ sulfaméthazine/pénicillin g proc.		additifs alimentaires pré-mélangés	
	AUREOMIX 500G	chlor. de chlortétracycline/ sulfaméthazine/pénicillin g proc.		additifs alimentaires pré-mélangés	non commercialisé
02230722	AUREOMIX 625G	chlor. de chlortétracycline/ sulfaméthazine/pénicillin g proc.		additifs alimentaires	pré-mélangés
02230724	AUREOMYCIN 100G - 220000MG/KG	chlorhydrate de chlortétracycline		additifs alimentaires	pré-mélangés
02230723	AUREOMYCIN 50G - 110000MG/KG	chlorhydrate de chlortétracycline		additifs alimentaires	pré-mélangés
02230778	CYGRO - 10000MG/KG	maduramicine d'ammonium		poudre orale	
ICN CANADA LTÉE					
Humain :					
00704008	VIRAZOLE - 6000MG/FIOLE	ribavirine	J05AB	poudre pour inhalation	
JANSSEN-ORTHO INC.					
Humain :					
00755818	ALFENTA - 0,5MG/ML	chlorhydrate d'alfentanil	N01AH	solution injectable	
01968440	CYCLÉN 0,25/0,035	norgestimate/éthinyloestradiol	G03AA	comprimé	périmé
01992872	CYCLÉN 0,25/0,035	norgestimate/éthinyloestradiol	G03AA	comprimé	périmé
01937383	DURAGESIC - 2,5MG/TIMBRE	fentanyl	N02AB	timbre transdermique	
01937391	DURAGESIC - 5MG/TIMBRE	fentanyl	N02AB	timbre transdermique	
01937405	DURAGESIC - 7,5MG/TIMBRE	fentanyl	N02AB	timbre transdermique	
01937413	DURAGESIC - 10MG/TIMBRE	fentanyl	N02AB	timbre transdermique	
00590665	DURALITH - 300MG/COMPRIMÉ	carbonate de lithium	N05AN	comprimé à libération progressive	
02126575	EPREX - 2000UNITÉ/ML	époétin alfa	B03XA	solution injectable	introduit (nsa)
02126583	EPREX - 4000UNITÉ/ML	époétin alfa	B03XA	solution injectable	introduit (nsa)
02126591	EPREX - 10000UNITÉ/ML	époétin alfa	B03XA	solution injectable	introduit (nsa)
02206072	EPREX - 20000UNITÉ/ML	époétin alfa	B03XA	solution injectable	introduit (nsa)
02231583	EPREX - 1000UNITÉ/SERINGUE	époétin alfa	B03XA	solution injectable	introduit
02231584	EPREX - 2000UNITÉ/SERINGUE	époétin alfa	B03XA	solution injectable	introduit
02231585	EPREX - 3000UNITÉ/SERINGUE	époétin alfa	B03XA	solution injectable	introduit
02231586	EPREX - 4000UNITÉ/SERINGUE	époétin alfa	B03XA	solution injectable	introduit
02231587	EPREX - 10000UNITÉ/SERINGUE	époétin alfa	B03XA	solution injectable	introduit
01968424	FLOXIN - 200MG/COMPRIMÉ	ofloxacine	J01MA	comprimé	
01968416	FLOXIN - 300MG/COMPRIMÉ	ofloxacine	J01MA	comprimé	
01968408	FLOXIN - 400MG/COMPRIMÉ	ofloxacine	J01MA	comprimé	
02049430	FLOXIN - 4MG/ML	ofloxacine	J01MA	solution injectable	non commercialisé
02049414	FLOXIN - 20MG/ML	ofloxacine	J01MA	solution injectable	non commercialisé
02049422	FLOXIN - 40MG/ML	ofloxacine	J01MA	solution injectable	non commercialisé
02022117	LEUSTATIN - 1MG/ML	cladribine	L01BB	solution injectable	
02236841	LEVAQUIN - 250MG/COMPRIMÉ	levofloxacine	J01MA	comprimé	non commercialisé
02236842	LEVAQUIN - 500MG/COMPRIMÉ	levofloxacine	J01MA	comprimé	non commercialisé
02236839	LEVAQUIN - 5MG/ML	levofloxacine	J01MA	solution injectable	non commercialisé
02236840	LEVAQUIN - 25MG/ML	levofloxacine	J01MA	solution injectable	non commercialisé
02020017	LIVOSTIN - 0,5MG/ML	chlorhydrate de lévocabastine	R01AC	suspension nasale	
00642851	MOTILIUM - 10MG/COMPRIMÉ	dompéridone	A03FA	comprimé	périmé
00855820	MOTILIUM - 10MG/COMPRIMÉ	maléate de dompéridone	A03FA	comprimé	périmé
00633836	NIZORAL - 200MG/COMPRIMÉ	kétoconazole	J02AB	comprimé	
00703974	NIZORAL - 20MG/G	kétoconazole	D01AC	crème	
00788813	NIZORAL - 20MG/ML	kétoconazole	J02AB	suspension orale	
00602957	ORTHO 7/7/7 ,5-,75-1/,035	norethindrone/ éthinyloestradiol	G03AB	comprimé	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
00602965	ORTHO 7/7/7 ,5-,75-1/,035	norethindrone/ éthinyloestradiol	G03AB	comprimé	
02042541	ORTHO-CEPT 0,15/0,03	désogestrel/éthinyloestradiol	G03AA	comprimé	périmé
02042533	ORTHO-CEPT 0,15/0,03	désogestrel/éthinyloestradiol	G03AA	comprimé	périmé
02015978	ORTHOCLONE-OKT3 - 1MG/ML	muromonab-cd3	L04AA	solution injectable	
00836311	PREPULSID - 5MG/COMPRIMÉ	monohydrate de cisapride	A03FA	comprimé	
00836338	PREPULSID - 10MG/COMPRIMÉ	monohydrate de cisapride	A03FA	comprimé	
02054817	PREPULSID - 20MG/COMPRIMÉ	monohydrate de cisapride	A03FA	comprimé	
00836354	PREPULSID - 1MG/ML	monohydrate de cisapride	A03FA	suspension orale	
02236435	PREPULSID QS - 5MG/COMPRIMÉ	monohydrate de cisapride	A03FA	comprimé	non commercialisé
02236441	PREPULSID QS - 10MG/COMPRIMÉ	monohydrate de cisapride	A03FA	comprimé	non commercialisé
02236443	PREPULSID QS - 20MG/COMPRIMÉ	monohydrate de cisapride	A03FA	comprimé	non commercialisé
02052407	RENOVA - 0,5MG/G	trétinoïne	D10AD	crème	
02025280	RISPERDAL - 1MG/COMPRIMÉ	rispéridone	N05AX	comprimé	
02025299	RISPERDAL - 2MG/COMPRIMÉ	rispéridone	N05AX	comprimé	
02025302	RISPERDAL - 3MG/COMPRIMÉ	rispéridone	N05AX	comprimé	
02025310	RISPERDAL - 4MG/COMPRIMÉ	rispéridone	N05AX	comprimé	
02236950	RISPERDAL - 1MG/ML	rispéridone	N05AX	solution orale	non commercialisé
02047454	SPORANOX - 100MG/CAP	itraconazole	J02AC	capsule	
02231347	SPORANOX - 10MG/ML	itraconazole	J02AC	solution orale	introduit
01951319	SUFENTA - 0,05MG/ML	citrate de sufentanil	N01AH	solution injectable	périmé
01934155	TERAZOL 3 - 8MG/G	terconazole	G01AG	crème vaginale	
00894710	TERAZOL 3 - 80MG/SUP	terconazole	G01AG	suppositoire vaginal	
02130874	TERAZOL 3 DUALPAK	terconazole	G01AG	crème et suppositoire vaginaux	
00894729	TERAZOL 7 - 4MG/G	terconazole	G01AG	crème vaginale	
00484938	TOLECTIN - 400MG/CAP	tolmétine sodique	M01AB	capsule	
00364126	TOLECTIN - 200MG/COMPRIMÉ	tolmétine sodique	M01AB	comprimé	
00632740	TOLECTIN - 600MG/COMPRIMÉ	tolmétine sodique	M01AB	comprimé	
02230893	TOPAMAX - 25MG/COMPRIMÉ	topiramate	N03AX	comprimé	introduit (nsa)
02230894	TOPAMAX - 100MG/COMPRIMÉ	topiramate	N03AX	comprimé	introduit (nsa)
02230896	TOPAMAX - 200MG/COMPRIMÉ	topiramate	N03AX	comprimé	introduit (nsa)
02028700	TRI-CYCLEN ,18-,215-,25/,035	norgestimate/éthinyloestradiol	G03AB	comprimé	
02029421	TRI-CYCLEN ,18-,215-,25/,035	norgestimate/éthinyloestradiol	G03AB	comprimé	
Vétérinaire :					
00788724	APPERTEX - 2,5MG/COMPRIMÉ	clazuril		comprimé	non commercialisé
00731374	WILDNIL - 3MG/ML	citrate de carfentanil		solution injectable	périmé
JOHNSON & JOHNSON MERCK					
Humain :					
02182912	HISMANAL - 10MG/COMPRIMÉ	astémizole	R06AX	comprimé	
02185911	PEPCID AC - 10MG/COMPRIMÉ	famotidine	A02BA	comprimé masticable	introduit
02185938	PEPCID AC - 10MG/COMPRIMÉ	famotidine	A02BA	comprimé	
JOUVEINAL INC.					
Humain :					
	CERICLAMINE - 100MG/CAP	cériclamine	N06AB	capsule	non commercialisé
	CERICLAMINE - 150MG/CAP	cériclamine	N06AB	capsule	non commercialisé
KNOLL PHARMA INC.					
Humain :					
02231457	MAVIK - 0,5MG/CAP	trandolapril	C09AA	capsule	non commercialisé
02231459	MAVIK - 1MG/CAP	trandolapril	C09AA	capsule	non commercialisé
02231460	MAVIK - 2MG/CAP	trandolapril	C09AA	capsule	non commercialisé
LES LABORATOIRES LÉO CANADA LTÉE					
Humain :					
01976133	DOVONEX - 0,05MG/G	calcipotriol	D05AX	onguent	
02150956	DOVONEX - 0,05MG/G	calcipotriol	D05AX	crème	
02194341	DOVONEX - 0,05MG/ML	calcipotriol	D05AX	solution capillaire	
02167840	INNOHEP - 10000UNITÉ/ML	tinzaparine sodique	B01AB	suspension injectable	
02229755	INNOHEP - 10000UNITÉ/ML	tinzaparine sodique	B01AB	suspension injectable	introduit
02167859	INNOHEP - 11700UNITÉ/ML	tinzaparine sodique	B01AB	suspension injectable	
02229515	INNOHEP - 20000UNITÉ/ML	tinzaparine sodique	B01AB	suspension injectable	introduit
02231478	INNOHEP - 20000UNITÉ/ML	tinzaparine sodique	B01AB	suspension injectable	non commercialisé
00474517	ONE-ALPHA - 0,00025MG/CAP	alfacalcidol	A11CC	capsule	
00474525	ONE-ALPHA - 0,001MG/CAP	alfacalcidol	A11CC	capsule	
00759546	ONE-ALPHA - 0,0002MG/ML	alfacalcidol	A11CC	solution orale	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
LIGAND PHARMACEUTICALS INC.					
Humain :					
02020033	PHOTOFRIN - 15MG/FIOLE	porfimer sodique	L01XX	poudre pour solution injectable	
02019876	PHOTOFRIN - 75MG/FIOLE	porfimer sodique	L01XX	poudre pour solution injectable	
02130181	PROLEUKIN - 22000000UNITÉ/FIOLE	aldesleukin	L03AA	poudre pour solution injectable	
LIPOSOME COMPANY, INC. (THE)					
Humain :					
02231590	ABELCET - 5MG/ML	complexe lipide d'amphotéricine b	J02AA	poudre pour solution injectable	
MALLINCKRODT MEDICAL INC.					
Humain :					
	99MTC TECHNESCAN MAG3 UD PÉD.	technetium tc-99m mertiatide	V09CA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
	99MTC TECHNESCAN MAG3 UD RÉG.	technetium tc-99m mertiatide	V09CA	poudre pour solution injectable	
00727725	HEXABRIX 160 - 294,5MG/ML	ioxaglate de méglumine et de sodium	V08AB	solution injectable	périmé
00788805	HEXABRIX 200 - 369MG/ML	ioxaglate de méglumine et de sodium	V08AB	solution injectable	périmé
00603740	HEXABRIX 320 - 589MG/ML	ioxaglate de méglumine et de sodium	V08AB	solution injectable	périmé
01900838	OPTIRAY 160 - 339MG/ML	ioversol	V08AB	solution injectable	non commercialisé
01900846	OPTIRAY 240 - 509MG/ML	ioversol	V08AB	solution injectable	
02034492	OPTIRAY 300 - 636MG/ML	ioversol	V08AB	solution injectable	non commercialisé
01900854	OPTIRAY 320 - 678MG/ML	ioversol	V08AB	solution injectable	
02034484	OPTIRAY 350 - 742MG/ML TECHNESCAN MAG3	ioversol technetium tc-99m mertiatide	V08AB V09CA	solution injectable poudre pour solution injectable	
MALLINCKRODT VETERINARY INC.					
Vétérinaire :					
01950576	CLINACOX - 5000MG/KG	diclazuril		additifs alimentaires pré-mélangés	non commercialisé
00670898	ESTRUMATE - 0,25MG/ML	cloprostérol sodique		solution injectable	périmé
00673056	PLANATE - 0,0875MG/ML	cloprostérol sodique		solution injectable	périmé
MERCK FROSST CANADA INC.					
Humain :					
02182815	COZAAR - 25MG/COMPRIMÉ	losartan potassique	C09CA	comprimé	
02182874	COZAAR - 50MG/COMPRIMÉ	losartan potassique	C09CA	comprimé	
02182882	COZAAR - 100MG/COMPRIMÉ	losartan potassique	C09CA	comprimé	non commercialisé
02229153	CRIXIVAN - 100MG/CAP	sulfate d'indinavir	J05AE	capsule	non commercialisé
02229161	CRIXIVAN - 200MG/CAP	sulfate d'indinavir	J05AE	capsule	introduit (nsa)
02229188	CRIXIVAN - 300MG/CAP	sulfate d'indinavir	J05AE	capsule	non commercialisé
02229196	CRIXIVAN - 400MG/CAP	sulfate d'indinavir	J05AE	capsule	introduit (nsa)
00587699	DOLOBID - 250MG/COMPRIMÉ	diflunisal	N02BA	comprimé	
00576131	DOLOBID - 500MG/COMPRIMÉ	diflunisal	N02BA	comprimé	
02233055	FOSAMAX - 5MG/COMPRIMÉ	alendronate sodique	M05BA	comprimé	introduit
02201011	FOSAMAX - 10MG/COMPRIMÉ	alendronate sodique	M05BA	comprimé	
02201038	FOSAMAX - 40MG/COMPRIMÉ	alendronate sodique	M05BA	comprimé	
00568368	HEPTAVAX-B	vaccin - hépatite B	J07BC	suspension injectable	non commercialisé
02230047	HYZAAR 50/12,5	losartan potassique/ hydrochlorothiazide	C09DA	comprimé	
00463248	INDOCID-SR - 75MG/CAP	indométhacine	M01AB	capsule à libération progressive	
00466085	M-M-R II	vaccin - rougeoleux/ourlien/ rubéoleux	J07BD	suspension injectable	
00893668	MEFOXIN ADD-VANTAGE - 1000MG/FIOLE	céfoxitine sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00893676	MEFOXIN ADD-VANTAGE - 2000MG/FIOLE	céfoxitine sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00795844	MEVACOR - 10MG/COMPRIMÉ	lovastatine	C10AA	comprimé	non commercialisé
00795860	MEVACOR - 20MG/COMPRIMÉ	lovastatine	C10AA	comprimé	
00795852	MEVACOR - 40MG/COMPRIMÉ	lovastatine	C10AA	comprimé	
00643025	NOROXIN - 400MG/COMPRIMÉ	norfloxacine	J01MA	comprimé	
01908294	NOROXIN - 3MG/ML	norfloxacine	S01AX	solution ophtalmique	
01942948	PEDVAXHIB	vaccin - hemophilus influenzae b	J07AG	suspension injectable	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
00710121	PEPCID - 20MG/COMPRIMÉ	famotidine	A02BA	comprimé	
00710113	PEPCID - 40MG/COMPRIMÉ	famotidine	A02BA	comprimé	
00728101	PEPCID - 8MG/ML	famotidine	A02BA	suspension orale	non commercialisé
00728128	PEPCID - 10MG/ML	famotidine	A02BA	solution injectable	
00431648	PNEUMOVAX 23	vaccin - polyvalent pneumococcique	J07AL	suspension injectable	
00717274	PRIMAXIN 250/250	imipenem/cilastatine sodique	J01DH	poudre pour solution injectable	
01911430	PRIMAXIN 250/250 ADD-VANTAGE	imipenem/cilastatine sodique	J01DH	poudre pour solution injectable	
00717282	PRIMAXIN 500/500	imipenem/cilastatine sodique	J01DH	poudre pour solution injectable	
01911449	PRIMAXIN 500/500 ADD-VANTAGE	imipenem/cilastatine sodique	J01DH	poudre pour solution injectable	
00890952	PRIMAXIN IM 500/500	imipenem/cilastatine sodique	J01DH	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00893684	PRIMAXIN IM 750/750	imipenem/cilastatine sodique	J01DH	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00839388	PRINIVIL - 5MG/COMPRIMÉ	lisinopril	C09AA	comprimé	
00839396	PRINIVIL - 10MG/COMPRIMÉ	lisinopril	C09AA	comprimé	
00839418	PRINIVIL - 20MG/COMPRIMÉ	lisinopril	C09AA	comprimé	
00839426	PRINIVIL - 40MG/COMPRIMÉ	lisinopril	C09AA	comprimé	non commercialisé
00839434	PRINIVIL - 80MG/COMPRIMÉ	lisinopril	C09AA	comprimé	non commercialisé
02108194	PRINZIDE 10/12,5	lisinopril/hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	
00884413	PRINZIDE 20/12,5	lisinopril/hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	
00884421	PRINZIDE 20/25	lisinopril/hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	
02010909	PROSCAR - 5MG/COMPRIMÉ	finastéride	G04BX	comprimé	
00749486	RECOMBIVAX HB - 0,01MG/ML	vaccin - hépatite B(rDNA)	J07BC	suspension injectable	
01934023	RECOMBIVAX HB - 0,04MG/ML	vaccin - hépatite B(rDNA)	J07BC	suspension injectable	
02171880	TIMOPTIC XE - 2,5MG/ML	maléate de timolol	S01ED	gel ophtalmique	
02171899	TIMOPTIC XE - 5MG/ML	maléate de timolol	S01ED	gel ophtalmique	
02216205	TRUSOPT - 20MG/ML	chlorhydrate de dorzolamide	S01EC	solution ophtalmique	
02229702	VAQTA - 50UNITÉ/ML	vaccin - hépatite A (inactivé)	J07BC	suspension injectable	
00657298	VASERETIC 10/25	maléate d'énalapril/hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	
00851795	VASOTEC - 2,5MG/COMPRIMÉ	maléate d'énalapril	C09AA	comprimé	
00708879	VASOTEC - 5MG/COMPRIMÉ	maléate d'énalapril	C09AA	comprimé	
00670901	VASOTEC - 10MG/COMPRIMÉ	maléate d'énalapril	C09AA	comprimé	
00670928	VASOTEC - 20MG/COMPRIMÉ	maléate d'énalapril	C09AA	comprimé	
00708887	VASOTEC - 40MG/COMPRIMÉ	maléate d'énalapril	C09AA	comprimé	non commercialisé
01923846	VASOTEC I.V. - 1,25MG/ML	énalaprilat	C09AA	solution injectable	
00884324	ZOCOR - 5MG/COMPRIMÉ	simvastatine	C10AA	comprimé	
00884332	ZOCOR - 10MG/COMPRIMÉ	simvastatine	C10AA	comprimé	
00884340	ZOCOR - 20MG/COMPRIMÉ	simvastatine	C10AA	comprimé	
00884359	ZOCOR - 40MG/COMPRIMÉ	simvastatine	C10AA	comprimé	
02186810	ZYMAXIN - 200MG/COMPRIMÉ	ibuprofène lysine	M01AE	comprimé	périmé

MERCK FROSST-MSD AGVET

Vétérinaire :

02060531	ENACARD - 1MG/COMPRIMÉ	maléate d'énalapril		comprimé	
02060558	ENACARD - 2,5MG/COMPRIMÉ	maléate d'énalapril		comprimé	
02060566	ENACARD - 5MG/COMPRIMÉ	maléate d'énalapril		comprimé	
02060574	ENACARD - 10MG/COMPRIMÉ	maléate d'énalapril		comprimé	
02060582	ENACARD - 20MG/COMPRIMÉ	maléate d'énalapril		comprimé	
00594431	EQUALAN - 18,6916MG/G	ivermectine		pâte orale	
00717150	EQUALAN - 10MG/ML	ivermectine		solution orale	
00651966	HEARTGARD 30 - 0,068MG/COMPRIMÉ	ivermectine		comprimé	
00651982	HEARTGARD 30 - 0,136MG/COMPRIMÉ	ivermectine		comprimé	
00651990	HEARTGARD 30 - 0,272MG/COMPRIMÉ	ivermectine		comprimé	
00812315	HEARTGARD 30 CHEW - 0,068MG/COMPRIMÉ	ivermectine		comprimé	
00812323	HEARTGARD 30 CHEW - 0,136MG/COMPRIMÉ	ivermectine		comprimé	
00870064	HEARTGARD 30 CHEW - 0,272MG/COMPRIMÉ	ivermectine		comprimé	
02216604	HEARTGARD 30 FX - 0,055MG/COMPRIMÉ	ivermectine		comprimé	non commercialisé
02216612	HEARTGARD 30 FX - 0,165MG/COMPRIMÉ	ivermectine		comprimé	non commercialisé
01909975	HEARTGARD 30 PLUS 0,068/57	ivermectine/pamoate de pyrantel		comprimé	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
01909983	HEARTGARD 30 PLUS 0,136/114			ivermectine/pamoate de pyrantel	comprimé
01909991	HEARTGARD 30 PLUS 0,272/227			ivermectine/pamoate de pyrantel	comprimé
01913085	IVOMEC - 6000MG/KG	ivermectine		poudre orale	
00622125	IVOMEC - 0,83MG/ML	ivermectine		suspension injectable	
00583340	IVOMEC - 10MG/ML	ivermectine		suspension injectable	non commercialisé
00630470	IVOMEC - 10MG/ML	ivermectine		suspension injectable	
00761842	IVOMEC POUR-ON - 5MG/ML	ivermectine		solution topique	
01926950	IVOMEC SR - 1720MG/BOLUS	ivermectine		bolus à libération progressive	

McNEIL, PRODUITS AUX CONSOMMATEURS

Humain :

02236894	CHILDREN'S MOTRIN - 20MG/ML	ibuprofène	M01AE	suspension orale	
	HISMANAL - 1MG/ML	astémizole	R06AX	suspension orale	non commercialisé
02184656	HISMANAL - 2MG/ML	astémizole	R06AX	suspension orale	non commercialisé
02230542	IMODIUM LINGUAL - 2MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de loperamide	A07DA	comprimé	introduit
02132575	MEDIPREN - 20MG/ML	ibuprofène	M01AE	suspension orale	non commercialisé
02182920	NIZORAL - 20MG/ML	kétoconazole	D11AC	shampooing	

NEXSTAR PHARMACEUTICALS, INC.

Humain :

02218046	DAUNOXOME - 50MG/FIOLE	daunorubicine, liposomale	L01DB	poudre pour solution injectable	introduit
----------	------------------------	---------------------------	-------	---------------------------------	-----------

NOVARTIS ANIMAL HEALTH CANADA INC.

Vétérinaire :

02220563	FORTEKOR - 5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de bédazépril		comprimé	
02220555	FORTEKOR - 20MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de bédazépril		comprimé	
00846422	INTERCEPTOR - 2,3MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	non commercialisé
00846430	INTERCEPTOR - 5,75MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	non commercialisé
00846449	INTERCEPTOR - 11,5MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	non commercialisé
00846457	INTERCEPTOR - 23MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	non commercialisé
02016710	INTERCEPTOR CHEW - 2,3MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	non commercialisé
02016699	INTERCEPTOR CHEW - 5,75MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	non commercialisé
02016702	INTERCEPTOR CHEW - 11,5MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	non commercialisé
02016729	INTERCEPTOR CHEW - 23MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	non commercialisé
02141434	INTERCEPTOR FLAVOUR - 2,3MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	
02141426	INTERCEPTOR FLAVOUR - 5,75MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	
02141418	INTERCEPTOR FLAVOUR - 11,5MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	
02141396	INTERCEPTOR FLAVOUR - 23MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	
02087332	PROGRAM - 45MG/COMPRIMÉ	lufenuron		comprimé	
02087340	PROGRAM - 90MG/COMPRIMÉ	lufenuron		comprimé	
02087359	PROGRAM - 204,9MG/COMPRIMÉ	lufenuron		comprimé	
02087367	PROGRAM - 409,8MG/COMPRIMÉ	lufenuron		comprimé	
02057832	PROGRAM - 133MG/UNITÉ	lufenuron		suspension orale	
02192632	PROGRAM - 266MG/UNITÉ	lufenuron		suspension orale	
02229547	SENTINEL 115/5,75	lufenuron/oxime de milbémycine		comprimé	introduit
02229548	SENTINEL 230/11,5	lufenuron/oxime de milbémycine		comprimé	introduit
02229551	SENTINEL 46/2,3	lufenuron/oxime de milbémycine		comprimé	introduit
02229549	SENTINEL 460/23	lufenuron/oxime de milbémycine		comprimé	introduit

NOVARTIS CONSUMER HEALTH

Humain :

02018411	CORSYM 7,5/0,8	phénylpropanolamine/ chlorphéniramine polistirex	R01BA	suspension orale à libération lente	
02018403	DELSYM - 6MG/ML	dextrométhorphan polistirex	R05DA	suspension orale à libération lente	périmé
02018381	DURAFEDRIN - 12MG/ML	pseudoéphédrine polistirex	R01BA	suspension orale à libération lente	périmé
00667285	LIPACTIN - 5MG/G	héparine sodique/sulfate de zinc	D11AX	gel	
02162326	MAALOX HRF	composé antacide-alginate	A02EA	comprimé	
02162318	MAALOX HRF	composé antacide-alginate	A02EA	suspension orale	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
00651184	PROBAX - 20MG/G	propolis	D02AX	onguent	non commercialisé
02162253	PRODIEM PLUS 542/124	psyllium/senné	A06AC	granules oraux	
02162245	PRODIEM SIMPLE - 672MG/G	psyllium	A06AC	granules oraux	
NOVARTIS PHARMA CANADA INC.					
Humain :					
02059762	ARELIA - 30MG/FIOLE	pamidronate disodique	M05BA	poudre pour solution injectable	
02059770	ARELIA - 60MG/FIOLE	pamidronate disodique	M05BA	poudre pour solution injectable	
02059789	ARELIA - 90MG/FIOLE	pamidronate disodique	M05BA	poudre pour solution injectable	
01968130	DYNACIRC - 1,25MG/CAP	isradipine	C08CA	capsule	non commercialisé
00872385	DYNACIRC - 2,5MG/CAP	isradipine	C08CA	capsule	non commercialisé
00872393	DYNACIRC - 5MG/CAP	isradipine	C08CA	capsule	non commercialisé
02108186	ESTRACOMB ,05/,05-,25	estradiol 17b/estradiol 17b & acétate de norethindrone	G03FA	timbre transdermique	
00756792	ESTRADERM 100 - 8MG/TIMBRE	estradiol 17b	G03CA	timbre transdermique	
00756849	ESTRADERM 25 - 2MG/TIMBRE	estradiol 17b	G03CA	timbre transdermique	
00756857	ESTRADERM 50 - 4MG/TIMBRE	estradiol 17b	G03CA	timbre transdermique	
02231384	FEMARA - 2,5MG/COMPRIMÉ	létozole	L02BG	comprimé	introduit (nsa)
02230898	FORADIL - 0,012MG/DOSE	fumarate de formotérol	R03AC	poudre pour inhalation	introduit (nsa)
01943065	HABITROL 14 - 35MG/TIMBRE	nicotine	N07BA	timbre transdermique	
01943073	HABITROL 21 - 52,5MG/TIMBRE	nicotine	N07BA	timbre transdermique	
01943057	HABITROL 7 - 17,5MG/TIMBRE	nicotine	N07BA	timbre transdermique	
02031108	LAMISIL - 125MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de terbinafine	D01BA	comprimé	non commercialisé
02031116	LAMISIL - 250MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de terbinafine	D01BA	comprimé	
02031094	LAMISIL - 10MG/G	chlorhydrate de terbinafine	D01AE	crème	
02128209	LENTARON - 250MG/FIOLE	formestane	L02BG	poudre pour solution injectable	
02061562	LESCOL - 20MG/CAP	fluvastatine sodique	C10AA	capsule	
02061570	LESCOL - 40MG/CAP	fluvastatine sodique	C10AA	capsule	
00885835	LOTENSIN - 5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de bénazépril	C09AA	comprimé	
00885843	LOTENSIN - 10MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de bénazépril	C09AA	comprimé	
00885851	LOTENSIN - 20MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de bénazépril	C09AA	comprimé	
02162873	LOTENSIN-HCT 10/12,5	chlorhydrate de bénazépril/ hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	non commercialisé
02162881	LOTENSIN-HCT 20/25	chlorhydrate de bénazépril/ hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	non commercialisé
02162865	LOTENSIN-HCT 5/6,25	chlorhydrate de bénazépril/ hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	non commercialisé
01990926	MIACALCIN - 50UNITÉ/ML	calcitonine de saumon	V03AG	solution injectable	non commercialisé
01992880	MIACALCIN - 100UNITÉ/ML	calcitonine de saumon	V03AG	solution injectable	non commercialisé
02228947	MIGRANAL - 4MG/ML	mésylate de dihydroergotamine	N02CA	aérosol nasal	
02223740	NORPROLAC - 0,025MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de quinagolide	G02CB	comprimé	non commercialisé
02223759	NORPROLAC - 0,05MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de quinagolide	G02CB	comprimé	non commercialisé
02223767	NORPROLAC - 0,075MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de quinagolide	G02CB	comprimé	non commercialisé
02223775	NORPROLAC - 0,15MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de quinagolide	G02CB	comprimé	non commercialisé
02229854	RESTORIL - 7,5MG/CAP	témazépam	N05CD	capsule	non commercialisé
00755591	SANDIMMUNE - 25MG/CAP	cyclosporine	L04AA	capsule	
01907182	SANDIMMUNE - 50MG/CAP	cyclosporine	L04AA	capsule	
00755605	SANDIMMUNE - 100MG/CAP	cyclosporine	L04AA	capsule	
00593257	SANDIMMUNE - 50MG/ML	cyclosporine	L04AA	solution injectable	
00593249	SANDIMMUNE - 100MG/ML	cyclosporine	L04AA	solution orale	
02150689	NÉORAL - 25MG/CAP	cyclosporine	L04AA	capsule	
02150662	NÉORAL - 50MG/CAP	cyclosporine	L04AA	capsule	
02150670	NÉORAL - 100MG/CAP	cyclosporine	L04AA	capsule	
02150697	NÉORAL - 100MG/ML	cyclosporine	L04AA	solution orale	
00839191	SANDOSTATIN - 0,05MG/ML	octréotide	H01CB	solution injectable	
00839205	SANDOSTATIN - 0,1MG/ML	octréotide	H01CB	solution injectable	
02049392	SANDOSTATIN - 0,2MG/ML	octréotide	H01CB	solution injectable	
00839213	SANDOSTATIN - 0,5MG/ML	octréotide	H01CB	solution injectable	
00584223	TRANSDERM-NITRO 0,2 - 25MG/ TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	
00852384	TRANSDERM-NITRO 0,4 - 50MG/ TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	
02046156	TRANSDERM-NITRO 0,6 - 75MG/ TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	
02046164	TRANSDERM-NITRO 0,8 - 100MG/ TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	
00568627	VISKAZIDE 10/25	pindolol/hydrochlorothiazide	C07BA	comprimé	
00568635	VISKAZIDE 10/50	pindolol/hydrochlorothiazide	C07BA	comprimé	
02204444	VIVELLE 100 - 8,66MG/TIMBRE	estradiol 17b	G03CA	timbre transdermique	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
02204401	VIVELLE 37,5 - 3,28MG/TIMBRE	estradiol 17b	G03CA	timbre transdermique	
02204428	VIVELLE 50 - 4,33MG/TIMBRE	estradiol 17b	G03CA	timbre transdermique	
02204436	VIVELLE 75 - 6,56MG/TIMBRE	estradiol 17b	G03CA	timbre transdermique	

NOVO NORDISK CANADA INC.

Humain :

01986813	INSULATARD NPH - 100UNITÉ/ML	insuline (isophane) humaine semi-synthétique	A10AC	suspension injectable	non commercialisé
02056682	LOGIPARIN - 10000UNITÉ/ML	tinzaparine sodique	B01AB	suspension injectable	non commercialisé
02056690	LOGIPARIN - 11700UNITÉ/ML	tinzaparine sodique	B01AB	suspension injectable	non commercialisé
01985973	MIXTARD 15/85 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine semi-synthétique	A10AE	suspension injectable	non commercialisé
01986821	MIXTARD 30/70 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine semi-synthétique	A10AE	suspension injectable	non commercialisé
01985965	MIXTARD 50/50 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine semi-synthétique	A10AE	suspension injectable	non commercialisé
02024292	NOVOLIN GE 10/90 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	
02024306	NOVOLIN GE 20/80 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	
02024217	NOVOLIN GE 30/70 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	
02025248	NOVOLIN GE 30/70 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	
02024314	NOVOLIN GE 40/60 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	
02024322	NOVOLIN GE 50/50 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	
02024241	NOVOLIN GE LENTE - 100UNITÉ/ML	insuline (lente) humaine biosynthétique	A10AC	suspension injectable	
02024225	NOVOLIN GE NPH - 100UNITÉ/ML	insuline (isophane) humaine biosynthétique	A10AC	suspension injectable	
02024268	NOVOLIN GE NPH - 100UNITÉ/ML	insuline (isophane) humaine biosynthétique	A10AC	suspension injectable	
02024233	NOVOLIN GE TORONTO - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière) humaine biosynthétique	A10AB	suspension injectable	
02024284	NOVOLIN GE TORONTO - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière) humaine biosynthétique	A10AB	suspension injectable	
02024276	NOVOLIN GE ULTRALENTE - 100UNITÉ/ML	insuline (ultralente) humaine biosynthétique	A10AD	suspension injectable	
01988700	NOVOLINSET 30/70 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine semi-synthétique	A10AE	suspension injectable	non commercialisé
02024411	NOVOLINSET GE 10/90 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	non commercialisé
02024438	NOVOLINSET GE 20/80 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	non commercialisé
02024446	NOVOLINSET GE 30/70 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	non commercialisé
02024454	NOVOLINSET GE 40/60 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	non commercialisé
02025264	NOVOLINSET GE 50/50 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	non commercialisé
02024403	NOVOLINSET GE NPH - 100UNITÉ/ML	insuline (isophane) humaine biosynthétique	A10AC	suspension injectable	non commercialisé
02025256	NOVOLINSET GE TORONTO - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière) humaine biosynthétique	A10AB	suspension injectable	non commercialisé
01986090	NOVOLINSET NPH - 100UNITÉ/ML	insuline (isophane) humaine semi-synthétique	A10AC	suspension injectable	non commercialisé
01927477	NOVOLINSET TORONTO - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière) humaine semi-synthétique	A10AB	suspension injectable	non commercialisé
01986805	VELOSULIN HUMAINE - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière) humaine semi-synthétique	A10AB	suspension injectable	non commercialisé

NYCOMED CANADA INC.

Humain :

01962973	OMNIPAQUE 140 - 302MG/ML	iohexol	V08AB	solution injectable	non commercialisé
02172720	OMNIPAQUE 180 - 389MG/ML	iohexol	V08AB	solution injectable	
02172739	OMNIPAQUE 240 - 518MG/ML	iohexol	V08AB	solution injectable	
02172747	OMNIPAQUE 300 - 647MG/ML	iohexol	V08AB	solution injectable	
02172755	OMNIPAQUE 350 - 755MG/ML	iohexol	V08AB	solution injectable	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
02172771	OMNISCAN - 287MG/ML	gadodiamide	V08CA	solution injectable	
02145766	VISIPAQUE 270 - 550MG/ML	iodixanol	V08AB	solution injectable	
02145774	VISIPAQUE 320 - 652MG/ML	iodixanol	V08AB	solution injectable	

OHMEDA, DIVISION OF CANADIAN OXYGEN LTD.

Humain :

00418994	STADOL - 2MG/ML	tartrate de butorphanol	N02AF	solution injectable	non commercialisé
----------	-----------------	-------------------------	-------	---------------------	-------------------

ORGANON CANADA LTÉE

Humain :

02042487	MARVELON 0,15/0,03	désogestrel/éthinyloestradiol	G03AA	comprimé	périmé
02042479	MARVELON 0,15/0,03	désogestrel/éthinyloestradiol	G03AA	comprimé	périmé
00687405	NORCURON - 10MG/FIOLE	bromure de vécuronium	M03AC	poudre pour solution injectable	
02129043	ORGARAN - 1250UNITÉ/ML	danaparoïde sodique	B01AB	solution injectable	
02108208	ZEMURON - 10MG/ML	bromure de rocuronium	M03AC	solution injectable	

PFIZER CANADA INC.

Humain :

02232043	ARICEPT - 5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de donepezil	N07AA	comprimé	introduit (nsa)
02232044	ARICEPT - 10MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de donepezil	N07AA	comprimé	introduit (nsa)
00871044	CARDURA - 1MG/COMPRIMÉ	mésylate de doxazosine	C02CA	comprimé	périmé
00871052	CARDURA - 2MG/COMPRIMÉ	mésylate de doxazosine	C02CA	comprimé	périmé
00871060	CARDURA - 4MG/COMPRIMÉ	mésylate de doxazosine	C02CA	comprimé	périmé
00871079	CARDURA - 8MG/COMPRIMÉ	mésylate de doxazosine	C02CA	comprimé	périmé
02141442	DIFLUCAN - 150MG/CAP	fluconazole	J02AC	capsule	
00891800	DIFLUCAN - 50MG/COMPRIMÉ	fluconazole	J02AC	comprimé	
00891819	DIFLUCAN - 100MG/COMPRIMÉ	fluconazole	J02AC	comprimé	
00891827	DIFLUCAN - 200MG/COMPRIMÉ	fluconazole	J02AC	comprimé	non commercialisé
00891835	DIFLUCAN - 2MG/ML	fluconazole	J02AC	solution injectable	
02024152	DIFLUCAN - 10MG/ML	fluconazole	J02AC	suspension orale	
02024160	DIFLUCAN - 40MG/ML	fluconazole	J02AC	suspension orale	non commercialisé
02230443	GLUCOTROL XL - 5MG/COMPRIMÉ	glipizide	A10BB	comprimé à libération progressive	non commercialisé
02230444	GLUCOTROL XL - 10MG/COMPRIMÉ	glipizide	A10BB	comprimé à libération progressive	non commercialisé
02093170	MINIPRESS XL - 2,5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de prazosin	C02CA	comprimé à libération progressive	non commercialisé
02093189	MINIPRESS XL - 5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de prazosin	C02CA	comprimé à libération progressive	non commercialisé
00878901	NORVASC - 2,5MG/COMPRIMÉ	bésylate d'amlodipine	C08CA	comprimé	non commercialisé
00878928	NORVASC - 5MG/COMPRIMÉ	bésylate d'amlodipine	C08CA	comprimé	
00878936	NORVASC - 10MG/COMPRIMÉ	bésylate d'amlodipine	C08CA	comprimé	
01942441	PLAX MENTHE 20/2/2,5	benzoate sodique/salicylate sodique/sulfate lauryl sodique	A01AD	rinse-bouche	
01942409	PLAX MENTHE DOUCE 20/2/2,5	benzoate sodique/salicylate sodique/sulfate lauryl sodique	A01AD	rinse-bouche	
01942506	PLAX RÉGULIÈRE 20/2/2,5	benzoate sodique/salicylate sodique/sulfate lauryl sodique	A01AD	rinse-bouche	
02223546	REACTINE - 5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de cétirizine	R06AE	comprimé	introduit
02223554	REACTINE - 10MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de cétirizine	R06AE	comprimé	
01900978	REACTINE - 20MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de cétirizine	R06AE	comprimé	non commercialisé
00874116	UNASYN 1000/2000	sulbactam sodique/ampicilline sodique	J01CR	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01955527	UNASYN 1000/2000	sulbactam sodique/ampicilline sodique	J01CR	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00874108	UNASYN 500/1000	sulbactam sodique/ampicilline sodique	J01CR	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01955519	UNASYN 500/1000	sulbactam sodique/ampicilline sodique	J01CR	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02091291	ZITHROMAX - 250MG/CAP	azithromycine	J01FA	capsule	
02212021	ZITHROMAX - 250MG/COMPRIMÉ	azithromycine	J01FA	comprimé	non commercialisé
02231143	ZITHROMAX - 600MG/COMPRIMÉ	azithromycine	J01FA	comprimé	introduit
02223716	ZITHROMAX - 20MG/ML	azithromycine	J01FA	poudre pour suspension orale	
02223724	ZITHROMAX - 40MG/ML	azithromycine	J01FA	poudre pour suspension orale	
02229971	ZITHROMAX - 1000MG/SACHET	azithromycine	J01FA	poudre pour solution orale	non commercialisé
02132702	ZOLOFT - 25MG/CAP	chlorhydrate de sertraline	N06AB	capsule	
01962817	ZOLOFT - 50MG/CAP	chlorhydrate de sertraline	N06AB	capsule	
01962779	ZOLOFT - 100MG/CAP	chlorhydrate de sertraline	N06AB	capsule	
01962787	ZOLOFT - 150MG/CAP	chlorhydrate de sertraline	N06AB	capsule	non commercialisé
01962795	ZOLOFT - 200MG/CAP	chlorhydrate de sertraline	N06AB	capsule	non commercialisé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
PFIZER CANADA INC., SANTÉ ANIMALE					
Vétérinaire :					
02229543	AVIAX - 50000MG/KG	semduramicine sodique		poudre orale	introduit (nsa)
01913034	CESTEX - 12,5MG/COMPRIMÉ	epsiprantel		comprimé	
01913026	CESTEX - 25MG/COMPRIMÉ	epsiprantel		comprimé	
01913018	CESTEX - 50MG/COMPRIMÉ	epsiprantel		comprimé	
01912992	CESTEX - 100MG/COMPRIMÉ	epsiprantel		comprimé	
02038331	CLAVAMOX 100/25	trihydrate d'amoxicilline/ clavulanate potassique		comprimé	
02038315	CLAVAMOX 200/50	trihydrate d'amoxicilline/ clavulanate potassique		comprimé	
02038358	CLAVAMOX 300/75	trihydrate d'amoxicilline/ clavulanate potassique		comprimé	
02038323	CLAVAMOX 50/12,5	trihydrate d'amoxicilline/ clavulanate potassique		comprimé	
02027879	CLAVAMOX 50/12,5	trihydrate d'amoxicilline/ clavulanate potassique		suspension orale	
01950673	DOMITOR - 1MG/ML	chlorhydrate de médétomidine		solution injectable	non commercialisé
00755559	DORMOSEDAN - 10MG/ML	chlorhydrate de détomidine		solution injectable	
	ENDURALL - K	vaccin - rage		solution injectable	non commercialisé
	FELOCELL CVR	vaccin - rhinotracheitia/ panleukopenia félins		solution injectable	périmé
	FELOCELL CVR-C	vaccin - rhinotracheitia féline		solution injectable	périmé
	FELOMUNE CVR	vaccin - rhinotracheitia/ calicivirus félins		solution injectable	périmé
	FIRSTDOSE CPV	vaccin - parvovirus canin		solution injectable	
	LEUKOCELL	vaccin - leucémie féline		solution injectable	non commercialisé
	LEUKOCELL 2	vaccin - leucémie féline		solution injectable	
00725064	LIFE-GUARD-H.E.	nutriments/électrolytes		poudre orale	
00606081	PARATECT BOLUS - 22700MG/ COMPRIMÉ	tartrate de morantel		dispositif oral à libération lente	non commercialisé
00778923	PARATECT FLEX - 19800MG/ COMPRIMÉ	tartrate de morantel		dispositif oral à libération lente	non commercialisé
00606103	POSISTAC - 12500MG/KG	salinomycine		poudre orale	non commercialisé
00633828	POSISTAC - 50000MG/KG	salinomycine		poudre orale	non commercialisé
00603724	POSISTAC - 60000MG/KG	salinomycine		poudre orale	
	RABGUARD-TC	vaccin - rage		solution injectable	non commercialisé
02006936	RESORB	produit électrolyte		poudre pour suspension orale	périmé
00698083	SYNERGISTIN 60/120	sulbactam/ampicilline		suspension injectable	
	VANGUARD 5	vaccin - adénovirus type 2		solution injectable	
	VANGUARD 5 CV	vaccin - combiné pour chiens		solution injectable	
	VANGUARD 5B	vaccin - adénovirus type 2		solution injectable	
	VANGUARD 5L	vaccin - adénovirus type 2		solution injectable	
	VANGUARD CPV (K)	vaccin - parvovirus canin		solution injectable	
	VANGUARD CPV (MLV)	vaccin - parvovirus canin		solution injectable	non commercialisé
PHARMACIA & UPJOHN INC.					
Humain :					
02071002	ADRIAMYCIN PFS - 2MG/ML	chlorhydrate de doxorubicine	L01DB	solution injectable	
02065657	ADRIAMYCIN RDF - 10MG/FIOLE	chlorhydrate de doxorubicine	L01DB	poudre pour solution injectable	
00698040	ADRIAMYCIN RDF - 20MG/FIOLE	chlorhydrate de doxorubicine	L01DB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02069555	ADRIAMYCIN RDF - 50MG/FIOLE	chlorhydrate de doxorubicine	L01DB	poudre pour solution injectable	
02069563	ADRIAMYCIN RDF - 150MG/FIOLE	chlorhydrate de doxorubicine	L01DB	poudre pour solution injectable	
	AMPEROZIDE - 0,5MG/COMPRIMÉ	ampérozide	comprimé	non commercialisé	
	AMPEROZIDE - 2,5MG/COMPRIMÉ	ampérozide	comprimé	non commercialisé	
	AMPEROZIDE - 5MG/COMPRIMÉ	ampérozide	comprimé	non commercialisé	
02231622	CAMPTOSAR - 20MG/ML	chlorhydrate d'irinotécan	L01XX	solution injectable	introduit (nsa)
02132680	COLESTID - 1000MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de colestipol	C10AC	comprimé	
02132699	COLESTID ORANGE - 5000MG/DOSE	chlorhydrate de colestipol	C10AC	granules oraux	
00030910	CORTEF - 10MG/COMPRIMÉ	hydrocortisone	H02AB	comprimé	
00030929	CORTEF - 20MG/COMPRIMÉ	hydrocortisone	H02AB	comprimé	
02063808	DIPENTUM - 250MG/CAP	olsalazine sodique	A07EC	capsule	
00875856	DIPENTUM - 500MG/COMPRIMÉ	olsalazine sodique	A07EC	comprimé	non commercialisé
02063794	EMCYT - 140MG/CAP	phosphate disodique d'estramustine	L01XX	capsule	périmé
02168898	ESTRING - 2MG/ANNEAU	estradiol	G03CA	anneau vaginal	
02132656	FRAGMIN - 2500UNITÉ/ML	daltéparine sodique	B01AB	solution injectable	
02132664	FRAGMIN - 10000UNITÉ/ML	daltéparine sodique	B01AB	solution injectable	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
02132621	FRAGMIN - 12500UNITÉ/ML	daltéparine sodique	B01AB	solution injectable	
02132648	FRAGMIN - 25000UNITÉ/ML	daltéparine sodique	B01AB	solution injectable	
02231171	FRAGMIN - 25000UNITÉ/ML	daltéparine sodique	B01AB	solution injectable	introduit
02166100	IDAMYCIN - 5MG/CAP	chlorhydrate d'idarubicine	L01DB	capsule	
02166119	IDAMYCIN - 10MG/CAP	chlorhydrate d'idarubicine	L01DB	capsule	non commercialisé
02166127	IDAMYCIN - 25MG/CAP	chlorhydrate d'idarubicine	L01DB	capsule	non commercialisé
02065630	IDAMYCIN - 5MG/FIOLE	chlorhydrate d'idarubicine	L01DB	poudre pour solution injectable	
02068095	IDAMYCIN - 10MG/FIOLE	chlorhydrate d'idarubicine	L01DB	poudre pour solution injectable	
	LINOMIDE - 2,5MG/COMPRIMÉ	roquinimex	L03AX	comprimé	non commercialisé
	LINOMIDE - 5MG/COMPRIMÉ	roquinimex	L03AX	comprimé	non commercialisé
	LINOMIDE - 10MG/COMPRIMÉ	roquinimex	L03AX	comprimé	non commercialisé
02063786	MYCOBUTIN - 150MG/CAP	rifabutine	J04AK	capsule	périmé
00194913	NEO-CORTEF 10/5	acétate d'hydrocortisone/ sulfate de néomycine	D07CA	onguent	
00194921	NEO-CORTEF 15/5	acétate d'hydrocortisone/ sulfate de néomycine	S01CA	onguent ophtalmique	non commercialisé
00194948	NEO-CORTEF 15/5	acétate d'hydrocortisone/ sulfate de néomycine	S01CA	suspension ophtalmique	
00194883	NEO-CORTEF 5/5	acétate d'hydrocortisone/ sulfate de néomycine	S01CA	onguent ophtalmique	non commercialisé
00194891	NEO-CORTEF 5/5	acétate d'hydrocortisone/ sulfate de néomycine	D07CA	onguent	
02065703	PHARMORUBICIN PFS - 2MG/ML	chlorhydrate d'épirubicine	L01DB	solution injectable	
02065746	PHARMORUBICIN RDF - 10MG/FIOLE	chlorhydrate d'épirubicine	L01DB	poudre pour solution injectable	
00698202	PHARMORUBICIN RDF - 20MG/FIOLE	chlorhydrate d'épirubicine	L01DB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02069512	PHARMORUBICIN RDF - 50MG/FIOLE	chlorhydrate d'épirubicine	L01DB	poudre pour solution injectable	
01951882	PHARMORUBICIN RDF - 150MG/FIOLE	chlorhydrate d'épirubicine	L01DB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00860786	PREPIDIL - 0,5MG/SERINGUE	dinoprostone	G02AD	gel intra-utérin	
02028689	PROMIT - 150MG/ML	dextran 1	B05AA	solution injectable	non commercialisé
01919679	PROSTIN E2 - 1MG/SERINGUE	dinoprostone	G02AD	gel intra-utérin	
01919687	PROSTIN E2 - 2MG/SERINGUE	dinoprostone	G02AD	gel intra-utérin	
00030600	SOLU-CORTEF - 100MG/FIOLE	succinate sodique d'hydrocortisone	H02AB	poudre pour solution injectable	
00030619	SOLU-CORTEF - 250MG/FIOLE	succinate sodique d'hydrocortisone	H02AB	poudre pour solution injectable	
00030627	SOLU-CORTEF - 500MG/FIOLE	succinate sodique d'hydrocortisone	H02AB	poudre pour solution injectable	
00030635	SOLU-CORTEF - 1000MG/FIOLE	succinate sodique d'hydrocortisone	H02AB	poudre pour solution injectable	
	STERECYT - 20MG/COMPRIMÉ	prednimustine	L01AA	comprimé	non commercialisé
	STERECYT - 100MG/COMPRIMÉ	prednimustine	L01AA	comprimé	non commercialisé
02231493	XALATAN - 0,05MG/ML	latanoprost	S01EX	solution ophtalmique	introduit (nsa)
02153432	ZINECARD - 250MG/FIOLE	dexrazoxane	V03AF	poudre pour solution injectable	
02153440	ZINECARD - 500MG/FIOLE	dexrazoxane	V03AF	poudre pour solution injectable	

Vétérinaire :

00813567	EXCENEL - 50MG/ML	ceftiofur sodique		poudre pour solution injectable	
02207753	PIRSUE AQUEOUS GEL - 50MG/ SERINGUE	chlorhydrate de pirlimycine		gel intramammaire	

PROCTER & GAMBLE PHARMACEUTICALS CANADA INC.

Humain :

01997580	ASACOL - 400MG/COMPRIMÉ	acide 5-aminosalicylique	A07EC	comprimé	
02231062	CREST GUM CARE - 4,54MG/G	fluorure stanneux	A01AA	pâte dentifrice	non commercialisé
02176017	DIDROCAL	étidronate disodique et carbonate de calcium	M05BB	comprimé	
02063662	MACROBID - 100MG/CAP	nitrofurantoïne	G04AC	capsule	

PROVEL, DIVISION OF ELI LILLY CANADA INC.

Vétérinaire :

00616338	CARBIGRAN - 250000MG/KG	nicarbazine		additifs alimentaires pré-mélangés	non commercialisé
00590932	COMPUDOSE - 24MG/IMP	estradiol		implant injectable	
02123355	ENDECTO - 10MG/ML	abamectine		solution injectable	
01902687	MAXIBAN PREMIX	narasine/nicarbazine		additifs alimentaires pré-mélangés	
00857602	MICOTIL - 300MG/ML	sulfate de tilmosine		solution injectable	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
00707538	MONTEBAN 70 PREMIX - 70000MG/KG	narasine		additifs alimentaires pré-mélangés	
00637645	TYLAN 50 SULFA G	phosphate de tylosine/ sulfaméthazine		additifs alimentaires pré-mélangés	

PURDUE FREDERICK

Humain :

02163756	GASTROBID - 20MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de méétoclopramide	A03FA	comprimé à libération progressive	non commercialisé
02125323	HYDROMORPH CONTIN - 3MG/CAP	chlorhydrate d'hydromorphone	N02AA	capsule à libération progressive	
02125331	HYDROMORPH CONTIN - 6MG/CAP	chlorhydrate d'hydromorphone	N02AA	capsule à libération progressive	
02125358	HYDROMORPH CONTIN - 10MG/CAP	chlorhydrate d'hydromorphone	N02AA	capsule à libération progressive	non commercialisé
02125366	HYDROMORPH CONTIN - 12MG/CAP	chlorhydrate d'hydromorphone	N02AA	capsule à libération progressive	
02125374	HYDROMORPH CONTIN - 20MG/CAP	chlorhydrate d'hydromorphone	N02AA	capsule à libération progressive	non commercialisé
02125382	HYDROMORPH CONTIN - 24MG/CAP	chlorhydrate d'hydromorphone	N02AA	capsule à libération progressive	
02125390	HYDROMORPH CONTIN - 30MG/CAP	chlorhydrate d'hydromorphone	N02AA	capsule à libération progressive	non commercialisé
02202441	OXYCONTIN - 10MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate d'oxycodone	N02AA	comprimé à libération progressive	
02202468	OXYCONTIN - 20MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate d'oxycodone	N02AA	comprimé à libération progressive	
02202476	OXYCONTIN - 40MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate d'oxycodone	N02AA	comprimé à libération progressive	
02202484	OXYCONTIN - 80MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate d'oxycodone	N02AA	comprimé à libération progressive	
00449636	TRILISATE 293/362	trisalicilate de choline et de magnésium	N02BA	comprimé	périmé

RHÔNE-POULENC RORER CANADA INC.

Humain :

00555649	INTAL INHALATEUR - 1MG/DOSE	cromoglycate sodique	R03BC	aérosol pour inhalation	
00261238	INTAL SPINCAPS - 20MG/CARTOUCHE	cromoglycate sodique	R03BC	poudre pour inhalation	périmé
00638641	INTAL SYNCRONER - 1MG/DOSE	cromoglycate sodique	R03BC	aérosol pour inhalation	
00888397	MYKROX - 0,5MG/COMPRIMÉ	métolazone	C03BA	comprimé	non commercialisé
00842702	PENNTUSS 2/0,8	codéine/chlorphéniramine polistirex	R05DA	suspension orale à libération lente	périmé
02195976	SUPRAX - 200MG/COMPRIMÉ	cefixime	J01DA	comprimé	
02195984	SUPRAX - 400MG/COMPRIMÉ	cefixime	J01DA	comprimé	
02195992	SUPRAX - 20MG/ML	cefixime	J01DA	suspension orale	
02177099	TAXOTERE - 20MG/FIOLE	docétaxel	L01CD	solution injectable	
02177080	TAXOTERE - 80MG/FIOLE	docétaxel	L01CD	solution injectable	
00766038	TILADE - 2MG/DOSE	nédrocromil sodique	R03BC	aérosol pour inhalation	

ROBERTS PHARMACEUTICAL CANADA INC.

Humain :

02229390	EMINASE - 30UNITÉ/FIOLE	anistreplase	B01AD	poudre pour solution injectable	introduit (nsa)
----------	-------------------------	--------------	-------	---------------------------------	-----------------

SANOFI WINTHROP INC.

Humain :

	COROTROPE - 5MG/CAP	milrinone	C01CE	caplet	non commercialisé
	COROTROPE - 7,5MG/CAP	milrinone	C01CE	caplet	non commercialisé
	COROTROPE - 10MG/CAP	milrinone	C01CE	caplet	non commercialisé
02236913	FRAXIPARINE - 9500UNITÉ/ML	nadroparine calcique	B01AB	solution injectable	non commercialisé
02017644	INOCOR - 5MG/ML	lactate d'amrinone	C01CE	solution injectable	périmé
02006391	PRIMACOR - 1MG/ML	lactate de milrinone	C01CE	solution injectable	
02230643	SKELID - 200MG/COMPRIMÉ	tiludronate disodique	M05BA	comprimé	non commercialisé

SANTÉ DRAXIS INC.

Humain :

02123312	ELDEPRYL - 5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de sélégiline	N04BD	comprimé	
02123320	PERMAX - 0,05MG/COMPRIMÉ	mésylate de pergolide	N04BC	comprimé	
02123339	PERMAX - 0,25MG/COMPRIMÉ	mésylate de pergolide	N04BC	comprimé	
02123347	PERMAX - 1MG/COMPRIMÉ	mésylate de pergolide	N04BC	comprimé	
01927272	SD DEPRENYL - 5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de sélégiline	N04BD	comprimé	non commercialisé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
SCHERING CANADA INC.					
Humain :					
02070855	ALDERM - 0,5MG/G	dipropionate d'acclométasone	D07AB	onguent	non commercialisé
02070871	ALDERM - 0,5MG/G	dipropionate d'acclométasone	D07AB	crème	non commercialisé
02165465	CEDAX - 200MG/CAP	ceftibutène	J01DA	capsule	non commercialisé
02165473	CEDAX - 400MG/CAP	ceftibutène	J01DA	capsule	non commercialisé
02165449	CEDAX - 18MG/ML	ceftibutène	J01DA	poudre pour suspension orale	non commercialisé
02165457	CEDAX - 36MG/ML	ceftibutène	J01DA	poudre pour suspension orale	non commercialisé
01970399	CHLOR-TRIPOLON N.D. 5/120	loratadine/sulfate de pseudoéphédrine	R06AX	comprimé	
00782696	CLARITIN - 10MG/COMPRIMÉ	loratadine	R06AX	comprimé	
02019973	CLARITIN - 1MG/ML	loratadine	R06AX	sirop	
01945157	CLARITIN EXTRA 5/120	loratadine/sulfate de pseudoéphédrine	R06AX	comprimé	
00851736	ELOCOM - 1MG/G	furoate de mométasone	D07AC	onguent	
00851744	ELOCOM - 1MG/G	furoate de mométasone	D07AC	crème	
00871095	ELOCOM - 1MG/ML	furoate de mométasone	D07AC	lotion	
00705896	INTRON-A - 3000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2b	L03AA	poudre pour suspension injectable	
00705918	INTRON-A - 5000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2b	L03AA	poudre pour suspension injectable	
00705926	INTRON-A - 10000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2b	L03AA	poudre pour suspension injectable	
02231651	INTRON-A - 18000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2b	L03AA	poudre pour suspension injectable	introduit
02231652	INTRON-A - 30000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2b	L03AA	poudre pour suspension injectable	non commercialisé
02231653	INTRON-A - 50000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2b	L03AA	poudre pour suspension injectable	non commercialisé
00889067	INTRON-A - 5000000UNITÉ/ML	interféron alfa-2b	L03AA	solution injectable	
00713376	K-DUR - 1500MG/COMPRIMÉ	chlorure de potassium	A12BA	comprimé à libération progressive	
02230921	LEUCOMAX - 0,15MG/FIOLE	molgramostim	L03AA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02230922	LEUCOMAX - 0,3MG/FIOLE	molgramostim	L03AA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02230923	LEUCOMAX - 0,4MG/FIOLE	molgramostim	L03AA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02230924	LEUCOMAX - 0,7MG/FIOLE	molgramostim	L03AA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00611174	LOTRIDERM 0,5/10	dipropionate de bétaméthasone/clotrimazole	D01AC	crème	
00503363	NETROMYCIN - 25MG/ML	sulfate de nétilmicine	J01GB	solution injectable	non commercialisé
00503371	NETROMYCIN - 50MG/ML	sulfate de nétilmicine	J01GB	solution injectable	
00503398	NETROMYCIN - 100MG/ML	sulfate de nétilmicine	J01GB	solution injectable	
01911910	NITRO-DUR 0,2 - 40MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	
02213370	NITRO-DUR 0,3 - 60MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	
01911902	NITRO-DUR 0,4 - 80MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	
01911929	NITRO-DUR 0,6 - 120MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	
02011271	NITRO-DUR 0,8 - 160MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	
Vétérinaire :					
02231742	AQUAFLO - 500000MG/KG	florfenicol		poudre	
00882887	DURA SE-120 - 360MG/BOLUS	sélénite sodique		bolus	non commercialisé
02216558	NUFLOR - 300MG/ML	florfenicol		solution injectable	
02142155	OPTIMMUNE - 2MG/G	cyclosporine		onguent ophtalmique	
SEARLE CANADA INC.					
Humain :					
02205971	AMBIEN - 5MG/COMPRIMÉ	tartrate de zolpidem	N05CG	comprimé	non commercialisé
02205998	AMBIEN - 10MG/COMPRIMÉ	tartrate de zolpidem	N05CG	comprimé	non commercialisé
02231676	CHRONOVERA - 180MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de vérapamil	C08DA	comprimé à libération progressive	non commercialisé
02231677	CHRONOVERA - 240MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de vérapamil	C08DA	comprimé à libération progressive	non commercialisé
01946188	KERLONE - 10MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de bétaxolol	C07AB	comprimé	périmé
01946161	KERLONE - 20MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de bétaxolol	C07AB	comprimé	périmé
02010925	MAXAQUIN - 400MG/COMPRIMÉ	loméfloxacin	J01MA	comprimé	non commercialisé
00874213	NITRODISC 0,2 - 16MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	non commercialisé
00874221	NITRODISC 0,3 - 24MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	non commercialisé
00874248	NITRODISC 0,4 - 32MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	non commercialisé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
02188783	SYNAREL - 2MG/ML	acétate de nafaréline	H01CA	solution nasale	
02187108	SYNPHASIC 1,0-0,5/0,035	norethindrone/ éthinyloestradiol	G03AB	comprimé	
02187116	SYNPHASIC 1,0-0,5/0,035	norethindrone/ éthinyloestradiol	G03AB	comprimé	

SMITHKLINE BEECHAM PHARMA INC.

Humain :

01911937	AUGMENTIN 25/6,25	trihydrate d'amoxicilline/ clavulanate potassique	J01CR	suspension orale	non commercialisé
01911953	AUGMENTIN 250/125	trihydrate d'amoxicilline/ clavulanate potassique	J01CR	comprimé	non commercialisé
01911945	AUGMENTIN 50/12,5	trihydrate d'amoxicilline/ clavulanate potassique	J01CR	suspension orale	non commercialisé
01911961	AUGMENTIN 500/125	trihydrate d'amoxicilline/ clavulanate potassique	J01CR	comprimé	non commercialisé
01916947	BACTROBAN - 20MG/G	mupirocine	D06AX	onguent	
02236776	BACTROBAN NASAL - 20MG/G	mupirocine calcique	D06AX	onguent nasal	non commercialisé
01919490	CEFIZOX - 1000MG/FIOLE	ceftizoxime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
01919504	CEFIZOX - 2000MG/FIOLE	ceftizoxime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
01916882	CLAVULIN 25/6,25	trihydrate d'amoxicilline/ clavulanate potassique	J01CR	suspension orale	
01916866	CLAVULIN 250/125	trihydrate d'amoxicilline/ clavulanate potassique	J01CR	comprimé	
01916874	CLAVULIN 50/12,5	trihydrate d'amoxicilline/ clavulanate potassique	J01CR	suspension orale	
01916858	CLAVULIN 500/125	trihydrate d'amoxicilline/ clavulanate potassique	J01CR	comprimé	
02229650	COREG - 3,125MG/COMPRIMÉ	carvédilol	C07AG	comprimé	
02229651	COREG - 6,25MG/COMPRIMÉ	carvédilol	C07AG	comprimé	
02229652	COREG - 12,5MG/COMPRIMÉ	carvédilol	C07AG	comprimé	
02229653	COREG - 25MG/COMPRIMÉ	carvédilol	C07AG	comprimé	
00632767	EMEX - 5MG/ML	chlorhydrate de métoclopramide	A03FA	solution injectable	non commercialisé
01919431	ENGERIX-B	vaccin - hépatite B	J07BC	suspension injectable	
02229110	FAMVIR - 125MG/COMPRIMÉ	famciclovir	J05AB	comprimé	
02229129	FAMVIR - 250MG/COMPRIMÉ	famciclovir	J05AB	comprimé	
02177102	FAMVIR - 500MG/COMPRIMÉ	famciclovir	J05AB	comprimé	
02187078	HAVRIX 1440 - 1440EUNIT/ML	vaccin - hépatite A (inactif)	J07BC	suspension injectable	
02108216	HAVRIX 720 - 720EUNIT/ML	vaccin - hépatite A (inactif)	J07BC	suspension injectable	
02231056	HAVRIX 720 JUNIOR - 1440EUNIT/ML	vaccin - hépatite A (inactif)	J07BC	suspension injectable	introduit
02231116	HYCAMTIN - 4MG/FIOLE	chlorhydrate de topotécan	L01XX	poudre pour solution injectable	introduit(nsa)
02230307	INFANRIX	vaccin DaPT	J07AJ	suspension injectable	non commercialisé
02154471	KREDEX - 25MG/COMPRIMÉ	carvédilol	C07AG	comprimé	non commercialisé
02154498	KREDEX - 50MG/COMPRIMÉ	carvédilol	C07AG	comprimé	non commercialisé
02185881	KYTRIL - 1MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de granisetron	A04AA	comprimé	
02088371	KYTRIL INJECTION - 1MG/ML	chlorhydrate de granisetron	A04AA	solution injectable	
01970410	MONOCID - 500MG/FIOLE	céfonicid sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	périmé
01970429	MONOCID - 1000MG/FIOLE	céfonicid sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	périmé
02027887	PAXIL - 10MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de paroxétine	N06AB	comprimé	introduit
01940481	PAXIL - 20MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de paroxétine	N06AB	comprimé	
01940473	PAXIL - 30MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de paroxétine	N06AB	comprimé	
02027895	PAXIL - 50MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de paroxétine	N06AB	comprimé	non commercialisé
02083531	RELAFEN - 500MG/COMPRIMÉ	nabumétone	M01AX	comprimé	
02083558	RELAFEN - 750MG/COMPRIMÉ	nabumétone	M01AX	comprimé	non commercialisé
02231352	RELAFEN - 1000MG/COMPRIMÉ	nabumétone	M01AX	comprimé	non commercialisé
02232565	REQUIP - 0,25MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ropinirole	N04BC	comprimé	introduit (nsa)
02232566	REQUIP - 0,5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ropinirole	N04BC	comprimé	non commercialisé
02232567	REQUIP - 1MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ropinirole	N04BC	comprimé	introduit (nsa)
02232568	REQUIP - 2MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ropinirole	N04BC	comprimé	introduit (nsa)
02232569	REQUIP - 5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ropinirole	N04BC	comprimé	introduit (nsa)
01916793	TAGAMET - 200MG/COMPRIMÉ	cimétidine	A02BA	comprimé	non commercialisé
01916815	TAGAMET - 300MG/COMPRIMÉ	cimétidine	A02BA	comprimé	
01916785	TAGAMET - 400MG/COMPRIMÉ	cimétidine	A02BA	comprimé	
01916777	TAGAMET - 600MG/COMPRIMÉ	cimétidine	A02BA	comprimé	
01916769	TAGAMET - 800MG/COMPRIMÉ	cimétidine	A02BA	comprimé	non commercialisé
01927280	TAGAMET - 6MG/ML	chlorhydrate de cimétidine	A02BA	solution injectable	
01916750	TAGAMET - 60MG/ML	chlorhydrate de cimétidine	A02BA	solution orale	
01916807	TAGAMET - 150MG/ML	chlorhydrate de cimétidine	A02BA	solution injectable	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
01916920	TICAR - 1000MG/FIOLE	ticarcilline disodique	J01CA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01916912	TICAR - 3000MG/FIOLE	ticarcilline disodique	J01CA	poudre pour solution injectable	
01916904	TICAR - 6000MG/FIOLE	ticarcilline disodique	J01CA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01916890	TICAR - 20000MG/FIOLE	ticarcilline disodique	J01CA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00803480	TICAR - 30000MG/FIOLE	ticarcilline disodique	J01CA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01916939	TIMENTIN 3000/100	ticarcilline disodique/ clavulanate potassique	J01CR	poudre pour solution injectable	périmé
02230578	TWINRIX 720/20	vaccin combiné-hépatite A & B	J07BC	suspension injectable	introduit

SOLVAY PHARMA INC.

Humain :

01919334	LUVOX - 25MG/COMPRIMÉ	maléate de fluvoxamine	N06AB	comprimé	périmé
01919342	LUVOX - 50MG/COMPRIMÉ	maléate de fluvoxamine	N06AB	comprimé	périmé
01919350	LUVOX - 75MG/COMPRIMÉ	maléate de fluvoxamine	N06AB	comprimé	périmé
01919369	LUVOX - 100MG/COMPRIMÉ	maléate de fluvoxamine	N06AB	comprimé	périmé
02224151	PANTO-BYK - 40MG/COMPRIMÉ	pantoprazole sodique	A02BC	comprimé	non commercialisé
02229453	PANTOLOC - 40MG/COMPRIMÉ	pantoprazole sodique	A02BC	comprimé	introduit (nsa)

WARNER-LAMBERT CANADA INC. (PARKE-DAVIS)

Humain :

01947664	ACCUPRIL - 5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de quinapril	C09AA	comprimé	
01947672	ACCUPRIL - 10MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de quinapril	C09AA	comprimé	
01947680	ACCUPRIL - 20MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de quinapril	C09AA	comprimé	
01947699	ACCUPRIL - 40MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de quinapril	C09AA	comprimé	
	COGNEX - 10MG/CAP	chlorhydrate de tacrine	N07AA	capsule	
	COGNEX - 20MG/CAP	chlorhydrate de tacrine	N07AA	capsule	
	COGNEX - 30MG/CAP	chlorhydrate de tacrine	N07AA	capsule	
	COGNEX - 40MG/CAP	chlorhydrate de tacrine	N07AA	capsule	
02230711	LIPITOR - 10MG/COMPRIMÉ	atorvastatine calcique	C10AA	comprimé	introduit (nsa)
02230713	LIPITOR - 20MG/COMPRIMÉ	atorvastatine calcique	C10AA	comprimé	introduit (nsa)
02230714	LIPITOR - 40MG/COMPRIMÉ	atorvastatine calcique	C10AA	comprimé	introduit (nsa)
02053136	MAXAIR - 0,25MG/DOSE	acétate de pirbutérol	R03AC	aérosol pour inhalation	
02231095	REZULIN - 200MG/COMPRIMÉ	troglitazone	A10BG	comprimé	non commercialisé
02231096	REZULIN - 400MG/COMPRIMÉ	troglitazone	A10BG	comprimé	non commercialisé

WESTWOOD-SQUIBB

Humain :

02010291	HALOG - 1MG/ML	halcinonide	D07AD	solution topique	périmé
01909150	LACHYDRIN - 120MG/ML	acide lactique	D02AX	lotion	
01962701	ULTRAVATE - 0,5MG/G	propionate d'halobétasone	D07AD	crème	
01962728	ULTRAVATE - 0,5MG/G	propionate d'halobétasone	D07AD	onguent	

WYETH-AYERST CANADA INC.

Humain :

02215063	ACEL-IMUNE	vaccin DaPT	J07AJ	suspension injectable	non commercialisé
02215071	ACEL-P	vaccin a coquelucheux	J07AJ	suspension injectable	introduit
	ALREDASE - 200MG/COMPRIMÉ	tolrestat	A10XA	comprimé	non commercialisé
02036274	CEFOTAN - 1000MG/FIOLE	céfotétan disodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
02036428	CEFOTAN - 2000MG/FIOLE	céfotétan disodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
02103664	EFFEXOR - 12,5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de venlafaxine	N06AA	comprimé	non commercialisé
02103672	EFFEXOR - 25MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de venlafaxine	N06AA	comprimé	non commercialisé
02103680	EFFEXOR - 37,5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de venlafaxine	N06AA	comprimé	
02103699	EFFEXOR - 50MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de venlafaxine	N06AA	comprimé	non commercialisé
02103702	EFFEXOR - 75MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de venlafaxine	N06AA	comprimé	
02103710	EFFEXOR - 100MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de venlafaxine	N06AA	comprimé	non commercialisé
02126206	HIBTITER	vaccin - hemophilus influenzae b	J07AG	suspension injectable	non commercialisé
02042231	INDÉRAL-L.A. - 60MG/CAP	chlorhydrate de propranolol	C07AA	capsule à libération progressive	
02042258	INDÉRAL-L.A. - 80MG/CAP	chlorhydrate de propranolol	C07AA	capsule à libération progressive	
02042266	INDÉRAL-L.A. - 120MG/CAP	chlorhydrate de propranolol	C07AA	capsule à libération progressive	
02042274	INDÉRAL-L.A. - 160MG/CAP	chlorhydrate de propranolol	C07AA	capsule à libération progressive	
00673013	MAGNACEF - 500MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
00673021	MAGNACEF - 1000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00673048	MAGNACEF - 2000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02042304	MICRO-K EXTENCAPS - 600MG/CAP	chlorure de potassium	A12BA	capsule à libération progressive	
02042312	MICRO-K EXTENCAPS - 750MG/CAP	chlorure de potassium	A12BA	capsule à libération progressive	
01919644	MICRO-K LS - 1875MG/PCK	chlorure de potassium	A12BA	suspension orale	non commercialisé
00665117	MINOCIN - 50MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de minocycline	J01AA	comprimé	non commercialisé
00665126	MINOCIN - 100MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de minocycline	J01AA	comprimé	non commercialisé
02170728	MONOCOR - 5MG/COMPRIMÉ	fumarate de bisoprolol		comprimé	non commercialisé
02170701	MONOCOR - 10MG/COMPRIMÉ	fumarate de bisoprolol		comprimé	non commercialisé
02173468	NOVANTRONE - 2MG/ML	chlorhydrate de mitoxantrone	L01DB	solution injectable	
00564974	PIPRACIL - 2000MG/FIOLE	pipéracilline sodique	J01CA	poudre pour solution injectable	
00564982	PIPRACIL - 3000MG/FIOLE	pipéracilline sodique	J01CA	poudre pour solution injectable	
00564990	PIPRACIL - 4000MG/FIOLE	pipéracilline sodique	J01CA	poudre pour solution injectable	
00857548	PIPRACIL - 4000MG/FIOLE	pipéracilline sodique	J01CA	poudre pour solution injectable	
02230175	PNU-IMUNE 23	vaccin - polyvalent pneumococcique	J07AL	suspension injectable	introduit
01970348	REV-EYES - 25MG/FIOLE	chlorhydrate de dapiprazole	S01EX	solution ophtalmique	non commercialisé
02170817	TAZOCIN 2000/250	pipéracilline sodique/ tazobactam sodique	J01CR	poudre pour solution injectable	
02170795	TAZOCIN 3000/375	pipéracilline sodique/ tazobactam sodique	J01CR	poudre pour solution injectable	
02170809	TAZOCIN 4000/500	pipéracilline sodique/ tazobactam sodique	J01CR	poudre pour solution injectable	
02093405	TETRAMUNE	vaccin DPT-conjugué hémophilus b	J07CA	suspension injectable	non commercialisé

ZENECA PHARMA INC.

Humain :

02224135	ARIMIDEX - 1MG/COMPRIMÉ	anastrozole	L02BG	comprimé	
02188880	BREVIBLOC - 10MG/ML	chlorhydrate d'esmolol	C07AB	solution injectable	
02188872	BREVIBLOC - 100MG/ML	chlorhydrate d'esmolol	C07AB	solution injectable	non commercialisé
02188864	BREVIBLOC - 250MG/ML	chlorhydrate d'esmolol	C07AB	solution injectable	
02184478	CASODEX - 50MG/COMPRIMÉ	bicalutamide	L02BB	comprimé	
02218488	MERREM - 500MG/FIOLE	méropénème	J01DH	poudre pour solution injectable	
02218496	MERREM - 1000MG/FIOLE	méropénème	J01DH	poudre pour solution injectable	
02219018	MERREM ADD-VANTAGE - 500MG/FIOLE	méropénème	J01DH	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02219026	MERREM ADD-VANTAGE - 1000MG/FIOLE	méropénème	J01DH	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02236951	SEROQUEL - 25MG/COMPRIMÉ	fumarate de quétiapine	N05AX	comprimé	non commercialisé
02236952	SEROQUEL - 100MG/COMPRIMÉ	fumarate de quétiapine	N05AX	comprimé	non commercialisé
02236953	SEROQUEL - 200MG/COMPRIMÉ	fumarate de quétiapine	N05AX	comprimé	non commercialisé
02227428	SUPRANE	desflurane	N01AB	anesthésique par inhalation	introduit (nsa)
02229566	TOMUDEX - 2MG/FIOLE	raltitrexed	L01BA	poudre pour solution injectable	
02103729	ZESTORETIC 10/12,5	lisinopril/hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	
02045737	ZESTORETIC 20/12,5	lisinopril/hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	
02045729	ZESTORETIC 20/25	lisinopril/hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	
02049333	ZESTRIL - 5MG/COMPRIMÉ	lisinopril	C09AA	comprimé	
02049376	ZESTRIL - 10MG/COMPRIMÉ	lisinopril	C09AA	comprimé	
02049384	ZESTRIL - 20MG/COMPRIMÉ	lisinopril	C09AA	comprimé	
00839345	ZESTRIL - 40MG/COMPRIMÉ	lisinopril	C09AA	comprimé	non commercialisé
02049325	ZOLADEX - 3,6MG/FIOLE	acétate de goséréline	L02AE	implant injectable	
02225905	ZOLADEX LA - 10,8MG/FIOLE	acétate de goséréline	L02AE	implant injectable	